

l'actualité économique



CTCUM et employés d'entretien acceptent sous condition le rapport du médiateur

par Alain Duhamel

Aussi bien la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) que le syndicat de ses employés d'entretien ont assorti leur réponse favorable aux recommandations des médiateurs de conditions.

En effet, hier la CTCUM a accepté les recommandations des médiateurs pour les trois groupes de ses employés pourvus que les unités syndicales concernées les acceptent aussi.

Pour les dirigeants syndicaux des

employés d'entretien, cette condition de l'employeur lie le règlement de leur conflit aux règlements qui pourraient intervenir plus tard dans le cas des employés de bureau et dans le cas des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de métro.

Réunis hier soir en assemblée générale, les membres du Syndicat du transport (employés d'entretien), affilié à la CSN ont donné le mandat à leurs dirigeants de signer une convention collective pour laquelle la CTCUM accepte par écrit et intégralement le rapport du médiateur, M.

Yvan Blain, sous-ministre du ministère du Travail.

De plus, les partis doivent encore négocier un protocole de retour au travail qui paraît soulever des difficultés. Les parties se s'entendent que sur cinq de la quinzaine d'articles contenus dans le protocole proposé par le syndicat.

En 1977, les négociations sur un protocole de retour au travail avaient retardé de quatre jours la reprise du transport en commun sur l'île de Montréal.

La CTCUM et le Syndicat du transport ne s'entendent pas sur le délai de signa-

ture de la convention ni sur la date de paiement des arrérages de salaire: Le syndicat exige de plus que la CTCUM imprime à ses frais 3 000 copies de la convention collective, paie les employés pour tous les jours où ils n'auront pas été en grève même si il n'y a pas de service. Si la grève se poursuit, a dit le président du syndicat, Me Jacques Morissette, ce n'est pas de notre faute. Nous étions prêts à rentrer à minuit. « Toute la journée hier, les dirigeants syndicaux ont attendu les représentants patronaux qu'ils ont finalement rencontrés, en fin de journée, brièvement, avant de se rendre à leur assemblée générale. »

Les deux autres syndicats doivent aujourd'hui réunir leurs membres afin de prendre position sur les recommandations des médiateurs. On s'attend généralement à ce que les dirigeants du syndicat des employés de bureau, également affilié à la CSN, recommandent eux aussi, et des conditions semblables, d'accepter le rapport du médiateur.

De son côté, la Fraternité des chauffeurs d'autobus et des opérateurs de

Voir page 6: Autobus

Offensive canadienne au Mexique

Les relations commerciales entre le Canada et le Mexique connaissent depuis le début de l'année un essor spectaculaire. M. Claude Charland, le nouvel ambassadeur du Canada à Mexico, prévoit que les échanges entre les deux pays pourraient atteindre le milliard d'ici deux ou trois ans. Le Québec a lui aussi tenté une première percée publicitaire dans ce nouvel Eldorado et M. Bernard Cloutier (notre photo), président de Soquip, espère prendre la relève de Pétro-Canada pour l'achat d'État à État de nos besoins en pétrole.

— page 13



L'ambassade demeurera à Tel-Aviv

par Michel Vastel

OTTAWA — Volte-face surprise du premier ministre du Canada devant la Chambre des communes hier: M. Joseph Clark renonce à sa promesse électorale de transférer l'ambassade du Canada en Israël à Tel-Aviv à Jérusalem.

La déclaration de M. Clark a suivi le dépôt en Chambre d'un rapport préliminaire de M. Robert Stanfield, ambassadeur extraordinaire au Moyen-Orient. M. Stanfield conclut « qu'un déménagement de l'ambassade canadienne en Israël pourrait être interprété comme un jugement prémature ou égard aux négociations menées par les parties au Moyen-Orient et pourrait même nuire au progrès en vue d'un accord de paix équitable et durable ».

Le rapport de M. Robert Stanfield ne devait venir qu'au début de l'an prochain. L'ancien chef conservateur doit encore visiter plusieurs pays d'Afrique du Nord, les États-Unis et les capitales provinciales du Canada mais il a décidé de faire rapport immédiatement sur la question de l'ambassade, convaincu qu'il en savait maintenant assez. « Les recommandations relatives à l'emplacement de l'ambassade en Israël s'imposent déjà d'elles-mêmes », écrit-il.

L'ambassadeur est maintenant convaincu que le déménagement de l'ambassade empêcherait le Canada de jouer tout rôle positif au Moyen-Orient. Même les précisions, plusieurs fois apportées par M. Clark, selon lesquelles l'ambassade serait déplacée dans la partie ouest de la ville, ces précisions ne calment pas les capitales arabes, a précisé M. Stanfield.

L'ambassadeur extraordinaire du Canada a encore constaté, au cours de son long séjour au Moyen-Orient, que « les réserves des pays arabes sont très grandes sur les accords de Camp David. M. Clark avait pourtant déclaré, en juin, que ces accords permettaient justement de réaliser aujourd'hui le déménagement de l'ambassade. »

Le mandat de M. Stanfield ne portait pas seulement sur le déménagement de l'ambassade du Canada en Israël, mais aussi sur toute suggestion quant au rôle que le Canada pourrait jouer dans le rétablissement de la paix au Moyen-Orient. « Or, si nous voulons utiliser efficacement l'influence quelconque que nous avons dans cette région afin d'encourager la modération et les compromis, nous de-

vons maintenir notre crédibilité de porte-parole équitable auprès des deux côtés. Cela serait impossible si nous démenageons notre ambassade à Jérusalem », précise l'envoyé spécial canadien.

M. Stanfield recommande donc « que la décision relative à l'emplacement de l'ambassade du Canada en Israël fasse

Voir page 6: Ambassade

À l'aéroport de Mirabel

11 Cubains demandent asile politique au Canada

par François Barbeau

Onze touristes cubains ont profité dimanche soir à Mirabel d'une escale inattendue de l'appareil de la compagnie aérienne tchécoslovaque CSA qui les conduisait vers Cuba, pour demander asile politique au Canada.

Ils ont été pris en charge par des

agents du ministère de l'Immigration, et sont actuellement hébergés dans un hôtel de Montréal en attendant que leur demande soit prise en considération par le ministère.

Le même jour deux autres citoyens de Cuba demandaient également asile politique au Canada, cette fois à Gander, à Terre-Neuve, toujours à l'occasio-

sion d'une escale d'un avion les conduisant en vacances en URSS.

Le groupe de onze personnes qui a inscrit sa demande auprès des agents de l'immigration à Montréal, est formé d'une famille de cinq personnes, le père, la mère et trois enfants de 10, 12 et 15 ans environ, d'un couple dans

Voir page 6: Asile



Le 50e anniversaire de l'effondrement de la Bourse de New York a été « célébré » hier par plusieurs centaines de manifestants opposés au développement des industries nucléaires et d'armement. Quelque 850 d'entre eux ont été arrêtés par la police sur Wall Street. Les activités de la Bourse se sont poursuivies normalement. (Photolaser AP)

Ottawa est prêt à négocier des accords bilatéraux

par Claude Turcotte

OTTAWA — Profitant des séances d'un comité des Communes sur les Finances et le Commerce, les députés conservateurs de l'arrière-banc critiquent de plus en plus ouvertement le gouverneur de la Banque du Canada.

« Je n'ai aucune preuve que votre politique est efficace », a lancé hier M. Alvin Hamilton, député de la Saskatchewan, à M. Gérald Bouey plutôt embarrassé.

« Votre politique ressemble à un suicide économique », a renchéri, quelques minutes plus tard, M. Pat Nowlan, de la Nouvelle-Ecosse.

Hier au Comité des Finances, ce sont surtout les députés conservateurs qui ont

pris la parole. Même si tous n'ont pas eu la verdeur de style de MM. Hamilton et Nowlan, ils ont cependant raconté l'avalanche de coups de téléphone qu'ils reçoivent depuis une semaine. M. Gérald Bouey n'a pu répondre à répéter les mêmes explications qu'il fournit inlassablement depuis maintenant plus d'un an.

Le député le plus critique, M. Alvin Hamilton, déjà fait parler de lui il y a un mois alors qu'il réclamait publiquement la démission du gouverneur de la Banque de Canada. Sa stratégie a maintenant changé, préoccupé qu'il est de ne pas faire revivre une nouvelle affaire Coyné.

M. Hamilton a indiqué au DEVOIR qu'il veut faire comparaitre, devant le co-

mmité des Communes, des économistes de renommée internationale, tel M. John K. Galbraith, pour qui ils exposent publiquement pourquoi ils ne sont pas d'accord avec la politique actuellement suivie par M. Bouey. Ensuite, a précisé le député de Saskatchewan, si M. Bouey ne convient pas de son erreur, il lui restera à démissionner.

M. Hamilton ne s'inquiète pas de savoir que M. Bouey pourrait terminer son mandat en février, avant qu'il ne soit temps de déclamer sa démission. « Vous assistez à une bataille entre les représentants élus du peuple canadien et l'élite qui gère la politique économique du pays », a précisé M. Hamilton, laissant entendre que les reproches valent autant pour son mi-

nistre des Finances que pour le gouverneur de la Banque du Canada.

Il semble que, depuis la dernière augmentation du taux d'escompte à 14%, propulsant certains prêts commerciaux à plus de 15%, les députés, particulièrement les conservateurs, soient inondés d'appels téléphoniques de petits hommes d'affaires et de fermiers au bord de la faillite. À ces préoccupations, M. Bouey n'a pu répondre que par un voeu pieux: il espère que les banques se montreront compréhensives avec ces petits hommes d'affaires. « Mais je ne m'attends pas à ce qu'elles perdent de l'argent non plus », a expliqué le gouverneur.

Les critiques des députés conservateurs, ont surtout porté hier sur l'apparente

inefficacité de la politique monétaire en vigueur depuis 18 mois. C'est en effet la onzième hausse consécutive du taux d'escompte de la Banque du Canada, mais ces hausses n'ont pas empêché le dollar canadien de tomber ni l'inflation d'augmenter. A cela M. Bouey répond que cela aurait peut-être été encore pire sans une hausse des taux d'intérêt. Mais c'est en vain que les députés conservateurs lui ont donné des preuves de ce qu'il avançait.

Hormis un député libéral de l'Ontario, M. Ed Lumley, les oppositions se sont généralement tenues tranquilles hier. Les députés libéraux et néo-démocrates ont toutefois interrogé le gouverneur de la Banque du Canada et se réservent pour la première apparition, aujourd'hui, du ministre des Finances, M. John Crosbie. Il n'est pas non plus dans l'intérêt de l'opposition d'attaquer surtout le responsable de la Banque du Canada puisque c'est plutôt le gouvernement qu'elle veut tenir responsable de la mauvaise gestion de la politique monétaire.

Bouey vivement critiqué par deux députés conservateurs

par Michel Vastel

OTTAWA — Le gouvernement conservateur de M. Joe Clark est prêt à négocier des accords bilatéraux avec les provinces dont les termes pourront varier d'une province à l'autre.

C'est ce qu'affirme M. William Jarvis, ministre d'Etat chargé des relations fédérales-provinciales, dans une entrevue exclusive accordée au DEVOIR et publiée en extenso en page cinq de la présente édition.

« Nous croyons, dit le ministre, que l'autorité fédérale doit être disposée à instaurer de telles variantes afin de rendre au système fédéral la souplesse requise pour satisfaire aux divers besoins et aux diverses aspirations des différentes régions du Canada. »

Cette ouverture sur un Canada en quelque sorte asymétrique est le dernier de quatre principes énoncés par M. Jarvis dans cette entrevue. Ce principe apparaît comme l'intervention la plus substantielle à ce jour du gouvernement Clark dans le dossier fédéral-provincial.

Les autres principes qui guideront le gouvernement dans sa démarche sont: les arrangements politiques ou administratifs avec les provinces pour réduire les frictions; la réduction des chevauchements; la consolidation des programmes qui pourra se faire à l'un ou l'autre palier gouvernemental à partir de critères d'équité et d'efficacité.

Cherchant à mieux faire comprendre l'attitude du gouvernement, M. Jarvis déclare ceci: « Ce que le premier ministre a dit, somme toute, c'est que nous

avons renoncé à toute velléité de paternalisme, d'imperialisme constitutionnel ». Il insiste beaucoup sur l'approche empirique ou pragmatique du gouvernement fédéral. « Il est impossible, explique-t-il, de dissocier la substance et la forme dans la conduite des relations fédérales-provinciales. D'où le pragmatisme de notre démarche ».

Plus loin dans l'entrevue on lira ceci: « Nous allons certainement pousser plus avant notre réflexion constitutionnelle, raffiner notre problématique et faire progresser nos analyses; mais nous nous proposons aussi d'agir chaque fois qu'une convergence de vues se dessinera sur un sujet donné et qu'un accord nous paraîtra équité et d'efficacité. Dans l'optique de référendum québécois,

Voir page 6: Bouey



LUNDI, MARDI, MERCIREDI, DE 9H. À 15H.30
JEUDI, VENDREDI, DE 9H. À 9H.

SAMEDI, DE 9H. À 5H.

Les manuels scolaires
élémentaires secondaires collégiaux universitaires

DUSSAULT

8955 saint-jacques, montréal

60 ouest rue Notre-Dame
où il faut

stopper
ou
arrêter

Desmarais Pabitaille

L'UN décide ce soir du sort de son leader parlementaire

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Les députés et les membres de l'exécutif de l'Union nationale devront décider ce soir, au cours d'une réunion spéciale, du sort de leur leader parlementaire dissident, M. Maurice Bellemare.

Selon les informations reçues hier par LE DEVOIR, les participants à cette réunion, qui avait été initialement convoquée pour faire le point à la suite des décisions annoncées la semaine dernière, devront examiner en priorité ce qu'il convient de faire avec leur doyen, maintenant que ce dernier a renié son chef, M. Rodrigue Biron, et fustigé la dernière orientation prise par le parti.

Cette décision est loin d'être facile. D'une part, M. Biron devrait en principe assister ce qui lui reste d'autorité et ainsi retrouver à M. Bellemare son poste de leader parlementaire pour le confier à un autre membre du caucus. Mais ce geste a le grand désavantage qu'il équivaudrait, dans les circonstances, à expulser le député de Johnson du parti et à lui faire jouer le rôle de martyr dans l'opinion publique et chez les militants du parti.

D'autre part, le chef unioniste peut-il déclencher faire preuve d'un tel ostracisme à l'endroit de celui qui, en 1973, a remis le parti sur l'échiquier politique, qui fut en outre responsable de son élection à la direction et dont le seul tort est de continuer de croire à l'Union nationale?

Voilà le dilemme devant lequel les députés et les membres de l'exécutif unioniste sont placés. Au surplus, M. Bellemare ne fait rien pour leur faciliter les choses.

Joint hier dans son comté de Johnson, M. Bellemare a affirmé qu'il demeurait leader parlementaire de son parti et qu'il attendra tout bonnement d'être expulsé si c'est là le désir de ses collègues.

« Ils devront porter l'odieux de leur geste. Ce n'est sûrement pas moi qui vais quitter mon poste », avait dit M. Bellemare. Il a confirmé son intention d'être présent cet après-midi à l'Assemblée nationale et de siéger à côté de M. Biron même s'il ne reconnaît plus l'autorité de ce dernier.

« Les gens n'ont élu à titre de député de l'Union nationale et je vais sûrement continuer de siéger sous cette étiquette. Quant à M. Biron, ce n'est plus mon chef et je n'ai pas l'intention d'assister au caucus de ce soir, même si j'y ai été invité, » a-t-il dit.

Quant à l'autre député dissident, M. Bertrand Goulet, son avenir paraît moins problématique puisqu'il semble s'être finalement rallié à la décision de ses collègues et qu'il participait samedi à l'assemblée publique où M. Biron a annoncé que l'UN tiendra, le 24 novembre, un congrès spécial pour entériner les décisions de la semaine dernière.

Ce congrès sera précédé au cours des prochaines semaines de diverses réunions régionales où les dirigeants du parti expliqueront aux membres les raisons qui ont motivé leur geste.

A cet égard, il est encore difficile, de mettre le doigt sur ce qui s'est vraiment passé au sein de l'Union Nationale et sur les raisons qui ont motivé cette décision-surprise de se saborder au profit d'un éventuel regroupement des forces de droite qui surviendrait après le référendum du printemps.

Il semble en effet que cette

décision ait été provoquée par trois phénomènes différents mais complémentaires; la situation du parti, la faiblesse du leadership de Rodrigue Biron, et la volonté de certains de contribuer à la mise en place d'un parti conservateur provincial.

En premier lieu, tous s'accordent à dire que la situation interne de l'UN était devenue périlleuse. A cet égard, les départs successifs de MM. William Shaw et Claude Dubois, les lourdes pertes subies aux élections complémentaires de Notre-Dame-de-Grâce, Argenteuil et Jean-Talon, de même que la décision d'abstenir de participer aux parties du 14 novembre prochain, ne font qu'illustrer une même situation: le membership et le militantisme à l'intérieur du parti sont fonds à vue d'œil depuis deux ans; les finances sont mal en point — on parle de dettes d'environ \$300,000 —; en somme le bateau coulait de toutes parts et un peu tout le monde avait perdu le goût de continuer de se battre en vainqueur déféction au niveau des troupes et du soutien populaire.

Le surplus, le leadership de M. Rodrigue Biron ne faisait plus l'unanimité depuis plusieurs mois. Après la défection de M. Claude Dubois, M. Biron avait offert de démissionner mais sa suggestion n'a pas été retenue, notamment parce qu'aucun remplaçant crédible ne semblait disponible. Or, depuis quelques semaines, tel n'était plus le cas lorsque M. Rodrigue Tremblay avait notamment laissé savoir qu'il était prêt à prendre immédiatement la succession du député de Lotbinière. M. Tremblay avait multiplié les contacts avec plusieurs députés unionistes et il semble, selon certaines informations, que le putsch aurait pu survenir très bientôt n'eût été des événements de la semaine dernière.

Enfin, depuis la victoire conservatrice du 22 mai, plusieurs conservateurs québécois — qui sont également des membres actifs de l'UN — revêtent la mise en pied d'une aide provinciale du PC fédéral. Ce rêve, qu'ont esquissé

plusieurs vieux routiers, tels MM. Roch LaSalle, Marcel Massé et Brian Mulroney, aurait finalement conquis plusieurs députés unionistes et membres de l'exécutif actuel du parti. Il aurait notamment pu prendre forme lors du congrès que les conservateurs fédéraux du Québec tiendront au début du mois de décembre. En pareil cas, l'UN aurait été appelée à se fondre au sein de ce nouveau parti contrôlé par les conservateurs de M. Joe Clark.

Ainsi, c'est dans cette perspective que M. Biron aurait décidé de prendre tout le monde de vitesse et garder l'initiative des opérations en annonçant le premier ce regroupement éventuel des forces de droite.

À sein du parti, on se dit conscient que cette décision ne fera probablement qu'accentuer le grenouillage décrit plus haut mais on espère que, ce faisant, la direction actuelle de l'UN réveillera ses troupes et gardera le contrôle de ce nouveau regroupement de toutes les forces conservatrices de la province.

Le congrès de l'aile québécoise du PC aura lieu le 30 novembre



M. Roch LaSalle

Le congrès de l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec (APCFQ) qui doit se dérouler à Québec à partir du 30 novembre, fournira aux militants l'occasion rêvée de discuter de la formation d'une « aile » québécoise du Parti conservateur à la lumière de la décision de M. Rodrigue Biron de saborder l'Union nationale.

C'est ce qu'a fait remarquer hier le ministre des Approvisionnements et services, M. Roch LaSalle, qui dévoilait le programme de son congrès.

Rappelant que M. Clark avait déjà annoncé à M. Ryan que le Parti conservateur n'intendait pas se retrouver sous le parapluie du NON, M. LaSalle a souligné hier que l'Association progressiste-conservatrice fédérale du Québec n'intendait pas non plus se réfugier sous ce parapluie qui ne représente pas, a-t-il expliqué, une « autorité tout à fait compatible avec les objectifs que nous poursuivons ».

Le congrès de l'APCFQ du mois de novembre se déroulera sous le thème de « Un choix à bâtrir ». Le président de ce congrès, M. Gérald Scott, homme d'affaires de Granby, a souligné que si ce thème paraissait bien éloigné des préoccupations des Québécois qui tendent de plus en plus vers le dynamiques.

référendum, il fallait tenir compte de l'importance pour le Parti conservateur de se définir et de définir sa philosophie au Québec.

L'aspect référendaire sera évidemment abordé lors de ce congrès, a souligné M. Scott, mais le Parti conservateur, s'il veut en arriver à quelque chose au Québec, doit d'abord savoir dans quelle direction il s'orientera.

Trois ateliers politiques marqueront le congrès. Le premier portera sur le rôle de l'État et sera présidé par M. Marcel Massé. Trois personnes ressources participeront à cet atelier dont Mme Marie-Josée Drouin, directrice du Hudson Institute.

Les délégués seront aussi appelés à se prononcer sur les sociétés d'État, question d'actualité ces jours-ci pour les conservateurs.

On cherchera dans cet atelier à déterminer si l'entreprise d'État est sous contrôle du gouvernement et si par ce fait elle est contrôlée démocratiquement par les représentants élus des citoyens.

Dans le dernier atelier, on tentera d'établir de quelle façon le gouvernement peut intervenir au niveau de la fiscalité des entreprises pour leur permettre des initiatives et des bénéfices dynamiques.

La crise de l'énergie ira en s'accentuant

Pas d'économie d'énergie sans hausse de prix

par Michel Nadeau

QUÉBEC — La crise de l'énergie ira en s'accentuant car plusieurs pays producteurs de pétrole n'auront plus bientôt d'exécdents pour les marchés de l'exportation. Pour de nombreux pays membres de l'OPEP, le pétrole est devenu un facteur important de développement économique et industriel et ne joue plus le simple rôle de canal pour l'entrée de devises étrangères.

Par ailleurs, la seule véritable façon efficace de conserver l'énergie, c'est d'en augmenter le prix.

Ces idées ont été lancées hier par des conférenciers au IV^e Colloque international d'économie pétrolière qui se tient présentement à Québec.

Des experts du Moyen-Orient, du Venezuela, du Mexique de l'Europe et des États-Unis discutent avec des spécialistes québécois et canadiens du thème: « L'énergie: prix, financement et équilibres économiques ».

Les séances d'hier ont permis aux participants d'entendre un son de cloche peu habituel: trois des quatre conférenciers invités ont plaidé la cause de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Les représentants de grandes compagnies pétrolières américaines et de banques new-yorkaises écoutaient en fronçant les sourcils les brillants exposés de jeunes technocrates arabes sur l'importance de protéger la patrimoine énergétique mondial par une hausse soutenue des prix internationaux.

Le directeur du département d'économie et des finances de l'OPEP, M. Adnan Al-Janabi a expliqué comment la consommation intérieure a triplé au sein des pays de l'OPEP au cours des 15 dernières années.

Un participant est intervenu pour demander que faisaient alors ces pays pour économiser et conserver l'énergie? La réponse n'a pas tardé à venir: le problème de ces nations en

voie de développement, propriétaires d'une ressource dont ils ont peu profité jusqu'à maintenant se pose de façon fort différente par rapport aux pays industrialisés qui ont été construits avec de l'énergie bon marché!

Pour le vice-président de la Sonatrach, trois conditions sont importantes pour atténuer l'impact de la crise énergétique vers laquelle nous nous dirigeons rapidement».

Il faut d'abord mettre en production toutes les sources additionnelles d'énergie en quantités commercialement exploitables. Il importe également de lancer à l'échelle de la planète un programme de recherche pour avoir accès

aux ressources des régions excentriques. Enfin, l'avenir passe par un programme de conservation. « L'OCDE a estimé qu'un programme soutenu de conservation permettrait d'économiser en 1985 l'équivalent d'une production journalière de quatre millions de barils. »

Pour réunir ces trois conditions, un facteur est essentiel: le relèvement des prix.

« Comment voulez-vous encourager la recherche pétrolière dans l'Arctique, l'offshore profond autrement que par le prix lorsque l'on sait que des capitaux énormes seront requis dans une aventure qui reste, malgré tout, risquée? »

Comment pouvons-nous es-

pérer que les sources non conventionnelles d'énergie connaissent un développement quelconque si les coûts d'accès à ces sources restent supérieurs au prix courant du pétrole? »

« Quel est enfin le moyen le plus radical pour stimuler la conservation de pétrole et pour lutter contre toutes les formes de gaspillage si ce n'est le relèvement des prix? »

M. Ait-Laoussine a résumé ainsi la situation: « Où les prix augmentent ou l'offre sera inadéquate. »

Peu de temps avant l'ouverture, à Caracas, de la prochaine conférence ministérielle de l'OPEP, le représentant de l'Algérie a conseillé

aux pays consommateurs de voir dorénavant à une augmentation du prix du pétrole « non pas comme un fardeau à court terme mais comme une sorte de prime d'assurance contre la pénurie ».

Rappelant que plusieurs années s'écoulent souvent entre le début d'un projet énergétique et le commencement effectif de la production, il faut commencer dès maintenant à préparer l'avenir. « Nous allons vivre une période dangereuse au cours de laquelle l'offre apparaît suffisante pour couvrir la demande. En réalité, il ne nous reste que quelques années de suffisance d'énergie. »

Pour sa part, un expert américain, M. Joel Darmstadter pourrait être un mode de régulation de l'offre.

Un expert du St. Anthony's College, d'Oxford, M. Robert Mabro a pris la défense de l'OPEP et son rôle dans la fixation du prix du brut tout en déplorant qu'une demande excessive faussait quelque peu le marché. Une augmentation de production de l'Arabie Saoudite pourrait être un mode de régulation de l'offre.

Un expert du St. Anthony's College, d'Oxford, M. Robert Mabro a pris la défense de l'OPEP et son rôle dans la fixation du prix du brut tout en déplorant qu'une demande excessive faussait quelque peu le marché.

« Nous allons vivre une période dangereuse au cours de laquelle l'offre apparaît suffisante pour couvrir la demande. En réalité, il ne nous reste que quelques années de suffisance d'énergie. »

Pour sa part, un expert américain, M. Joel Darmstadter pourrait être un mode de régulation de l'offre.

Un moment s'il-vous-plaît!

Depuis le règlement de son récent conflit de travail, Bell Canada a déjà répondu à plusieurs dizaines de milliers de demandes de service. Malgré tous nos efforts, plusieurs de nos abonnés sont encore sans téléphone.

Actuellement, la priorité est accordée aux abonnés privés de service téléphonique et nous pouvons affirmer que, de ce côté, un retour à la normale est prévu pour la fin de l'année. Nous tentons par ailleurs de servir tous nos abonnés le plus rapidement possible.

Nous prions les abonnés qui ont déjà fait une demande de service de ne pas rappeler au bureau d'affaires puisque leur commande a été prise en note et que nous communiquerons avec eux dès que nous serons en mesure de leur fournir le service demandé. Soyez assuré que nous ferons diligence afin de vous servir dans les meilleurs délais.

Bell vous remercie de votre compréhension.

100 tractions chaque matin? C'est courageux.

...10 minutes de Slendertone, c'est moins fatigant.

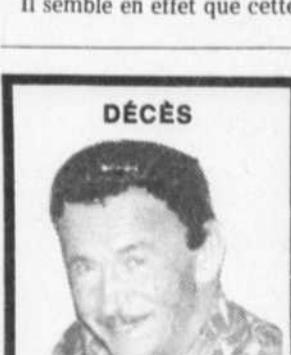
(même si vous lisez le journal en même temps)

Slendertone agit directement sur les muscles par l'intermédiaire de disques souples disposés sur des points précis. Ils provoquent des contractions régulières qui font travailler tous les muscles de votre corps en profondeur, exactement comme le feraien des mouvements de culture physique... Les contraintes en mince.

Pour ce qui est des revenus apportés par la vente du pétrole, il ne faut pas comparer la situation des pays de l'OPEP avec celle des nations industrialisées. Dans ce dernier cas, une économie très diversifiée permet d'investir des milliards de dollars. Mais pour les pays de l'OPEP, l'état de l'économie ne permet pas une injection massive et rapide de capitaux. Aussi, il nous faut protéger une ressource qui est en voie de disparition. Ce que nous vendons lorsque nous exportons du pétrole, c'est un actif sans pourtant être assuré de son remplacement.

M. Al-Janabi a conclu en mentionnant que la prochaine décennie sera difficile en raison d'une offre très faible de pétrole. « La disponibilité très réduite du pétrole oblige les pays à une gestion adéquate des pays. Pour les pays industrialisés, le défi est de gérer leur propre système énergétique. »

Un jeune fonctionnaire de la Sonatrach (Compagnie nationale des pétroles algériens),



DÉCÈS

M. Robert Trottier

A Montréal, le 28 octobre 1979, est décédé M. Robert (Jos) Trottier, fils de Ernest Trottier et d'Adélise Carpenter de St-Sébastien de Proulxville. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Monique Desrosiers, ses enfants Michel (époux de Hélène McMurray), Chantal, Marie-France, Marie-Josée ainsi que sa petite-fille Maude, ses sœurs et beaux-frères: M. Mme Armand Francoeur (Lucille Trottier), de Shawinigan, M. Mme Maurice Laurence (Hélène Trottier) de Shawinigan-sud, Soeur Fernande Trottier S.P. de Montréal, Miles Jeannine, Ernestine et Jacqueline Trottier de St-Tite, ses oncles, tantes, neveux et nièces, cousins et cousines ainsi que de nombreux amis. Il était l'oncle de Louis-Gilles Francoeur, journaliste au DEVOIR. Les funérailles auront lieu le mercredi 31 octobre. Le convoi funèbre partira à 13:30 heures des salons Cardinal et Neveu, 2695 Dan-durand, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont où le service sera célébré à 14:00 heures et là, au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont invités.

800 Rue Berri. Tel.: 842-2537
Montréal
MÉTRO CHAMPS DE MARS

Bell



L'eau potable reviendra à Longueuil

Le premier ministre Lévesque a inauguré, hier à Longueuil, la phase initiale d'un projet de \$30 millions qui permettra, d'ici 1982, d'éliminer complètement le problème des pénuries d'eau potable que connaissent périodiquement les villes de Boucherville, Saint-Hubert et Saint-Bruno, alimentées par l'usine régionale de Longueuil. Le maire Marcel Robidas ainsi que M. Pierre Marois, ministre d'État au développement social et député de Laporte, accompagnaient M. Lévesque qui a puisé un seau d'eau symbolique du puits près de l'usine de filtration. (Photo Jacques Grenier)

Au procès du propriétaire de l'autobus du lac d'Argent

Un survivant relate la tragique descente

La voix étranglée par les sanglots, M. Maurice Paquette, 54 ans, un des survivants de l'accident d'autobus qui a fait 40 victimes en août 1978, a fourni un témoignage ému, hier, alors qu'il a expliqué comment il a pu échapper à la mort, en se maintenant en équilibre sur le toit de l'autobus alors que l'eau, qui s'infiltrait de plus en plus à l'intérieur, avait déjà fait de nombreuses victimes parmi les passagers.

A plusieurs reprises, M. Paquette, concierge à Trois-Lacs, a dû interrompre son témoignage pour essuyer quelques larmes et c'est à grand peine qu'il a pu compléter son récit des événements tragiques, qui ont conduit au procès contre le propriétaire de l'autobus.

Gilles Bolduc, 37 ans, est accusé de négligence criminelle en rapport avec la mort de Mme Bernadette Proulx, dont le corps fut le premier à être repêché du Lac d'Argent, à quelque 100 kilomètres de Montréal, dans la municipalité d'Eastman.

L'enquête du coroner a démontré que l'accident, le pire de l'histoire routière canadienne, était attribuable à une défécuose des freins.

Bolduc subit son procès devant le juge Jean-Louis Pélloquin, de la Cour supérieure, et un jury composé de sept hommes et cinq femmes.

M. Paquette a d'abord raconté que la quarantaine d'handicapés physiques et mentaux, accompagnés de leur sept surveillants, venaient d'assister, en cette soirée du 4 août 1978, à une représentation au théâtre d'Eastman.

Au retour, a expliqué le témoin, aussi amorce la descente de la colline, qui conduit à la salle de spectacle, l'autobus s'est mis à accélérer rapidement.

Pendant que le chauffeur tentait de garder le contrôle de son véhicule sous cette route sinuuse, les passagers étaient projetés de tous côtés. Selon le témoin, l'autobus devait rouler à une vitesse de 100 kilomètres à l'heure lorsqu'il est arrivé au bas de la colline. À ce moment, ne pouvant négocier le virage, le véhicule est allé s'enfoncer dans les eaux du lac d'Argent.

Il y a eu soudainement un grand bruit lorsque nous avons heurté l'eau, a dit M.

Paquette. Tout le monde s'est alors mis à hurler. L'eau a fait ralentir légèrement la vitesse de l'autobus, mais nous avons continué de flotter comme un bateau, pendant cinq ou six minutes.

Lorsque l'autobus s'est immobilisé, a expliqué le témoin, tout le monde s'est tué. Après environ 12 minutes, M. Paquette a commencé à sentir l'eau sous ses pieds.

« Ma femme était à l'arrière de l'autobus », a expliqué d'une voix émue le té-

moin, qui ne pouvait maîtriser ses émotions en pensant à son épouse, qui est morte dans l'accident.

M. Paquette a ensuite expliqué qu'il avait pu regagner à la nage la rive et qu'il avait essayé d'obtenir de l'aide des témoins de l'accident qui, munis de lampes de poche, s'étaient assemblés près d'embarcations qui se trouvaient tout près.

M. Paquette a expliqué qu'une fois en route vers Eastman, le chauffeur s'est arrêté trois fois pour arranger l'accéléra-

teur et l'embrayage.

Chaque fois, le chauffeur a immobilisé son véhicule à un endroit où il n'y avait aucun danger que l'autobus n'avance ou ne recule.

Plus tard dans la journée, un policier de la Sûreté du Québec, M. Alain Perron, le premier policier à arriver sur les lieux de l'accident, a affirmé qu'il n'existant aucune trace de pneus sur la chaussée, permettant de croire que le chauffeur avait tenté de freiner dans la descente.

M. Paquette a ensuite expliqué qu'il avait pu regagner à la nage la rive et qu'il avait essayé d'obtenir de l'aide des témoins de l'accident qui, munis de lampes de poche, s'étaient assemblés près d'embarcations qui se trouvaient tout près.

M. Paquette a expliqué qu'une fois en route vers Eastman, le chauffeur s'est arrêté trois fois pour arranger l'accéléra-

Le Front commun jongle encore avec l'idée d'une grève générale

par Paule des Rivières

Les syndiqués du secteur public tentent à nouveau de contrer l'accélération des négociations dans laquelle le gouvernement est résolument engagé: les fonctionnaires rejettent vraisemblablement les offres salariaires de l'Etat sans consulter leurs membres et les syndiqués du Front commun jonglent à nouveau avec l'idée d'une grève générale.

Il s'agit, pour les responsables des 190 000 membres du Front commun, d'une deuxième entreprise de mobilisation, survenant après un long week-end de cogitation hémorragique et moins d'une semaine après le débrayage au succès mitigé de la CSN.

Hier soir, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) dont les 85 000 membres, en majorité des enseignants, avaient mis le holà au projet de deux journées de grève générale que le Front commun (CSN-FTQ-CEQ) voulait déclencher ce mois-ci, entamait une série d'assemblées pour obtenir un vote de grève générale au moment jugé opportun. Il est plausible que les deux autres centrales annoncent des intentions similaires aujourd'hui.

Le Syndicat des fonctionnaires du Québec (SFPQ) est en négociation avec le gouvernement depuis un an et demi. Les parties sont divisées sur les questions salariales et c'est justement sur l'abolition du principe actuel d'indexation des salaires que le Front commun veut mobiliser ses adhérents.

Les quelques milliers de fonctionnaires, payés à même le fonds de grève du syndicat, qui débraient quotidiennement depuis plusieurs mois, ont réussi à paralyser des secteurs névralgiques d'activité gouvernementale et le syndicat estime que suspendre les moyens de pression durant le mois de consultation de ses membres nécessiterait, advenant un rejet des offres par les membres, une réorganisation trop substantielle.

De plus, le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention, il nous faut un bon vote de grève. Et meilleur sera, le vote, meilleure sera la convention. »

Le syndicat semble avoir acquis la certitude que même si les moyens de pression se poursuivaient pendant les semaines de vote, leur cause serait diluée et le gouvernement gagnerait du temps.

En effet, le gouvernement a fait savoir la semaine dernière qu'il prendrait les mesures qu'imposeraient si les débrayages sporadiques ne prenaient pas fin d'ici quelques jours. Hier, le président de la Commission des accidents du travail (CAT), M. Robert Sauvé, annonçait « des mesures d'urgence » pour les accidents qui guettent en vain le facteur depuis quelques semaines.

La CAT a constitué des équipes de travail avec ses cadres et traitera des dossier des accidents absents de leur travail depuis 15 jours. Quant aux prestataires déjà inscrits, ils devraient recevoir leurs chèques bientôt.

En invitant ses membres à entériner une grève générale, le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, a déclaré: « Si nous voulons une bonne convention,

Qui va payer le règlement?

HIER soir, peu de temps avant que les salariés de la CTCUM se prononcent sur les trois rapports de médiation, le conflit du transport en commun à Montréal semblait, sinon réglé, du moins en bonne voie de solution. Alors que les chauffeurs, les commis et les mécaniciens de la Commission de transport se préparaient à prendre connaissance des dispositions plus avantageuses soumises par les deux médiateurs, MM. Yvan Blain et Raymond Desilets, les autorités de la CTCUM se montraient, elles, disposées non seulement à accepter ce règlement, mais à reprendre le service dès demain.

Si vraiment un règlement est ainsi à portée de la main, nul ne fera grief aux parties de prendre une journée ou deux pour finaliser l'accord. Cependant que les usagers vont enfin respirer et la métropole sortir de la congestion, l'Assemblée nationale n'aura pas à user de moyen extraordinaire, l'autorité la meilleure étant celle qui n'a point à s'exercer. Tant les leçons de cette grève, à la fois courte et pourtant trop longue pour la métropole, le ministre du Travail se demandait au cours du week-end s'il n'y aurait pas lieu à l'avenir d'avoir, dans ce secteur aussi, une loi assurant un minimum de « service essentiel ».

Dans l'état actuel du dossier, il est peut-être plus pressant d'inviter Québec à se pencher sur une autre dimension « essentielle » de ce conflit, soit le coût du règlement et ses conséquences financières et fiscales pour la Communauté urbaine.

Car il est évident que M. Lawrence Hanigan et les autres commissaires de la CTCUM devront remettre en marche le métro et les autobus à un « coût » supérieur à celui qu'ils envisageaient de supporter dans leur offre « finale » aux syndiqués du transport en commun. D'après les détails partiellement révélés hier, sans aller très loin dans le réaménagement des conditions de travail des employés, les deux médiateurs reconnaissaient la justesse des revendications du principe des trois groupes en cause en matière de salaire et notamment d'indexation. Il aurait en effet été inéquitable que les autorités jugent essentiel un tel service, mais en fassent supporter le poids par les artisans du transport. Le métro et l'autobus à Montréal ne sont pas une

entreprises privées qui dispute ses profits avec ses travailleurs ou ses actionnaires. Si ce service public n'est pas « rentable », ce n'est pas à ses employés à se serrer la ceinture, mais à toute la communauté à en payer le déficit. Il est regrettable qu'il ait fallu aller à la grève pour faire la preuve de cette caractéristique fondamentale de la CTCUM. Mais ceux qui ont vu Montréal se trimer lamentablement depuis deux semaines n'ont plus de doute à cet égard.

Quand donc justice aura été faite, côté dépenses, aux réclamations des syndiqués, justice devra aussi être faite, côté revenus, aux trois catégories de contribuables appelés à assumer le prix du règlement: les usagers, les municipalités et Québec. Dans ses propositions fiscales, le ministre québécois des Finances aurait voulu indexer en quelque sorte ses subventions à la capacité de la CTCUM à pressurer davantage ses usagers. Heureusement, dans son récent rapport sur la réforme de la fiscalité municipale et sur l'aide au transport en commun, le comité conjoint présidé par M. Jacques Besré recommande plutôt à Québec et aux municipalités un partage différent des coûts de fonctionnement et d'immobilisation de la CTCUM. Actuellement, infra-structure du métro mise à part, les usagers paient la moitié des coûts. Le comité Besré propose que cette part soit rapidement réduite, Québec prenant le tiers du fardeau, et les autres partenaires, usagers et municipalités, se partageant les deux autres tiers.

Or justement, les conflits du transport en commun à Montréal comme ceux de la police qui ont mis à rude épreuve la CUM, ne reflètent pas seulement des problèmes de relations patronales-syndicales. Ils ont été et restent largement le fruit d'un manque de revenus chez l'employeur municipal. Si la réforme Parizeau-Tardif chambarde les structures de la fiscalité sans subvenir suffisamment aux besoins du transport en commun et de la police, ces changements n'auront rien résolu à la base. Si au contraire, l'exercice doit être réel et efficace, il devrait produire ses effets dès janvier qui vient. Aussi importe-t-il que MM. Jacques Parizeau et Guy Tardif se prononcent le plus tôt possible et laissent savoir aux municipalités et aux contribuables en cause quel régime fiscal sera désormais le leur. En tout état de cause, le gouvernement devra prendre

les mesures non seulement pour s'assurer que les changements aient force de loi le plus tôt possible, mais pour garantir à la CUM un soulagement fiscal net.

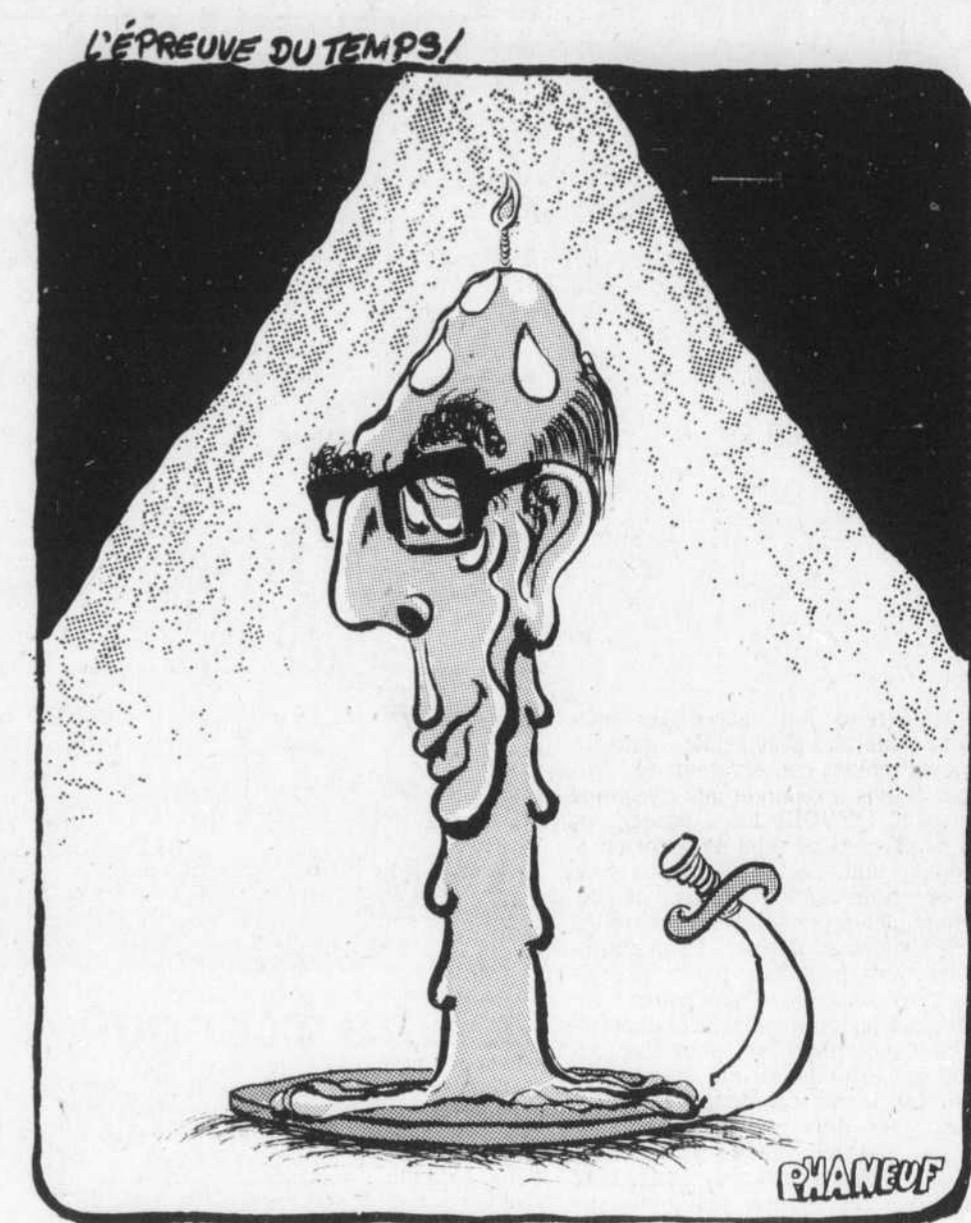
Le règlement n'aura en rien servi, en effet, l'avenir même du transport en commun, s'il faut, pour le payer, surtaxer les citadins de l'île de Montréal et Longueuil et en faire fuir un plus grand nombre vers les lointaines banlieues.

À ce chapitre, le rapport Besré contient quelques mises en garde que le gouvernement ne devrait pas ignorer. Le ministre des Affaires municipales n'aurait pas dédaigné mettre à contribution les municipalités du West-Island même si elles ne sont pas desservies par le transport en commun. Poussant plus loin, la réforme d'abord envisagée aurait imposé une surtaxe aux villes plus cossues de la CUM. On voudrait dépeupler Montréal qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

De même, s'il y a lieu de faire participer aux coûts de la CUM et donc de la CTCUM tous ceux qui bénéficient de leurs services, y compris visiblement les établissements du centre-ville, il importe en même temps de ne pas modérer la taxe d'affaires de manière à faire fuir des entreprises et donc des emplois et des taxes à l'extérieur de la Communauté urbaine. Certes, le rapport Besré se porte plus à la défense des milieux d'affaires que des simples usagers du transport en commun. Néanmoins, toute mesure qui entraîne « l'étalement urbain » est mauvaise pour toutes les composantes de la communauté métropolitaine.

En tout état de cause, il faudra cependant que Québec et Montréal fassent davantage que jeter plus de sous dans les conventions collectives et plus de revenus dans le trésor des municipalités. Les grandes agglomérations urbaines qui ont entraîné leur déclin et leur crise financière n'ont pas simplement fait montre de sagesse dans leurs relations industrielles ou dans leur politique fiscale. Elles ont pris des moyens d'envergure pour éliminer des automobiles du centre-ville et des quartiers qui y mènent et pour y attirer de nouveaux citadins. À quand cette politique de l'étalement urbain ?

Jean-Claude LECLERC



LETTERS AU DEVOIR

■ Un droit de grève dont on abuse

Les grèves dans le secteur public sont devenues le cauchemar de presque tout le monde au Québec, même de beaucoup de syndiqués...

Dans son émission du 15 octobre, sur la grève du transport en commun, Pierre Nadeau disait aux participants que le temps est venu pour les payeurs de taxes, le « monde ordinaire », d'élever la voix et de trouver des moyens de pression sur l'employeur et sur le syndicat. En effet, ces derniers s'affrontent comme dans une « joute à deux » et semblent oublier la tâche partie qui souffre et qui paie. Souvent, il n'y a aucune commune mesure entre les points en litige et les torts causés au public.

Déjà les syndicats ont rendu des services immenses aux travailleurs, dans les petites et les grandes batailles en faveur du respect de la dignité humaine. Pourquoi ces mêmes syndicats marquerait-ils un recul en ce sens, en tombant eux-mêmes dans les abus qu'ils veulent corriger ? Y aurait-il moyen que des négociations soient abordées autrement que dans un « climat de guerre » ? La région de la Beauce semble avoir réussi cet exploit à la satisfaction de tous. Ses travailleurs et ses patrons y gagnent et toute son économie aussi. Inutile de

vouloir laisser croire qu'une grève, même de quelques jours, ne nuit pas aux travailleurs. L'expérience nous a appris le contraire.

Si les grands syndicats des services publics ne sont pas assez « inventifs » et « civilisés » pour trouver eux-mêmes des moyens de pression sur l'employeur, autres que ceux de tenir en otage les innocents que sont les malades, les vieillards, les enfants, les « gens à pied », etc., qu'on leur enlève le droit de grève dont ils abusent vraiment.

Y. LABERGE

St-Lambert, 17 octobre

■ Une situation qui ne souffre pas de comparaisons

(Lettre adressée à M. John Caccia, député de Mont-Royal de l'Assemblée nationale.)

Il existe des violences morales qui sont (toujours) intolérables, dites-vous dans votre article du DEVOIR du 15 octobre — et vous ne nous privez pas d'en commettre pour autant !

Comment un député peut-il se permettre d'affirmer que le gouvernement du Parti québécois a abandonné à leur peine les francophones hors Québec alors que vous savez pertinemment bien qu'il existe une « Entente Québec » juste pour donner un coup de main aux associations provinciales francophones hors Québec, entente assortie d'une enveloppe financière intéressante d'ailleurs, en 1978.

Comment un député peut-il se permettre d'affirmer que le gouvernement du Parti québécois a abandonné à leur peine les francophones hors Québec alors que vous savez pertinemment bien qu'il existe une « Entente Québec » juste pour donner un coup de main aux associations provinciales francophones hors Québec, entente assortie d'une enveloppe financière intéressante d'ailleurs, en 1978.

Comment un député peut-il se permettre d'affirmer que le gouvernement du Parti québécois a abandonné à leur peine les francophones hors Québec alors que vous savez pertinemment bien qu'il existe une « Entente Québec » juste pour donner un coup de main aux associations provinciales francophones hors Québec, entente assortie d'une enveloppe financière intéressante d'ailleurs, en 1978.

Quant au gouvernement, il doit établir qu'en vertu du contrat social actuel, il ne peut plus être question que que ce soit retirer les services publics et parapublics auxquels la population a droit. Il peut suivre les exemples des

le souvenir. On pourra alors s'en parler en anglais...

Je trouve immoraux aussi vos propos à forte saveur politique. Quand on connaît les deux minorités en question, quand on connaît la situation difficile que vivent les étudiants de l'école parallèle de la Huronie, on s'aperçoit vite qu'une comparaison n'est pas de mise.

Il est bien assez difficile de vivre notre situation de francophone minoritaire en Ontario sans avoir à servir en plus de pauvre modèle trouqué pour que vous en arriviez à vos fins politiques chez vous.

Une probité morale ne s'exerce pas avec deux poids, deux mesures.

Roger BESNER,
Franco-Ontarien.
cc: Ottawa, 15 octobre.

■ Le contrat social est transformé

À la veille des années 80, il apparaît important que les syndicats et leurs leaders prennent conscience du chemin parcouru au Québec depuis au moins 20 ans. Le contrat social est complètement transformé et les arrêts de travail même « légaux » dans les secteurs publics sont devenus ni plus ni moins qu'un hold-up social. Il devrait diriger le prochain gouvernement libéral. Et, à ma connaissance toujours, le précédent de M. Lévesque ne s'est jamais préoccupé de la question.

Comment un député peut-il se permettre d'affirmer que le gouvernement du Parti québécois a abandonné à leur peine les francophones hors Québec alors que vous savez pertinemment bien qu'il existe une « Entente Québec » juste pour donner un coup de main aux associations provinciales francophones hors Québec, entente assortie d'une enveloppe financière intéressante d'ailleurs, en 1978.

Comment un député peut-il se permettre d'affirmer que le gouvernement du Parti québécois a abandonné à leur peine les francophones hors Québec alors que vous savez pertinemment bien qu'il existe une « Entente Québec » juste pour donner un coup de main aux associations provinciales francophones hors Québec, entente assortie d'une enveloppe financière intéressante d'ailleurs, en 1978.

pays scandinaves où les grèves dans les secteurs publics sont quasi-inexistantes et où les relations de travail sont hautes et régulières.

Le gouvernement doit maintenant relever rapidement le défi d'amener les parties impliquées à se ressaisir et à respecter le contrat social québécois. Ce serait une preuve indiscutable aux yeux de toute la population qu'il est capable de faire évoluer globalement le Québec vers le statut d'adulte. Après quoi il pourra bien se mériter le bénéfice de la confiance envers son projet de réaliser la souveraineté-état.

Selon M. Claude Ryan pourra sortir vite des couloirs et entrer en scène avec son numéro de magie promettant aux spectateurs électeurs de faire disparaître les conflits dans les secteurs publics s'il votent pour le statu quo fédéraliste.

Guy CASAVANT
Hull, 20 octobre

■ La marche gai

Dans votre nouvelle sur la marche gai à Washington, parue le 15 octobre, il s'est glissé sur les raisons du drainage des cervaux et des bras, constate dans les textes de loi et le comportement des Américains en général.

Félicitations quand même, La Presse n'en a pas dit un mot!

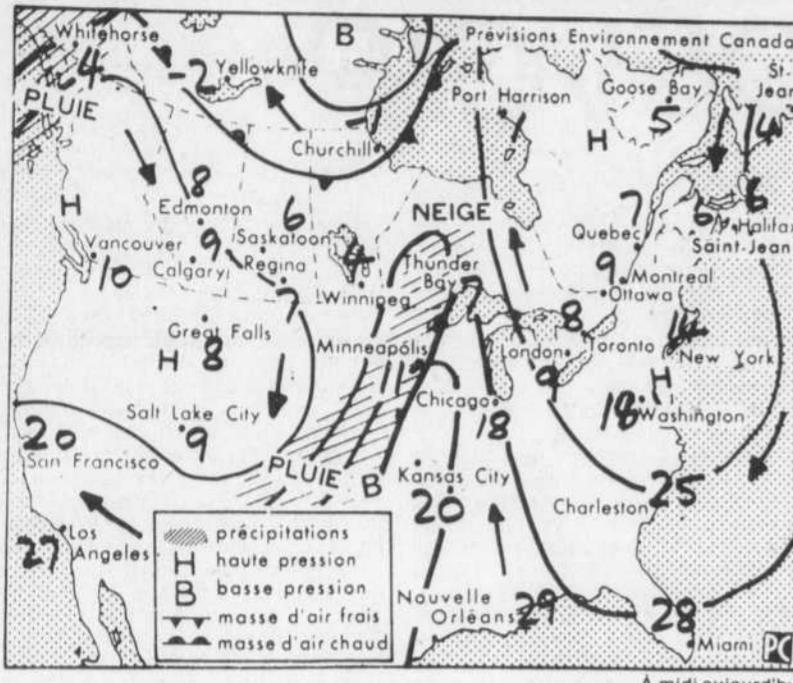
Pierre BOILEAU

mandes formulées pour éliminer la discrimination contre les lesbiennes et les gais dans les textes de loi et le comportement des Américains en général.

La marche avait pour but de faire connaître les cinq dé-

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 1000, rue Saint-Sauveur, Montréal H2X 1X1. Il est composé et impréssé par l'imprimerie Dumont Incorporated, 1000, rue Saint-Sauveur, Montréal H2X 1X1. L'agence Presse Canadienne est autorisée à empocher et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$65, par année, six mois \$32, par mois; six mois \$70, par année; six mois \$38; trois mois \$27. Édition du samedi: \$19. Édition quotidienne: \$1.10. Édition dominicaine: \$1.10. Tarif de l'abonnement pour les employés: \$1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement pour les étudiants: \$0.85 par semaine. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'AMÉRIQUE

Abitibi, Témiscamingue, Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Liévre: ciel variable. Maximum 5. Aperçu pour mercredi: ennuageux et plus doux.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Laurentides, Mauricie: ciel variable. Maximum 4. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec passages nuageux et plus doux.

Otaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Québec-Estrie-Beauce: ciel variable. Maximum 9. Aperçu pour mercredi: ensoleillé et doux.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable. Maximum 6. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec passages nuageux et plus doux.

Rimouski, Matapedia, Sainte-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé: ciel variable. Maximum 4. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum de 3 à 5. Aperçu pour mercredi: ensoleillé avec passages nuageux.

cette rencontre comme une reconnaissance «de facto» de l'Organisation de libération de la Palestine; et il a ajouté que «c'est le prix que M. Stanfield a dû payer pour «couvrir» son chef, M. Clark».

En fin de journée, M. Stanfield a donné une brève conférence de presse et il a précisé qu'à son avis, il n'y a pas encore de dommage irréparable de commis pour le Canada. «Les pays arabes nous ont clairement fait connaître leur hostilité, a-t-il indiqué, mais nos relations bilatérales demeurent très bonnes».

◆ Ambassade

seulement suite à la résolution du statut de Jérusalem dans le cadre d'un accord de paix équitable et durable». Voyan, dans cette résolution, une autre déclaration ambiguë, l'opposition a insisté auprès du premier ministre jusqu'à ce qu'il confirme clairement que «ce n'est plus la politique du gouvernement canadien, maintenant, de déménager son ambassade à Jérusalem». A noter également que M. Stanfield précise qu'il ne se serait pas davantage prudent de songer à ouvrir un consulat à Jérusalem, une solution de compromis que certains avaient imaginée pour permettre à M. Clark de sauver la face. Les quelques consulats qui sont déjà à Jérusalem, rappelle M. Stanfield, «jouissent d'un statut historique unique qui remonte aux époques ottomane et anglaise».

Le rapport de M. Stanfield n'apprend finalement rien qui n'était déjà connu depuis plusieurs mois et l'opposition ne s'est pas gênée pour le rappeler, soulignant en même temps cette «dernière reculée» après bien d'autres».

Le chef libéral, M. Pierre Elliott Trudeau, a réclamé au gouvernement qu'il dise franchement les coûts que le Canada devra supporter à cause de cette erreur de jugement du premier ministre. «Non seulement les coûts économiques, a précisé M. Trudeau, mais aussi la perte de crédibilité du Canada sur la scène internationale. «C'est un désastre à jamais irréparable», a dit le chef de l'opposition.

Quant au chef néo-démocrate, il a insisté sur l'«irresponsabilité» de la promesse des conservateurs. Les réactions n'ont pas tardé non plus dans les meilleurs arabs. L'ambassadeur du Maroc à Ottawa, doyen du corps diplomatique et porte-parole traditionnel des neuf ambassadeurs arabes dans la capitale fédérale, a salué la décision de M. Clark comme «éminemment sage». M. Hasnaoui se réserve de commenter plus longuement le rapport de M. Stanfield lorsqu'il l'aura lu mais il laisse déjà entendre qu'il attend de l'ambassadeur extraordinaire du Canada «une contribution utile à la recherche d'une solution juste et durable au conflit, une solution qui tienne compte des droits du peuple palestinien».

Les plus grands vainqueurs de cette affaire de l'ambassade sont les Palestiniens eux-mêmes avec lesquels, pour la première fois de son histoire, la diplomatie canadienne a établi le contact. M. Stanfield a effectivement rencontré le président du Conseil national des Palestiniens. M. Trudeau a d'ailleurs considéré hier

cois de plus en plus proche, M. Jarvis confirme l'intention du gouvernement à savoir prêcher par exemple: «La toute première fonction du gouvernement fédéral est de démontrer aux Québécois que le système peut changer — et changer rapidement — et que le fédéralisme peut répondre encore plus adéquatement qu'à l'heure actuelle à leurs besoins et à leurs aspirations».

Après avoir noté que les divergences de vues et d'intérêts sont sans doute inévitables, il déclare: «tout à fait évitables ces divergences qui dégénèrent régulièrement en affrontements politiques».

Au chapitre des négociations constitutionnelles, M. Jarvis reconnaît qu'on ne parviendra pas à tout régler par la soupleesse et les arrangements administratifs. Il affirme que le gouvernement n'hésitera pas alors à modifier la constitution avec l'accord des provinces.

À la suite de la réunion du comité sur la constitution à Halifax récemment, le ministre n'écarte pas la possibilité d'en arriver bientôt à une première série de modifications constitutionnelles.

Quoi qu'il en soit, M. Jarvis ne considère pas que l'étapisme soit l'apanage exclusif du gouvernement du Québec et il partie lui aussi de diverses étapes.

Si Jarvis l'impute surtout aux positions de l'actuel gouvernement québécois. «La notion voulant que le reste du pays soit irrémédiablement rivé au statu quo n'est qu'un mythe propagé à des fins partisanes», répond-il.

En revanche, il ne croit pas non plus que le Canada anglais soit sur le point d'arriver à un consensus dans tous les domaines. D'ailleurs, il s'en réjouit: «Heureusement puisqu'il est impensable que l'on forge un consensus national sur des questions aussi importantes sans le concours du Québec».

Il fait en outre une distinction très nette entre le Canada anglais et le gouvernement fédéral, qui ne peut pas «programmer» les provinces, les foules (allusion aux Blue Jays) et les médias.

Si l'on remarque une certaine quétitude au Canada anglais vis-à-vis du Québec présentement, M. Jarvis y voit pour sa part «le reflet d'une prise de conscience» et il invite les Québécois à ne pas se méprendre sur les sentiments des anglophones au Québec.

«Les Québécois commettentraient une grave erreur s'ils se laissaient convaincre que notre attachement au Québec et à l'unité canadienne n'est qu'une affaire de gros sous», déclare M. Jarvis.

COMPLEXE PÉTROLIER
PETROFINA CANADA INC.
USINE DE TRAITEMENT DES EAUX
EFFLUENT WATER TREATMENT



Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, inaugure hier, à Pointe-aux-Trembles, l'usine de traitement des eaux usées de Petrofina Canada, en compagnie du président de l'entreprise, M. Pierre Nadeau (à gauche), et de Mme Céline Hervieux-Payette, député fédéral de Mercier. Il s'agit d'un projet de \$13 millions. (Photo Jacques Grenier)



Le sénateur Louis Giguère devant un tribunal ontarien

OTTAWA (PC) — Acquitté dans l'affaire Sky Shops, l'an dernier à Montréal, le sénateur libéral Louis Giguère s'est présenté devant le tribunal, hier, sous l'accusation cette fois de s'être servi de son influence politique pour obtenir des contrats gouvernementaux en faveur d'une agence de publicité.

M. Giguère est inculpé d'avoir conspiré avec les hommes d'affaires David Belhumeur et Jean Dionne pour accepter une valeur de \$87,000 en retour de contrats du gouvernement pour la Canadian Advertising Agency, de Montréal.

MM. Giguère, Belhumeur, Dionne et Jean Simard étaient copropriétaires de Publicor, une société de gestion pour Canadian Advertising Agency. Aucune accusation n'a été portée contre M. Simard.

L'acte d'accusation précise que les infractions se sont produites entre le 1er janvier 1965 et le 31 décembre 1973.

M. Giguère était directeur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement avant d'être nommé au Sénat, en 1968.

L'avocat de la couronne, Mr Rod McLeod, a fait savoir au juge Jean-Marc Labrosse, de la Cour suprême de l'Ontario, qu'il entendait prouver au cours du procès que M. Giguère avait hérité du quart de la propriété de Publicor pour apporter des contrats gouvernementaux à la firme.

Le procès se déroule en français et en anglais et c'est le premier procès bilingue en Cour suprême de l'Ontario.

Le sénateur Louis de Gonzague Giguère.

Les travailleuses du Québec se réunissent une deuxième fois

par Renée Rowan

En réponse à une revendication des participants aux premiers États généraux des travailleuses salariées québécoises qui se tenaient à Québec le 3 mars dernier, un deuxième rassemblement aura lieu à Montréal samedi prochain, au Cégep Maisonneuve. Tel que réclamé, on y déterminera une série d'actions concrètes à entreprendre au cours des prochains mois.

Le plan d'action qui sera décidé collectivement par les participants, visera à faire avancer les principales revendications de la lutte des fem-

mes, ont expliqué hier, en conférence de presse, les porte-parole de la CSN et de la CEQ, Monique Simard et Marie Gagnon.

Au cours de la rencontre de fin de semaine, les participants que l'on espère aussi nombreux qu'aux premiers États généraux où ils avaient été plus de 600, seront appelés à adopter la version finale du premier manifeste des travailleuses salariées du Québec.

Mis sur pied par le comité de la défense féminine de la CSN et le comité Laure Gaudreault de la CEQ, une

cinquante d'organismes militant en faveur de l'amélioration de la condition féminine ont été invités à cette journée.

La FTQ avait refusé, l'hiver dernier, d'endosser les États généraux des travailleuses et, officiellement, elle ne sera pas présente à la rencontre du 3 novembre, ce qui n'exclut pas que des membres y assistent à titre individuel.

Les revendications contenues dans le manifeste touchent l'ensemble des problèmes auxquels sont confrontées les femmes: se-

xisme dans les manuels scolaires, discrimination, congés de maternité, garderies, liberté d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant, etc.

« Ce regroupement des travailleuses, aussi bien syndiquées que non syndiquées, exprime leur volonté d'être unies et de fonctionner ensemble, ont noté les porte-parole des initiatrices du projet. C'est ensemble qu'elles décideront des gestes qu'elles poseront au cours des prochains mois. »

Le manifeste qui sera proposé aux participants contient un bilan jugé nettement insuffisant des interventions gouvernementales sur les conditions de vie et de travail des travailleuses.

Pas de liberté provisoire pour les trois Indiennes

(par Bernard Morrier) — Les trois Indiennes, de Caughnawaga, qui avaient comparu vendredi dernier, pour ensuite être remises provisoirement en liberté, ont de nouveau comparu, hier matin, devant le juge René Chaloux, de la Cour des sessions, à Montréal, pour répondre cette fois à cinq accusations, reliées à un attentat, dont fut victime, le 13 octobre dernier, le chauffeur de taxi Fernand Giroux, à Ville LaSalle.

Kathy McComber, Barbara Norton et Sherry Delisle sont notamment accusées de complot, d'enlèvement, de séquestration, de vol à main armée et de tentative de meurtre.

LA PRÉVENTION ET LA CORRECTION CHIRURGICALES DE LA CALVITIE SONT MAINTENANT POSSIBLES

LA TRAÎNSPLANTATION DE CHEVEUX VIVANTS: AUCUN RISQUE DE REJET



par les
Docteurs Bernard Blanchard md
et Guy Blanchard md
brochure \$1.50

LES EDITIONS B.G.B.
94 est boul. HENRI-BOURassa
MONTREAL H3L 1B5
Tel.: 382-5565



Louez une RENAULT 30TS pour aussi peu que 299²⁷ par mois

pour une période de 36 mois

assurances, options, imm. et taxes en sus.

Équipement standard

- traction avant
- 6 cylindres
- direction assistée
- freins à disques assistés
- vitres électriques
- suspension 4 roues indépendantes
- radio AM/FM stéréo Blaupunkt
- sièges inclinables

La Renault 30... une voiture de grande classe!



Lareau Automobiles inc.
1824 ouest, Ste-Catherine Montréal, Qué. H3H 1M1

937-9551

Les citadins boudent les superbes bêtes présentées au Salon de l'agriculture

par André Tardif

Le citadin ignore généralement ce qui se passe dans la section de l'industrie animale, lors de sa visite annuelle du Salon international de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette année encore, cette section occupe le niveau 100 du Stade olympique. On ne peut l'ignorer quand on s'y rend en provenance du Vélodrome, car la passerelle la surplombe. Plusieurs neufs auront vite fait de passer en jetant un regard rapide, et parfois dédaigneux, en bas où sont parqués de superbes spécimens de toutes sortes, du boeuf de boucherie jusqu'au vison en passant par les vaches, les porcs, les moutons, les chevres et les lapins.

Trois mille bêtes sont là, qui commandent au moins le quart des 750 000 pieds carrés du salon. Elles comptent parmi les plus belles de leur race au Québec, et même de l'Ontario. Car le concours annuel du salon, avec son total de \$100,000 en bourses, est devenu l'un des plus importants au pays.

On en veut comme preuve les prix quasi astronomiques

versés, lors d'encans périodiques, pour les gagnants des différentes épreuves. Ainsi, un acheteur aura acquis pour \$11 la livre, samedi, le grand champion parmi les agneaux exposés. Les chaînes de supermarchés et les grandes salaisons sont particulièrement actives lors de ces encans, question de maintenir leur standard de haute qualité de viande.

Il y aura d'ailleurs un pour animaux d'élevage, ce soir à 19 h 30 à la piste de judement.

Claude Veilleux, de Québec, et Marco Bélanger, de Saint-Valier-de-Bellechasse, tous deux étudiants à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, appartiennent à une petite armée de préposés à la propriété au niveau 100. Ils baillent régulièrement leur allée pour la rendre accueillante aux visiteurs, et ils ont charge de quelques-uns des plus beaux animaux du salon.

Tous deux sont à la section des bovins de boucherie de race Simmental, Claude pour le compte de son oncle, M. Marcelin Lavoie, propriétaire de la ferme Louis-Hébert à Saint-Jean de l'île d'Orléans, et Marco pour celui de M. Laurier Fluet, de Sainte-Hélène-de-Bagot.

« Le Simmental est relativement nouveau au Québec, explique Claude. Originaire de la Suisse, ce boeuf est commercialisé depuis 1967 dans l'Ouest canadien et depuis trois ans au Québec. Nous avons choisi les plus belles bêtes du troupeau pour le salon, y compris notre taureau titulaire à l'Exposition de Québec, de même que trois taures et une vache avec son jeune veau. »

Son copain Marco convient que la ferme Louis-Hébert est grandement favorite, parmi trois exposants, pour remporter presque tous les prix de la race Simmental, l'une des six (avec Charolais, Limousin, Angus, Hereford et Shorthorn) admises à l'exposition.

Tous deux ne sont pas en voyage de plaisir loin de là! Ils sont au stade depuis mercredi dernier et y demeureront jusqu'à samedi soir prochain, quand le salon fermera ses portes. Même qu'ils y passent leurs nuits, dans un dortoir.

aménagé pour les préposés à l'entretien des animaux. Debout dès 7 h, leur journée prend fin que vers 23 h avec la fermeture.

« Après, on retourne à La Pocatière terminer notre année, dit Marco, puis ce sera un

stage sur la ferme, Claude sur celle de son oncle, et moi sur celle de mon père, une ferme laitière où je travaillerai sans doute après ». Claude désire devenir producteurs agricoles, de préférence dans l'industrie laitière lui aussi.

En plus des 3 000 animaux du niveau 100, il y a aussi les chevaux qui participent chaque soir aux concours hippiques du Vélodrome. On en retrouve quelques spécimens dans le voisinage des bovins de boucherie.

5

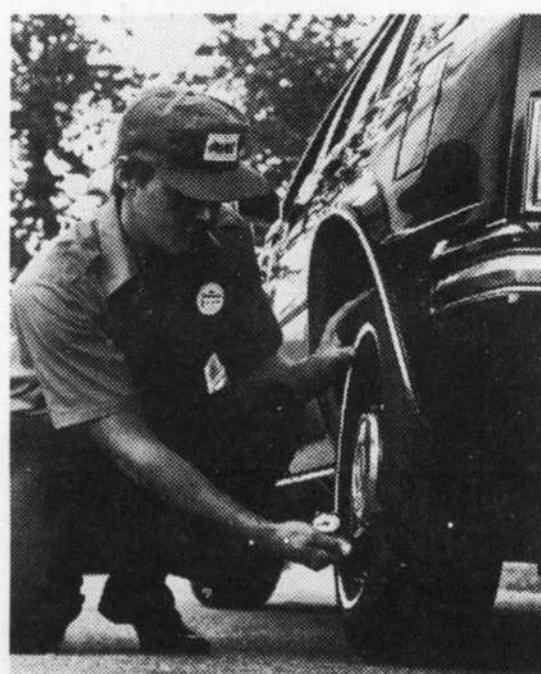
jours avant le tirage du 4 novembre

**diffusé au réseau
TVA
à 22h**

**Soyez-y
salut!**

Loto Canada
La loterie nationale

L'avantage d'Avis.



Nos voitures.

Avis loue des voitures General Motors. De fait, nous possédons l'une des plus grosses flottes de voitures GM. Même si nous ne pouvons vous vanter d'avoir fabriqué ces excellentes voitures, nous nous félicitons quand même de pouvoir vous les offrir et de les garder en parfait état.

Chaque voiture Avis doit prouver qu'on y met du cœur. C'est pourquoi chaque voiture Avis doit subir une vérification mécanique en 23 points, laquelle est faite par des mécaniciens qualifiés et d'expérience. Si chaque voiture n'est pas à 100% parfaite, nous ne la louons pas.

La propreté et le confort sont également pour nous des facteurs prioritaires. Les équipes qui travaillent en coulisse examinent la voiture d'un pare-chocs à l'autre, à l'intérieur comme à l'extérieur, afin de s'assurer qu'elle soit d'une

propreté méticuleuse. Votre voyage n'en sera que plus agréable.

Consultez la liste de vérification qui se trouve sur le rétroviseur. Vous saurez ainsi que votre voiture Avis est prête à vous procurer sécurité, confort et performance.

Les voitures, c'est notre affaire. Elles représentent aussi un autre aspect de l'avantage d'Avis. Vous pouvez en réservier une de partout au pays en appelant sans frais le

1-800-268-2310

En C.-B.: 112-800-268-2310.

ou en consultant votre agent de voyages.

AVIS

On y met du cœur.



Avis loue des voitures et des camions GM.

Avis et On y met du cœur sont des marques déposées de Avis Transport of Canada Ltd.

Opération chinoise aux frontières du Laos et du Vietnam

PÉKIN (AFP) — La Chine semble avoir entamé une opération d'intimidation aux frontières qui la séparent du Laos et du Vietnam, estimant hier les observateurs militaires à Pékin, après la mise en état d'alerte des troupes loatiennes et bien qu'on écartere le danger d'une seconde « leçon » chinoise au Vietnam.

De bonne source à Pékin, on a appris hier que des activités militaires anormales avaient été relevées ces derniers jours à Kunming, capitale du Yunnan, province frontalière du Vietnam et du Laos, par des étrangers revenant de cette région. Cependant ces activités sont bien plus modestes que celles enregistrées en février, quand la Chine s'apprêtait à lancer son opération au Vietnam.

D'autre part, les forces armées chinoises, selon des in-

formations diplomatiques puissantes à des sources chinoises, s'apprêtent à, ou ont déjà entamé, de grandes manœuvres inter-armes — qui devraient durer une quinzaine de jours — en Chine méridionale, notamment dans la région de l'île de Hainan, face au Vietnam et des Kisha (Paracels).

Alors que s'accélère la pression vietnamienne sur les Khmers rouges, alliés de la Chine, les observateurs militaires à Pékin estiment que la Chine devrait, cette semaine, manifester clairement sa présence aux forces vietnamien-

nes. Ils n'écartent nullement la possibilité d'une augmentation des incidents frontaliers, destinés à obliger à une mobilisation accrue, à la frontière chinoise, des forces vietnamiennes engagées au Cambodge.

On souligne que le fait que la pression chinoise s'exerce principalement à la frontière du Laos n'est pas un hasard:

Par ailleurs, le vice-premier ministre Deng Xiaoping, l'homme de la première « leçon » au Vietnam, s'est fait presque menaçant dimanche, en déclarant que la Chine « se rangerait du côté des pays de l'Asie du Sud-Est» si Hanoi les attaque « et utiliserait « tous les moyens appropriés » pour soutenir la lutte des Khmers rouges « contre les agresseurs vietnamiens ».

Toutefois, on écartera généralement dans les meilleurs délais, que Pékin dépasse le stade d'une démonstration de force destinée à engendrer une tension suffisante pour faire baisser sensiblement la pression vietnamienne sur les Khmers rouges.

On souligne que le fait que la pression chinoise s'exerce principalement à la frontière du Laos n'est pas un hasard:

une partie de la population de ce pays, selon de nombreux témoignages, supporte de plus en plus difficilement la présence vietnamienne et accueillerait même avec sympathie une intervention chinoise.

C'est le cas d'ethnies communes à la Chine et au Laos, à

coup sûr très travaillées par la propagande chinoise. La mise en état d'alerte des troupes laotiennes traduit ainsi un climat politique détérioré au Laos, estime-t-on dans les meilleurs milieux.

Entre-temps, le Laos a annoncé hier que ses forces ar-

mées ont été placées en état d'alerte, tandis que les troupes vietnamiennes poursuivent, dans l'ouest cambodgien, le bombardement sporadique des positions khmères rouges et khmères Serei (nationalistes anti-communistes).

Radio-Vientiane qui fait ra-

tement état de la situation militaire au Laos, a diffusé hier un long article révélant que l'armée laotienne a été mise en état d'alerte, à une date non précisée, pour pouvoir faire face à une éventuelle attaque de la Chine.

Selon la radio, Pékin a déjà

massé plusieurs divisions le long de la frontière du Nord-Laos, et même, « avec les impérialistes américains », une intensive action psychologique auprès de la population et de l'armée pour les convaincre de se détourner du gouvernement de Vientiane.

Appel urgent de 6 gouverneurs pour les réfugiés cambodgiens

BANGKOK (d'après AFP et Reuter) — Un groupe de six gouverneurs américains, concernés par les conditions de vie au camp de réfugiés cambodgiens de Sa Keo, ont décidé de lancer un appel urgent au président Jimmy Carter pour qu'il envoie du personnel médical en renfort.

Les gouverneurs William Milliken du Michigan, Robert Ray d'Iowa, Thomas Judge du Montana, Richard Lamm du Colorado, Richard Snelling du Vermont et Albert Quie du Minnesota ont précisé hier matin au cours d'une conférence de presse à Bangkok, qu'ils allaient, à leur retour aux États-Unis, essayer de pousser les Américains à plus de compréhension pour la cause du peuple cambodgien obligé de fuir son pays. Ils ont notamment l'intention de rencontrer le président Carter et le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim.

Les gouverneurs, qui ont visité la Thaïlande après un voyage de deux semaines en Chine, ont également lancé un appel au régime de Phnom Penh pour qu'il revienne sur sa décision d'interdire l'accès aux routes cambodgiennes pour l'acheminement des secours aux Khmers. Les conditions à l'intérieur du Cambodge sont graves, ont-ils ajouté, et l'on estime à deux millions le nombre de morts de ces quatre dernières années.

Entre-temps, les incidents de dimanche à la frontière khméro-thaïlandaise ont fait plusieurs morts sur le territoire thaïlandais, ont indiqué hier des sources du commandement suprême de l'armée thaïlandaise à Bangkok.

Les deux régimes rivaux du Cambodge doivent être représentés à la conférence par une délégation de leurs sociétés respectives de Croix-Rouge. Le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh n'a pas encore exprimé son point de vue sur la convocation de cette conférence.

Entre-temps, les incidents de dimanche à la frontière

du « Cambodge démocratique » (Khmer rouge) a approuvé hier la décision de M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, de convoquer, le 5 novembre, une conférence pour la mise en place d'un programme d'assistance humanitaire d'urgence au peuple cambodgien.

Dans un communiqué officiel diffusé hier matin par La Voix du Cambodge démocratique, captée à Bangkok, le gouvernement Khmer rouge exprime l'espérance que cette conférence aidera à trouver une solution « au problème de la distribution de l'aide humanitaire au peuple cambodgien menacé par la famine à cause des actions criminelles, fascistes et barbares des troupes d'agression vietnamiennes qui veulent exterminer la population ».

Selon le gouvernement du « Cambodge démocratique », la conférence devra décider l'envoi de représentants des Nations unies, qui auront à distribuer eux-mêmes l'aide humanitaire à la population cambodgienne.

Les deux régimes rivaux du Cambodge doivent être représentés à la conférence par une délégation de leurs sociétés respectives de Croix-Rouge. Le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh n'a pas encore exprimé son point de vue sur la convocation de cette conférence.

Entre-temps, les incidents de dimanche à la frontière

Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada.



La Fondation des Québécois pour le OUI



A partir de cet hélicoptère, on utilise un sécateur de conception ingénierie pour cueillir les meilleurs cônes du sommet des arbres. Les graines de ces cônes devraient donner des arbres supérieurs, assurant ainsi les récoltes futures et les emplois de la prochaine génération.

Saviez-vous que vous êtes propriétaire?

Plus de 90% des forêts canadiennes sont du domaine public, donc vous appartenient. À part les impôts, les entreprises forestières paient aux gouvernements chaque pied cube de bois qu'elles tirent des forêts et versent un loyer pour les terres qu'elles administrent. Une partie de cet argent va au reboisement. Les sommes affectées sont-elles suffisantes? Au Canada, un emploi sur dix dépend de la forêt.

Les forêts canadiennes continuent de produire plus de bois que nous n'en utilisons. Mais l'écart entre production et consommation rétrécit à mesure que nous nous rapprochons de ce qu'on appelle la coupe annuelle permise.

Selon les prévisions, la demande mondiale de produits à base de pâtes et papiers doublera au cours d'une génération. Si le Canada réussit à combler une partie de cette demande, nous aurons créé des emplois et augmenté nos exportations. Pour ce faire, il faudrait que nous puissions compter sur la pérennité de la récolte forestière et le maintien des coûts à un niveau raisonnable. Nous devons aussi augmenter notre production: c'est pourquoi les programmes d'aménagement forestier ont été accélérés dans tout le pays.

Tout le bois coupé sur les terres publiques est soigneusement mesuré et les entreprises forestières paient chaque pied cube de bois qu'elles

utilisent. En outre, elles versent un loyer pour l'exploitation des terres publiques. Elles partagent aussi, avec les provinces, les frais encourus pour la protection contre les incendies, les insectes et les maladies.

Le soin que nous portons aux forêts est gage de nombreux emplois. Il faut, selon le cas, éclaircir la forêt ou la régénérer. Après la récolte, il faut parfois travailler le sol pour créer une bonne couche de semis. Des centaines de millions de jeunes pousses doivent être mises en terre tous les ans. Pour assurer la production future, près d'un million d'acres doivent, chaque année, recevoir ces soins particuliers.

L'an dernier, l'industrie forestière a versé aux gouvernements près d'un milliard de dollars en impôts, loyers et redevances, et ses employés ont payé un autre milliard en impôts. Une partie de ces sommes est employée à la conservation de notre précieuse richesse

naturelle. Les ministères des terres et forêts et l'industrie forestière elle-même commencent à se demander si cet investissement suffira à assurer une production de bois adéquate. Aussi s'intéresse-ton de plus en plus à la sylviculture pour assurer une production supérieure, tant en quantité qu'en qualité.

Nos produits forestiers nous rapportent plus que toute autre exportation et assurent un emploi sur dix au Canada.

Pour avoir de plus amples renseignements, demandez la nouvelle publication "CROISSANCE" au Service des communications, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, 2300 édifice Sun Life, Montréal, Québec, H3B 2X9.

L'industrie des pâtes et papiers du Canada

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Centre de Gemmologie du Québec
Evaluation de diamants et bijoux pour Assurance et autres.
Diplôme G.I.A.
2848 Boul. Rosemont, (coin 5e ave.)
Tél.: 727-2718

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER 625, Ave du Président Kennedy Montréal - 845-7126

Brevets d'invention MARQUES de COMMERCE Robic, Robic
ET ASSOCIES 1514, avenue McGregor Montréal H3G 1X5 334-0272

BERNARD Z. COHEN
B.A., B.C.L., LL.B.
AVOCAT
1015, Côte du Beaver Hall Suite 424 Montréal, P.Q. Canada
TÉL.: (514) 861-4687

Machine à écrire électronique de TRAITEMENT DE MOTS (word processing)
Recommandée pour exécutifs, avocats, notaires etc...
DÉMONSTRATION SUR DEMANDE
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141

HOULE & LABELLE AVOCATS
388, rue Saint-Jacques, suite 605
Montréal H2Y 1S1
Tél.: (514) 842-3811
Michel Houle Pierre Labelle

SERVICE COMPTABLE G.E.P. Inc.

Comptable gestionnaire

- Comptabilité générale
- Gestion d'entreprises
- Rapports d'impôts particulier - commerce
- Analyse de projet commercial
- Recrutement de personnel administratif

59, Latendresse, Ville Le Gardeur

585-3061

INFORMATIONS INTERNATIONALES



Les fiers yeomen Joe Davis et Bob Harton ont posé hier en compagnie d'un touriste peu commun, le président Hua, qui visitait la Tour de Londres. L'homme d'État chinois a eu par la suite ses premiers entretiens avec Mme Thatcher. (Photolaser AP)

Mission de bonne volonté pour pacifier les Kurdes

TÉHÉRAN (AFP) — Alors que le Kurdistan a connu dimanche une nouvelle flamme de violence, le ministre iranien de l'Intérieur, M. Hacem Sabbaghian, a déclaré hier que toutes les opérations militaires avaient été interrompues, afin de préparer la tâche de la mission gouvernementale de bonne volonté au Kurdistan. Cette mission, a précisé le ministre, doit quitter Téhéran pour le Kurdistan jeudi.

Pour ce même jeudi, à l'occasion de la fête du « Sacrifice », Cheikh Ezzeddine Hosseini a appelé hier les Kurdes à rendre hommage à la mémoire de leurs martyrs. Le leader religieux sunnite kurde a démenti avoir demandé à ses partisans de cesser le feu pendant la durée des négociations avec le gouvernement.

Les violents combats qui se sont déroulés dimanche à Boukan, 80 km au sud de Mahabad, ont fait au moins un mort et trois blessés parmi les gardiens de la révolution de la milice islamique. A Mahabad, des accrochages ont éclaté dans la nuit de dimanche à lundi, principalement autour de la caserne, qui a été endommagée par les tirs de mortier des assaillants, selon la radio.

À Téhéran, une mini-crise gouvernementale a éclaté avec l'annonce dimanche de la démission du ministre de la Santé, M. Kazem Sami, qui justifie son initiative, dans une

victimes de l'épuration. Quelques heurts se sont produits entre étudiants et contre-manifestants islamiques, faisant un blessé, selon la radio de Téhéran.

M. Sami reproche également à l'action du gouvernement d'élargir constamment le fossé entre l'opinion publique et la direction du pays. Il déplore enfin l'absence de toute homogénéité au sein du conseil des ministres, ainsi que de toute politique économique, sociale et autre.

Annoncée par son parti, le Mouvement islamique du peuple iranien (Djama-religieux progressiste), la démission de M. Sami a été acceptée hier par le premier ministre Mehdi Bazargan, qui a reproché au Djama d'avoir affaibli ainsi le gouvernement, alors qu'il avait dimanche affirmé son soutien à M. Sami.

La presse de Téhéran avait en effet dimanche dénoncé le scandale de la présence d'agents de la Savak dans l'administration, et accusé M. Sami d'avoir favorisé l'emploi dans certaines administrations d'anciens savaki.

Parallèlement, les étudiants iraniens ont de nouveau exprimé leur mécontentement hier. Que quelque vingt-cinq mille d'entre eux ont manifesté autour et dans l'université, demandant l'autorisation d'exercer des activités politiques dans les établissements d'enseignement, la suppression des droits d'inscription, et la réintégration des enseignants

Une puissante escadre américaine croise au large de la Corée du Sud

SEOUL (d'après Reuter et AFP) — Tandis que le gouvernement et l'état-major militaire sud-coréens examinaient hier la situation créée par la disparition du président Park Chung-Hee, une puissante flotte américaine croisait au large des côtes de la péninsule.

Dans les milieux militaires japonais, on déclare que cette escadre comprend notamment le porte-avions de 81.000 tonnes Kittyhawk avec à son bord environ 90 appareils, trois contre-torpilleurs, une frégate et trois croiseurs pourvus de missiles. Les navires américains patrouillent dans les eaux internationales de la mer de Chine, au large de la Corée, ajoute-t-on.

A Séoul, le gouvernement et les responsables militaires se sont réunis pour examiner la situation le long de la zone dé-militarisée divisant les deux corées, bien que la situation soit calme à la frontière. Les 600.000 soldats sud-coréens et les 38.000 soldats américains restent placés en état d'alerte pour dissuader la Corée du Nord de profiter du vide politique créé à Séoul par l'assassinat du président Park.

A l'issue de cette réunion, à laquelle ont notamment participé le président par intérim, M. Choi Kyu-Hah, le général Hung Seong-Hwa, administrateur de la loi martiale et le général Kim Jong-Hwan, chef d'état-major inter-armes, un porte-parole a déclaré : « Malgré la mort du président Park, la population garde son calme et conserve sa confiance... grâce à la politique ferme de défense poursuivie par les autorités responsables de la loi martiale ».

Cependant, des milliers de Sud-Coréens, certains ne dissimulant pas leurs armes, ont rendu hier un ultime hommage au président Park, assassiné vendredi soir par le chef des services secrets KCIA. Les manifestants, au nombre de plusieurs milliers, — des lycéens et des étudiants pour la plupart —, entendaient protester contre l'action des gardiens de la révolution, qui, dimanche soir, avaient fait évacuer une cinquantaine d'étudiants qui occupaient les bureaux de l'administration de l'éducation nationale à Tabriz pour appuyer des revendications pour l'emploi universitaire. Cette évacuation avait donné lieu à des bagarres, indique-t-on de même source.

Des coups de feu ont été tirés en l'air lors de la manifestation d'hier, au cours de laquelle des manifestants ont lancé des pierres contre les gardiens de la révolution, selon ces mêmes sources. Le calme était revenu, hier après-midi, à Tabriz, où une certaine tension était signalée.

La dépouille mortelle du chef de l'Etat repose dans un

cercueil recouvert du drapeau national bleu, rouge et blanc, exposé dans sa résidence officielle proche du siège du gouvernement. Ce dernier bâtiment est gardé par d'importantes forces de sécurité, équipées de blindés, alors que des queues se sont formées dans tout le pays pour prier et brûler de l'encens devant tous les autels bouddhistes.

Jusqu'à présent, seuls les membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale ont été autorisés à venir se re-

ueiller devant le cercueil. Les obsèques nationales du président Park, qui a dirigé la Corée du Sud depuis dix-huit ans, auront lieu samedi.

La population a visiblement été ébranlée par sa disparition tragique. La radio et la télévision diffusent de la musique funèbre entrecoupée par des bulletins d'informations et des éloges du défunt.

La capitale présente néanmoins son aspect normal. Les banques, la plupart des magasins et la bourse ont ouvert

leurs portes comme à l'accoutumée. Le couvre-feu, d'une durée de six heures a seulement été mis en place pour conséquence de faire chuter les entrées de cinéma.

La troupe équipée d'armes automatiques protège les principaux bâtiments publics. Source informée, on indique que la garnison de la capitale a reçu des renforts.

Le président Park Chung Hee a été assassiné sur l'ordre des Etats-Unis, suggère hier la presse soviétique.

« Park Chung Hee a été éliminé parce qu'il ne pouvait plus assurer effectivement les intérêts de la nation sud-coréenne et de ses protecteurs outre-mer », écrivaient hier soir les Izvestia, organe du gouvernement soviétique. « Ce n'est pas la première fois que des moyens semblables sont utilisés par la CIA américaine », poursuit le journal, qui rappelle l'assassinat de Trujillo à Saint-Domingue, de Ngo Dinh Diem au Sud-Vietnam, « et d'autres dirigeants ».

Begin remplacera lui-même Dayan

JÉRUSALEM (AFP) — M. Menahem Begin, premier ministre israélien, a décidé d'assurer lui-même l'intérim au ministère des Affaires étrangères, vacant depuis la démission de M. Moshe Dayan et, selon les milieux gouvernementaux de Jérusalem, aurait choisi de remplacer aux Finances M. Simha Ehrlich par M. Yigael Horowitz, qui avait été ministre de l'Industrie et du Commerce de juin 1977 à septembre 1978.

Ce remaniement devrait être approuvé au cours de la réunion hebdomadaire du cabinet dimanche prochain. Le premier ministre a paré au plus urgent car la dégradation de la situation économique pose beaucoup plus de problèmes intérieurs que la démission, il y a huit jours, du ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan.

M. Horowitz a déjà annoncé la couleur : il procédera à des coupes sombres dans tous les budgets ministériels et envisage même des licenciements administratifs afin de réduire la dépendance d'Israël de l'aide extérieure publique et privée. S'il arrive à s'imposer, M. Horowitz, selon les observateurs, aidera le gouvernement Begin à se ressaisir en matière économique. Mais, en

jordanie. Le gouvernement avait subi en effet une grave déconvenue avec le jugement rendu la semaine dernière par la Cour suprême de Jérusalem, ordonnant l'évacuation d'une colonie de peuplement à Eilon Moreh, dans le nord de

la Cisjordanie, avant le 22 novembre.

Par ailleurs, le mouvement religieux colonisateur Gouch Emounim a annoncé hier qu'il allait compliquer le jeu en doublant le nombre des colonies existantes en Cisjordanie.

Boston sans escale? Seulement avec Delta!

Nous avons six vols sans escale vers Boston, de 7h30 à 20h30. En seulement 56 minutes, vous êtes à destination. Donc, aucune perte de temps. Pour vos réservations, communiquez avec Delta au 337-5520, ou avec votre agent de voyage. Delta est toujours là.



Détenteur d'un permis du Québec.
Horaires sujets à changement sans préavis.

Oriental

Montréal-Vancouver sans escale à 10h30 l'avant-midi. Les mardis, mercredis, vendredis et dimanches, correspondance 747 sans escale de CPAir de Vancouver à TOKYO. À Tokyo, correspondances d'autres lignes aériennes vers SEOUL, TAIPEH, MANILLE, BANGKOK et SINGAPOUR. De plus, trois fois par semaine, notre 747 poursuit son trajet de Tokyo à HONG KONG.



Réservez, heures de départ, décalage horaire, durée du vol, service de bord, heures d'arrivée et correspondances, voilà ce qui, à part mille autres détails, vous trotte par la tête à l'approche d'un voyage d'affaires. Ces préoccupations, nous en faisons notre affaire chez CPAir. Confiez-nous et soyez rassuré. Après tout, nous desservons l'Orient depuis 30 ans.



authentique incomparable romantique

Notre service classe
Empress si vous payez le plein tarif économique: choix de deux entrées chaudes, plats de fins gourmets, vins et liqueurs européens, musique stéréo et cinéma. Le tout à titre gracieux.
Tout est prévu pour votre plus grand confort
• Le service inimitable de CPAir (nos clients finissent par ne plus s'en passer).
• Vol 747 depuis Vancouver à l'aller et jusqu'à cette ville au retour.
• Même avion jusqu'à Hong Kong, sauf pour votre correspondance à Vancouver.

Excursions (de Montréal)
• L'incomparable Orient IT9CP1J801
\$1980 Un prix des plus intéressants pour cette envoutante excursion de 15 jours, où vous aurez l'occasion de découvrir l'Orient: Tokyo, Kamakura et Hakone au Japon, Taïpeh dans l'île de Formose, puis Hong Kong. Le prix du forfait comprend le tarif aérien aller-retour établi pour un groupe minimum de 10 personnes formé à votre intention, les correspondances entre les hôtels de première classe et les aéroports, les taxes hôtelières et 13 nuits d'hébergement (deux personnes par chambre). Ce prix, qui ne comprend pas les taxes de transport, peut être modifié sans préavis. Brochure en

couleurs gratuite sur demande.
• République populaire de Chine
Nous vous offrons plusieurs excursions passionnantes. Brochure en couleurs gratuite sur demande.
En collaboration avec les Lignes aériennes japonaises.

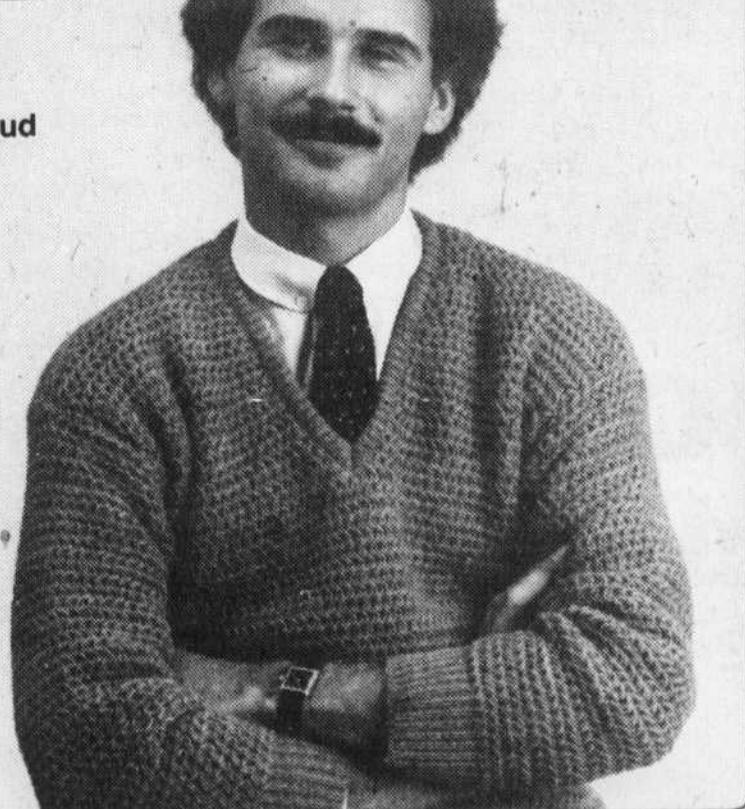
Appelez votre agent de voyages. Ou bien, communiquez avec CPAir au 931-2233 (région de Montréal). Dans certaines parties du Québec, composez sans frais 1-800-361-8026.

On vole à votre service
CPAir

Place Bonaventure 6818, rue St-Bruno 875-2013 273-2851 Place Québec 524-5263

ARMAND BOUDRIAS

Importation européenne
Col V
Louis Féraud



Kennedy est en lice pour la présidence

WASHINGTON (AFP) — Après plusieurs semaines d'hésitations, le sénateur Edward Kennedy a finalement formé hier un comité de campagne qui fait de lui un candidat officiel pour l'élection présidentielle de 1980.

Le sénateur, qui a laissé à son beau-frère, M. Stephen Smith, nommé président du comité, le soin d'en annoncer la création, se réserve pourtant d'officialiser définitivement sa candidature à l'investiture du Parti démocrate le 7 novembre à Boston, dans l'Etat du Massachusetts, dont il est l'élu.

Mais la conférence de presse de M. Smith hier pour annoncer la création du comité n'en a pas moins pris l'aspect d'un véritable lancement de la campagne, dans l'ancien hall d'exposition de Cadillac, à Washington, où le comité du sénateur va installer ses bureaux.

Le sénateur « Ted » Kennedy est ainsi le troisième des frères Kennedy à se lancer dans la course à la présidence des Etats-Unis. Le premier, John, avait été assassiné pendant son mandat en 1963 à Dallas, le deuxième, Robert, avait été tué pendant la campagne pour les présidentielles de 1968.

Une foule considérable de sympathisants, plusieurs membres de la famille Kennedy, notamment Ethel, la veuve de Robert Kennedy, ainsi qu'une centaine

de journalistes s'étaient rassemblés dans le hangar vide de meubles, mais orné de guirlandes tricolores et d'affiches clamant « Kennedy pour président » où se faisait l'annonce.

Nous ferons campagne pour l'élection de délégués favorables à notre candidature dans toutes les parties du pays, a souligné M. Smith. Nous espérons que tous les citoyens américains qui partagent notre conviction que le sénateur Kennedy doit être le prochain président se joindront à la campagne qui commence aujourd'hui.

Si l'on en croit les derniers sondages, le sénateur du Massachusetts a pour l'instant le vent en poupe. « Je préfère Kennedy à Carter, a déclaré un chauffeur de taxi noir attiré par l'événement, il sera mieux conseillé ». L'influent maire de Chicago, Mme Jane Byrne, se propose d'annoncer officiellement aujourd'hui son soutien à Edward Kennedy.

Ainsi que l'a souligné M. Smith, la création du comité officiel Kennedy a pour effet de faire disparaître les multiples comités non autorisés qui s'étaient créés pour le pousser à se présenter. De ce fait, les contributions individuelles à sa campagne deviennent limitées à 1.000 dollars, alors que les comités non officiels pouvaient accepter jusqu'à 5.000 dollars par personne.

La situation reste explosive dans la Corne de l'Afrique

SHILABO (AFP) — La situation reste explosive dans la Corne de l'Afrique, malgré la victoire militaire de l'Ethiopie dans l'Ogaden au printemps 1978.

Les Ethiopiens, avec l'aide des Soviétiques et des Cubains, ont certes conquis les grandes villes et infligé une lourde défaite aux troupes régulières somaliennes intervenues officiellement pour aider les combattants du Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO), mais l'armée éthiopienne ne contrôle pas pour autant tout le terrain : le Front opère librement en dehors des villes dans de larges régions, surtout dans le sud vers la frontière somalienne.

Autre élément d'instabilité : les populations civiles d'origine somali qui avaient fui les villes lors des bombardements éthiopiens, au début de l'année 1978, ont refusé dans une large proportion de retourner chez elles. Elles vivent précairement dans la brousse ou continuent d'affluer en Somalie, où les camps de réfugiés abritent maintenant près de 350.000 personnes, plus d'un dixième de la population de l'Ogaden.

Shilabo, capitale régionale située près de la route qui relie en temps de paix Addis Abeba à Mogadiscio, a quelque 170 kilomètres du poste-frontière somalien, est restée sous le contrôle du Front depuis juillet 1977.

La petite ville construite en « dur » a été en partie dynamitée lorsque les Ethiopiens l'ont évacuée ! Les quelque 3.000 habitants ont refusé d'y retourner et ont construit à quelques centaines de mètres à peine des logements provisoires en bois et branchages, comme si la reconstruction de la ville n'en valait pas la peine.

« Nous savons que la lutte sera longue et nous nous préparons à toutes les éventualités », déclare une femme de Shilabo. « Notre terre est ici et nous continuons à nous battre jusqu'à notre indépendance ».

Le mot « indépendance » m'a été répété tout au long de

ma visite dans les territoires contrôlés par le Front. « Djibouti est bien devenu indépendant », me dit un responsable du Front, ajoutant : « Pourquoi pas nous ? ». Il souligne que, dans le contexte africain, une telle solution pourrait être accueillie plus favorablement que l'idée d'une « grande Somalie » préconisée dans le passé par les dirigeants de Mogadiscio.

« L'indifférence éthiopienne à l'égard du développement de l'Ogaden, et la répression des populations somali avant et après la guerre, nous poussent à réclamer le droit à l'autodétermination qui devrait aboutir à l'indépendance », me dit-on.

La richesse du cheptel de l'Ogaden devrait en grande partie garantir, selon le Front, la viabilité économique de la « Somalie occidentale ».

Déjà, le FLSO a imposé un système de taxation sur le commerce avec la Somalie, centré sur le bétail. Cela fait partie des structures politiques, économiques et administratives que le Front commence à implanter dans les territoires qu'il contrôle.

« Nos principaux problèmes sont la santé et l'éducation », souligne un responsable.

Le Front, affirme-t-il, reçoit une aide « essentiellement humanitaire » de certains pays arabes, dont l'Irak, la Syrie, le Qatar, le Koweït et l'Arabie saoudite. « Nous avons reçu un message de l'ayatollah Khomeiny et nous avons l'intention d'envoyer très prochainement une délégation en Iran pour expliquer notre cause », a révélé cette même source.

Le FLSO espère ainsi bénéficier d'une certaine solidarité islamique face au marxisme éthiopien. Tout comme la Somalie qui tente de reconstruire son arsenal militaire pour, dit-elle, rétablir « l'équilibre des armements » dans la région. L'Ethiopie, quant à elle, ne paraît pas prête à négocier ni avec la Somalie, ni avec le Front. Dans ces conditions, les perspectives d'une solution durable dans la Corne

GISTE MANNEQUIN TÉLÉPHONISTE FLEURISTE MILITOMMISSAIRE BIBLIOTHÈQUE DOCTEUR ARTISTE ASUE MÉTÉOROLOGISTE PRÉSIDENT SECRÉTAIRE ADIRECTEUR GÉNÉRAL NOTAIRE GÉRANTE DE BANQUET DE SÉCURITÉ POMPISTE CHAUFFEUR DE TAXI CEUR POMPISTE CHAUFFEUR CONDUCTEUR DE 4 X 4 ER ADMINISTRATEUR MÉDECIN AVOCAT MINISTRSEUR AGENT D'INFORMATION PSYCHIATRE VÉCUISSINIÈRE OUVRIÈRE MASSEUSE ARBITRE MOTC AVIATRICE ÉCRIVAIN POÈTE MUSICIEN JOURNCHER DENTUROLOGUE GRAPHISTE PHOTOGRAPE POÈTE NOTAIRE MUSICIEN PEINTRE AVIATRICE EUR GÉNÉRAL PRÉSIDENT ARTISTE TÉLÉPHONISTE VENDEUSE NOTAIRE MUSICIEN POÈTE MAIRE PEINGENT DE SÉCURITÉ AGENT D'INFORMATION MAIRE EUR GÉNÉRAL PRÉSIDENT ARTISTE MASSEUSE EUR ARCHITECTE AVOCAT NOTAIRE COMMUNAUTAIRE DOCTEUR ADMINISTRATEUR PRÉSIDPHOTOGRAPHE ÉCRIVAIN MÉTÉOROLOGISTE ÉTALAGISTE FLEURISTE MANNEQUIN FERMICIENNE GÉRANTE DE BANQUE AGENT D'INPSYCHIATRE VÉTÉRINAIRE AVIATRICE ÉDITUSE TÉLÉPHONISTE MAIRE SCULPTEUR ÉTALAGISTE MANNEQUIN FERMIERE DITORIALISTE MÉNAGÈRE COMMERÇANTE RIFICATION VÉTÉRINAIRE PEINTRE AVIAT D'IMMEUBLES CONDUCTEUR DE 4 X 4 PRÉSIDENT ASTROLOGUE TEUR INGFÉ COMMUNIQUE GÉRALE MUSICIENNE VENDEUSE ÉDITORIALISTE MÉNAGÈRE RECHERCHEUR ARTISTE PHOTOGRAPHE ARCHITÉ GÉNÉRAL OUVRIÈRE AVOURNALISTE GRAPHISTE GISTE FERMIERE ESTHÉTIQUE AGENT D'INFORMATION ASTROLOGUE PRÉSIDENT DÉP

Les Basques en grève

MADRID (AP) — La plus grande partie de la population a suivi hier matin le mot d'ordre de grève générale de 24 heures au pays basque lancé par les syndicats de gauche pour protester contre l'assassinat d'un ouvrier socialiste par des militants de l'ETA, deux jours après le référendum sur l'autonomie.

À Bilbao, les usines, les transports publics et les services postaux étaient paralysés, et de nombreux magasins étaient fermés. La grève a été suivie à 50 pour cent dans la province du Guipúzcoa, et dans une moindre mesure à Victoria, capitale de la province d'Alava.

A Saint-Sébastien, les liaisons ferroviaires avec la France n'ont pas été assurées. La grève était totale à Irun, à la frontière, où toutes les banques étaient fermées. Grève totale également, selon l'UGT (centrale syndicale socialiste) dans les villes basques de Mondragon, Eibar, Hernani et Zumarraga.

L'UGT et les commissions ouvrières (communistes) avaient appelé à la grève après la mort de German Lopez Gonzalez, un ouvrier non basque de 34 ans tué samedi à Zumaya, près de Saint-Sébastien. Le secrétaire général du syndicat socialiste, M. Txiki Benegas, a fait observer qu'il s'agissait de la première grande grève organisée au pays basque contre le terrorisme et l'ETA.

A Madrid un porte-parole du premier ministre Adolfo Suarez, a réaffirmé que l'assassinat avait été perpétré par l'ETA, en dépit des informations selon lesquelles l'attentat aurait été commis par des militants échappant au contrôle direct de l'organisation séparatiste.

RECHERCHONS! DERNIERS 2 JOURS

FOURRURES USAGÉES

Nous voulons acheter et paier tous les types de manteaux usagés en fourrure.

Recherchons spécialement: vison, renard, loup, raton laveur et rat musqué.

Ribnick Furs
224 N 1st St., Mpls., MN

Apportez vos fourrures au HOLIDAY INN
420 Sherbrooke O.

Mardi 30 oct.
Mercredi 31 oct.
de 11 h à 19 h.

Demandez le numéro de chambre à la réception.

La France veut s'opposer à toute modification des accords de Berlin

BERLIN (AFP) — Le président français Valery Giscard d'Estaing a réaffirmé hier aux Berlinois que la France était « résolue à s'opposer sans faille à toute modification unilatérale des accords de Berlin ».

« Je suis venu personnellement vous porter le témoignage de cette détermination », a déclaré le chef de l'Etat à la bibliothèque d'Etat de Berlin, où le chancelier Helmut Schmidt avait rejoint en fin de matinée le président français et le bourgmestre régent de Berlin-Ouest, M. Dietrich Stobbe.

Applaudi à plusieurs reprises, M. Giscard d'Estaing a déclaré que « si les circonstances l'exigeaient, la France, comme par le passé, apporterait sa contribution à la sécurité de Berlin ». « La liberté de Berlin, c'est aussi la notre », a conclu le président français.

Il avait exposé les mêmes thèmes en allemand peu de temps après son arrivée hier matin, devant l'hôtel de ville de Wedding, avant le défilé de la garnison française. « Comme toujours, a dit-il, la France tiendra ses engagements ».

Le président français avait tenu cependant à rappeler à cette occasion l'attachement de la France à la politique de défense. « Nous recherchons activement, a-t-il dit, la défense en Europe. Or la défense repose avant tout sur le respect du droit. Le sort de Berlin s'inscrit tout entier dans le droit ».

De son côté, le mouvement du guérilla du Front patrioti-

Cette visite d'une douzaine d'heures du président de la République, menée au pas de charge sous un vent glacial, s'inscrivait dans un cadre très précis. Ne rien dire, ne rien faire qui puisse laisser planer le moindre doute, de ce côté du mur, sur la résolution de la France de s'en tenir aux accords de 1971, mais qui puisse également apparaître, de l'autre côté, comme un défi à la défense.

Il fallait également tenir compte, dans un protocole un peu acrobatique, du fait qu'à

Berlin-Ouest le chancelier Helmut Schmidt est une sorte d'invité privilégié, comme son hôte français.

Cet exercice de corde raide n'avait jamais été tenté par un président français, alors que les deux autres puissances « protectrices », les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ont déjà envoyé à Berlin leur président et leur rép

ent.

Le président français a été récompensé de son effort. Par l'accueil des Berlinois, d'abord, nombreux à l'accueillir malgré le froid. Il y a même

eu un bain de foule dans l'après-midi, sur la célèbre avenue du « Kurfürstendamm ». Ensuite par l'hommage rendu par les autorités de Berlin-Ouest à la constance et à la ténacité de la diplomatie française dans le règlement d'un problème longtemps inextricable né de la Deuxième Guerre mondiale, et à une attitude de fermeté qui, de l'avoir général, est pour une bonne part responsable des accords de 1971.

Restait le problème du mur,

lieu du visage. Il était difficile pour le protocole de l'ignorer, et pour le cortège, de ne pas y faire un arrêt au moins symbolique. Le président Français s'est recueilli un instant devant la croix rappelant la mort d'un fugitif en 1961.

Un peu plus tard, évoquant dans une allocution la « façade affligeante » de la ceinture de béton et de barbelés qui coupe en deux l'ancienne capitale, il avait parlé de ce « mur où il s'était rendu avec émotion, mais sans résignation ».

un règlement négocié en Rhodesie.

Un dépit des déclarations apparemment intrinsèques faites au cours des derniers jours par les chefs du FP, Mugabe et Nkomo semblent prêts à adopter une position moins dure envers certains aspects des propositions britanniques, estime-t-on.

C'est ainsi qu'on laisse entendre, dans les milieux proches de la délégation du FP, que MM. Mugabe et Nkomo considèrent que plusieurs aspects du plan britannique d'accepter le plan britannique pour la période pré-électorale a été loué par lord Carrington.

Cependant,

le général Peter Walls, commandant en chef des forces rhodesiennes, a déclaré au cours d'une interview télévisée qu'il était résolu à « démolir » les maquisards du FP si MM. Nkomo et Mugabe refusaient d'accepter

Le sommet rhodésien achoppe sur le problème de la prise en charge

LONDRES (AFP) — Le problème du contrôle de l'administration rhodésienne demeure l'un des principaux obstacles restant à franchir de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie, estimant hier les observateurs à Lancaster House.

La délégation britannique dirigée par lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, continue à insister sur la prise en charge directe de l'administration et de l'armée rhodésiennes, estimant que l'administration britannique dotée de pleins pouvoirs exécutifs.

Lord Carrington a souligné hier matin que ce problème devrait être réglé avant que les participants à la conférence de Lancaster House entament les discussions sur l'organisation d'un cessez-le-feu en Rhodésie.

Il a réaffirmé que les propositions du FP sur la création d'un conseil exécutif, composé d'une majorité de membres du mouvement de guérilla

étaient inacceptables. Selon lord Carrington, seul un gouverneur britannique contrôlant non seulement l'administration mais aussi l'armée et la police rhodésiennes serait en mesure de faire respecter le cessez-le-feu. La décision de l'évêque Muzorewa

d'accepter le plan britannique pour la période pré-électorale a été louée par lord Carrington.

Cependant, le général Peter Walls, commandant en chef des forces rhodésiennes, a déclaré au cours d'une interview télévisée qu'il était résolu à « démolir » les maquisards du FP si MM. Nkomo et Mugabe refusaient d'accepter

le plan britannique pour la période pré-électorale, estime-t-on.

Cependant, le général Peter Walls, commandant en chef des forces rhodésiennes, a déclaré au cours d'une interview télévisée qu'il était résolu à « démolir » les maquisards du FP si MM. Nkomo et Mugabe refusaient d'accepter

À PROPOS DE NOS AFFAIRES MUNICIPALES



Aux prochaines élections municipales OUI je vote!

Je n'ai pas besoin d'être propriétaire pour voter. Citoyen de ma municipalité, j'ai le droit de prendre une part active aux élections de mon conseil. Alors, je prends mes responsabilités!

POUR EXERCER SON DROIT DE VOTE

Il suffit d'avoir 18 ans ou plus; d'avoir la citoyenneté canadienne; d'être domicilié dans une municipalité depuis au moins 12 mois.

en ville:

une personne doit figurer sur la liste électorale en vigueur.

à la campagne:

une personne doit être inscrite sur le rôle d'évaluation de la municipalité. Le citoyen qui n'est pas propriétaire doit s'assurer auprès du secrétaire trésorier que son nom est inscrit au rôle d'évaluation.

Soyons membre actif de notre municipalité

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires municipales

Les «agressions économiques» des États-Unis sont dénoncées à l'OEA

LA PAZ (AFP) — L'Organisation des États américains (OEA) a montré son attachement à l'élaboration d'un «nouvel ordre économique» et à la démocratisation rapide des gouvernements de la région, estimaient les observateurs, hier, à la suite de la publication du projet de «déclaration de La Paz».

Ce texte — qui constitue une synthèse des travaux de l'assemblée générale de l'OEA, réunie depuis le 22 octobre dernier, en Bolivie, et qui définit les objectifs de l'organisation pour les années à venir — a été mis au point par un groupe de travail spécialisé pour être soumis à l'assemblée générale.

La déclaration de La Paz prône la coopération entre pays latino-américains et caribéens et l'ouverture de consultations ayant toute décision pouvant affecter l'économie

latino-américaine. Selon les observateurs, l'OEA fait ainsi preuve de sa volonté de renforcer la capacité d'action des pays du Sud contre les «agressions économiques» des États-Unis.

Le document affirme aussi la nécessité, pour les gouvernements latino-américains qui n'ont pas encore fait, de glisser sans secousse vers une forme démocratique de pouvoir.

Les pays «libéraux» de l'OEA, notent les observateurs, ont souligné que les dictatures sont désormais incompatibles avec les notions de développement, de coopération et de modernisme politique.

Dans cette déclaration, l'OEA affirme toutefois son attachement au pluralisme idéologique. Selon les observateurs, ceci explique pourquoi l'Argentin Alejandro Or-

tega a été réélu secrétaire général de l'Amérique latine a été considérée à l'assemblée générale de l'OEA qui termine ses travaux demain à La Paz, comme un obstacle majeur au développement économique de la région.

Elle préconise aussi un effort général pour aider les pays géographiquement désavantageés, en particulier ceux qui sont dépourvus de littoral. Selon les observateurs, elle confirme ainsi son soutien à la revendication bolivienne d'accès à la mer tout en évitant de heurter trop brutalement le Chili.

En préconisant le règlement par voie pacifique des conflits entre Etats, elle signale, à l'attention de tous, les conflits territoriaux qui opposent actuellement le Chili à la Bolivie et à l'Argentine, le Venezuela à la Colombie, le Pérou à l'Équateur, le Salvador au Honduras.

D'autre part, l'attitude économique des États-Unis à l'é-

gard de l'Amérique latine a été minimisée à l'assemblée générale de l'OEA qui termine ses travaux demain à La Paz, comme un obstacle majeur au développement économique de la région.

L'importance du procès intenté aux États-Unis par les représentations latino-américaines a été minimisée en raison du côté spectaculaire des grands débats concernant les droits de l'homme, le conflit chileno-bolivien, l'élection du secrétaire général et la réorganisation de l'OEA. Elle n'en est pas moins réelle.

Le gouvernement Carter est attaqué sur cinq points essentiels: ses mesures de protectionnisme douanier, son projet de vente de ses réserves stratégiques d'étain, l'augmentation du droit de péage sur le canal de Panama, sa décision de faire passer de 66 à 62 pour cent sa quote part dans le budget de l'OEA et, d'une manière générale, les actes «d'agression économique» commis par les groupes du grand capital nord-américain, comme les producteurs de betteraves à sucre, qui interdisent l'entrée aux États-Unis de ce produit en provenance d'Amérique latine.

Castro a affirmé que le «débarquement-exercice» de 2.200 marines américains à la base américaine de Guantánamo (Cuba), le 14 octobre dernier, prouvait que les États-Unis font «peu de cas de la souveraineté des autres nations». Il a ajouté que Cuba ne se laisserait «ni provoquer, ni intimider» par cette «démonstration de force».

Un spécialiste péruvien a estimé que le protectionnisme douanier des États-Unis avait coûté \$20 millions aux pays latino-américains au cours des dernières années.

Une étude du Comité économique interaméricain indique que l'augmentation du droit

de péage sur le canal de Panama provoquera une diminution de 15 pour cent des exportations latino-américaines, si elle atteint 50 pour cent de plus que le coût actuel.

Des spécialistes boliviens ont calculé que la vente par les États-Unis des 35.000 tonnes qui constituent leurs réserves stratégiques d'étain peut représenter une perte de \$8 millions par an pour la Bolivie, gros producteur de ce métal, et dont les excédents qui étaient de 8.000 tonnes en 1978 atteindront 10.000 tonnes en 1979.

Cette situation globale a fait dire à l'un des premiers orateurs du débat général de l'OEA à La Paz, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères, M. José Alberto Zambrano, que l'OEA ne représentait plus une seule région mais bien deux: l'Amérique latine et les États-Unis.

Pour se défendre, l'Amérique latine, qui fait bloc contre les États-Unis, a prévu de réclamer au gouvernement nord-américain l'application d'un système de consultations préalables à toute mesure pouvant avoir des répercussions sur les économies des pays du sud.

Ce vœu fait partie de ce que l'on désigne désormais à l'OEA sous le nom de «politique pour un nouvel ordre économique». La résolution rédigée à cet effet a été adoptée à une très forte majorité par les États latino-américains mais les États-Unis ont refusé de la voter.

Raul Castro dénonce les «déficiences» du socialisme

LA HAVANE (AFP) — Le ministre Cubain des Forces armées, M. Raul Castro, a critiqué, dimanche soir, à La Havane, les «déficiences» du socialisme cubain et s'est déclaré partisan du limogeage des cadres et dirigeants incapables.

Le frère du président Fidel Castro et «numéro 2» du régime a fait ces déclarations dans un long discours, prononcé à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort du commandant Camilo Cienfuegos, héros de la révolution cubaine.

Il a notamment dénoncé les «multiples exemples d'irresponsabilité, de désorganisation et d'indiscipline» ainsi que «les cadres qui évitent d'affronter les éléments qui ont fait du mépris des normes socialistes une habitude». M.

Castro s'en est également pris à «ceux qui sont plus préoccupés de conserver leurs postes que de répondre aux besoins du peuple».

Il a particulièrement critiqué les défauts de l'administration et des services qui provoquent, selon lui, «une irritation justifiée», notamment au niveau des quartiers, des hôpitaux et des écoles. Se défendant de vouloir ouvrir une «chasse aux sorcières», M. Raul Castro a toutefois rejeté la tolérance, qui «conduit à l'inertie».

Selon les observateurs, la publication intégrale de ces déclarations dans le quotidien Granma, journal du PC cubain, témoigne du souci actuel des dirigeants de régler les difficultés intérieures.

Dans le même discours, M.

200 Hongrois pétitionnent contre le procès de Prague

PARIS (AFP) — Près de deux cents intellectuels hongrois ont signé une pétition protestant contre le procès et la condamnation de six militants de la Charte 77 à Prague et demandant leur libération, a-t-on appris hier à Paris.

Cette pétition, dont le texte a été téléphoné de Budapest à Paris et qui porte la date du 29 octobre, a été transmise simultanément au Conseil présidentiel de la République populaire de Hongrie et aux portes-parole de la Charte 77 à Prague.

Parmi les signataires de ce texte, figurent des philosophes, des cinéastes, des mathématiciens, des compositeurs, des écrivains et poètes, des historiens, des économistes et des professeurs.

D'autre part, l'ambassadeur des États-Unis à Prague, M. Frank Meehan, a été rappelé en consultations à Washington pour participer à un réexamen des relations américano-tchécoslovaques à la lumière de la récente condamnation de six dissidents pour subversion, a annoncé hier le département d'État.

La semaine dernière, après avoir vigoureusement dénoncé le procès des six, le gouvernement américain avait décidé d'annuler la visite que devait faire en novembre à Prague l'un des sous-secrétaires adjoints pour les affaires européennes, M. Robert Barry.

Au département d'État, on indique que les consultations auxquelles participera l'ambassadeur, seront brèves. Celui-ci, qui est attendu à Washington demain, regagnera son poste aussitôt après.

Le rappel en consultations de M. Meehan et l'annulation de la visite de M. Barry représentent surtout des gestes symboliques et ne seront pas suivis d'autres mesures à l'encontre du gouvernement tchécoslovaque, estiment les observateurs. Les relations entre Prague et Washington sont en effet réduites en raison d'un contentieux vieux de 30 ans sur les compensations des biens saisis de part et d'autre après l'arrivée des communistes au pouvoir à Prague en février 1948.

Enfin, «le procès de Prague a été fait avec l'aval de Moscou où le groupe gravitant autour de Mikhaïl Souslov et Boris Ponomarev (idéologues du Parti) prônent la confrontation» avec l'Occident, a affirmé, hier à Vienne m. Jiri Pelikan, ancien chef de la télévision tchécoslovaque sous Alexandre Dubcek et député au Parlement européen.

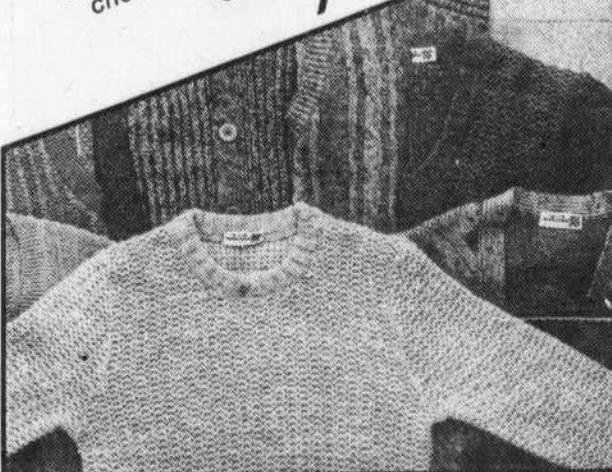
RODIER MONSIEUR

Première marque de France

1110 ouest,
Sherbrooke
842-2327
Place Bonaventure
878-9556

en vente
chez

Eddy



Taux majorés

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission des Obligations d'Epargne du Canada a été majoré à 11% pour la première année et à 10 1/2% pour chacune des 6 années suivantes. Le nouveau rendement annuel moyen à l'échéance de ces obligations est de 10,59%.

Tous ceux qui ont déjà acheté ou qui achèteront les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada bénéficieront des taux d'intérêt majorés même si l'ancien taux apparaît sur leurs obligations.

Sûres, rentables, faciles à encaisser

Les Obligations d'Epargne du Canada sont un placement sûr puisqu'elles

offrent comme garantie l'ensemble des richesses du pays. De plus, elles rapportent bien, d'année en année, et sont faciles à encaisser lorsque vous le désirez.

Un choix d'obligations

Les Obligations d'Epargne du Canada vous sont offertes sous deux formes:

—L'obligation à intérêt régulier paie intérêt le 1^{er} novembre de chaque année, aux nouveaux taux majorés.

—L'obligation à intérêt composé permet de réinvestir automatiquement l'intérêt et de gagner de l'intérêt sur l'intérêt.

Grâce aux nouveaux taux, une obligation à intérêt composé de \$100 vaudra \$202.37 à l'échéance dans 7 ans.

Faciles à acheter

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada sont déjà en vente chez tous les agents vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires. Vous pouvez les acheter selon différentes coupures, jusqu'à concurrence de \$25 000. Ne tardez pas! Achetez les vôtres dès aujourd'hui.

Rendement majoré sur les émissions antérieures

Le taux de rendement de toutes les émissions antérieures non échues des Obligations d'Epargne du Canada a été majoré à 11% pour l'année débutant le 1^{er} novembre 1979 et à 10 1/2% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. Quant aux émissions datées d'avant 1977, les bonus payables en espèces à l'échéance de ces obligations seront augmentés en fonction de cette majoration. Pour ce qui est des émissions des deux dernières années, les taux d'intérêt majorés seront payables chaque année jusqu'à leur échéance respective.

Renseignez-vous à votre banque ou à toute autre institution financière autorisée.

Elles valent leur pesant d'or!

Achetez les vôtres dès aujourd'hui!

Une fusillade fait 23 morts au Salvador

SAN SALVADOR (AFP) — Vingt-trois personnes ont été tuées et plus de cent autres blessées lors d'une manifestation de l'organisation trotskiste Ligues populaires du 28 février (LP-28) hier après-midi à San Salvador, selon un premier décompte des cadavres qui jonchent les rues.

Des spécialistes boliviens ont calculé que la vente par les États-Unis des 35.000 tonnes qui constituent leurs réserves stratégiques d'étain peut représenter une perte de \$8 millions par an pour la Bolivie, gros producteur de ce métal, et dont les excédents qui étaient de 8.000 tonnes en 1978 atteindront 10.000 tonnes en 1979.

Une vive fusillade s'est déroulée pendant plus d'une heure dans le centre de la capitale alors que les manifestants cherchaient à s'approcher d'un bâtiment abritant les locaux du quotidien Prensa Grafica, dont la façade avait été détruite la veille par une bombe. L'attentat avait été revendiqué par l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), bras armé du LP-28.

La junte de gouvernement révolutionnaire a rejeté sur «les groupes subversifs» la responsabilité de la fusillade. Des francs-tireurs extrémistes, a-t-elle expliqué, ont ouvert le feu sur les forces de l'ordre chargées de protéger le bâtiment et celles-ci n'ont pu que riposter. Dès le début de la fusillade, les rues de la capitale, qui étaient remplies de curieux, se sont vides en un instant.

D'autre part, dans un communiqué qui a créé une certaine surprise à San Salvador, le Bloc populaire révolutionnaire (BPR), invoquant «l'attitude collaboratrice» des quelque 250 otages détenus par ses commandos depuis mercredi dernier aux sièges des ministères du Travail et de l'Économie, a annoncé qu'il leur rendait la liberté hier à 16 h 30.

Le Bloc a invité les familles des otages à se rassembler devant les deux ministères pour venir chercher leurs parents. Jusqu'à présent, le Bloc avait toujours mis comme condition à la libération de ses otages la satisfaction entière de ses exigences, au nombre desquelles figurait

une augmentation générale des salaires de cent pour cent.

Néanmoins, une semaine cruciale a commencé hier pour la junte de gouvernement révolutionnaire du Salvador, dont l'autorité est gravement défiée par les groupes extrémistes de gauche.

Ces derniers occupent impunément depuis six jours tout le centre de la capitale, paralyssent toute activité commerciale et le «Bloc populaire révolutionnaire» (BPR) a pu détenir, depuis mercredi dernier, 250 otages dans les ministères du Travail et de l'Économie.

Face à cette impasse, au milieu d'une tension croissante et du mécontentement de différents secteurs de la vie économique, la junte qui avait renversé le régime du général Romero, voici deux semaines, se devra de prendre rapidement une décision, estiment les observateurs.

Elle a fait preuve jusqu'ici d'une modération et d'une patience pratiquement inconnues au Salvador, allant jusqu'à qualifier philosophiquement l'occupation des ministères de «conséquence de la vie démocratique».

Mais l'intransigeance des groupes révolutionnaires — qui occupent également la cathédrale et deux églises de San Salvador — est aussi grande que leur détermination: ainsi deux tremblements de terre samedi n'avaient pas calme leurs appels à la «vraie révolution».

Les revendications du BPR, telles les augmentations de salaire de cent pour tous pour tous les travailleurs, étaient peu réalisables. Pour presque tout le reste, la junte avait coupé l'herbe sous les pieds des extrémistes en annonçant son attachement au respect des droits de l'homme, la libération de tous les prisonniers politiques, son acceptation de tous les courants idéologiques et la distribution équitable de la richesse.

Poursuivre la rénovation

Suite de la page 5

ves. Nous avons décidé de procéder par étapes — l'étapisme n'étant pas l'apanage exclusif du gouvernement québécois — pour que progresse le plus rapidement possible la rénovation du système fédéral. La première étape, qui a de bonnes chances d'aboutir rapidement à des progrès concrets, vise à améliorer le nouveau partage des responsabilités entre les deux ordres de gouvernement, par voie d'arrangements politiques ou administratifs. Mais nous n'en sommes pas moins conscients de la nécessité d'adopter, en temps opportun, une approche plus globale en ce qui touche le renouvellement constitutionnel. J'aimerais à ce propos citer un extrait du mot-d'ordre de la conférence de presse du premier ministre, le 12 octobre dernier qui, curieusement, n'a guère retenu l'attention. « Il serait souhaitable, a dit M. Clark, d'en arriver à des aménagements constitutionnels acceptables pour tout le pays et qui reflètent mieux que ne le fait la Constitution actuelle la réalité du Canada d'aujourd'hui, cette nouvelle réalité canadienne qui prend forme; mais on n'y arrivera pas facilement. Ce sera plus facile lorsque nous aurons créé au pays un climat de coopération plus propice que le climat actuel ».

M. Clark s'est expliqué récemment au sujet de son attitude envers le référendum: « L'évenement est important, a-t-il dit, mais sa portée ne doit pas être exagérée. » Il ne compte pas intervenir dans ce débat. Cette position est-elle bien arrêtée? Peut-elle évoluer?

M. Jarvis: Permettez-moi de reformuler votre question pour en faire ressortir les deux éléments fondamentaux. Premièrement, quel rôle le gouvernement fédéral doit-il désormais jouer dans ce débat, qui est en cours depuis près de trois ans et se poursuivra jusqu'à la tenue du référendum québécois? Deuxièmement, quelles initiatives devons-nous prendre pour inciter les Québécois à exprimer massivement, lors de cette consultation populaire, leur volonté de demeurer des citoyens du Canada?

J'ai à peine besoin de rappeler que notre position est assez différente de celle des formations politiques provinciales, auxquelles la loi sur les consultations populaires confère des fonctions pour ainsi dire officielles, et qu'elle est différente aussi de celle de l'opposition libérale aux Communes, au sein de laquelle se retrouvent la plupart des députés fédéraux du Québec. Mais ces facteurs, sans être négligeables, sont en quelque sorte contingents lorsqu'il s'agit de répondre aux deux questions fondamentales.

Il nous semble en effet que notre rôle dans le débat référendaire et que l'identification des initiatives que nous devons prendre pour l'accomplir procèdent d'abord et avant tout de la nature et des fonctions de l'autorité fédérale au sein de la Fédération canadienne. Nous en sommes venus à la conclusion que la toute première fonction du gouvernement fédéral est de démontrer aux Québécois que le système peut changer — et changer rapidement — et que le fédéralisme peut répondre encore plus adéquatement qu'à l'heure actuelle à leurs besoins et à leurs aspirations. Pour ce faire, il nous faudra bien entendu la coopération des partis d'opposition aux Communes et des autres

qu'on en rapportera. Mais le reste du Canada, ce n'est pas le gouvernement fédéral; ce sont surtout les gouvernements des autres provinces de même que leurs populations. Les hommes politiques fédéraux n'ont ni le pouvoir, ni les moyens de décider de ce que feront les autres gouvernements et l'ensemble de la population canadienne d'ici au printemps 1980. Il nous est impossible de « programmer » les délibérations des législatures provinciales, les décisions des ministres provinciaux, les déclarations des leaders de l'opinion, le comportement des foules aux manifestations sportives, ou les reportages des journaux et de la télévision.

Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'inciter les gens à la modération, de les inviter à suivre attentivement et avec sympathie l'évolution du débat référendaire, et de miser sur la sagesse et le patrimoine du plus grand nom.

Dans certains milieux, on a l'impression que le Québec, ses problèmes et son avenir ne suscitent plus beaucoup d'intérêt au Canada anglais. Y voyez-vous une sorte de trêve avant le référendum, ou bien plutôt un sentiment d'indifférence, de résignation, de fatalisme qui gagne le pays envers le problème canadien?

M. Jarvis: Cette quiétude ne reflète ni indifférence, ni résignation, ni fatalisme.

L'avenir du Canada est loin de laisser indifférent les gens des autres régions. Ils ne sont pas près de se résigner à l'éclatement de la Fédération — d'ailleurs pourquoi s'y résignerait-ils, alors que tous les sondages d'opinion, y compris ceux du Parti québécois, témoignent de l'attachement des Québécois au Canada? Et à mon avis, la période d'interrogation collective que vivent les Québécois ne les inclinent nullement au fatalisme — peut-être parce qu'ils savent mieux que nous, « défenseurs de situations », ce qu'il y a dans les tréfonds de nos pays. La quiétude dont vous parlez me paraît être davantage le reflet d'une prise de conscience. A mon avis, la population des régions de langue anglaise comprend mieux désormais que la « rhétorique de l'unité ne suffira pas à surmonter les difficultés qui éprouvent la Fédération, qu'il ne sert à rien de s'émouvoir lorsque la solution de bon nombre de nos problèmes sera moins affaire d'émotion que de compréhension, de politique et de négociation.

Pour parler franc, je vous dirai que je ne me soucie bien moins de la quiétude de la majorité des anglophones que des bruits qui viennent à l'occasion d'un petit nombre d'irresponsables. Ai-je besoin de rappeler qu'il est mauvais pour l'Ontario et mauvais pour le Canada que l'équipe de baseball de Toronto soit connue des amateurs de sport du Québec comme les « Boo-Jays » à cause des grossièretés de quelques têtes folles? Mais le gouvernement fédéral n'y peut rien. Il est tout aussi mauvais pour le Québec et pour le Canada que les ondes de cette province soient envahies d'histoires blesantes sur les « Newfies » — pratique, dois-je malheureusement ajouter, empruntée à certains animateurs radiophoniques d'autres régions du pays; mais là encore, le gouvernement fédéral ne peut rien faire.

Me permettrez-vous de commenter dans la même veine de compte rendu fait au Québec national par trois députés de l'Assemblée nationale de leur récente tournée dans l'Ouest? Vous n'ignorez pas que les « spécialistes » de la question québécoise abondent chez eux, et vous connaissez fort bien les méthodes d'investigation.

Nous devons aussi rappeler aux Québécois que leur avenir collectif dépend bien davantage de l'heureuse résolution des problèmes concrets auxquels nous sommes confrontés — la sécurité en longue période de nos approvisionnements énergétiques, par exemple, ou la vigueur de notre développement économique — que de l'issue d'un référendum provincial. D'où le devoir de présence du gouvernement fédéral au Québec évoqué à plusieurs reprises par le premier ministre, qui nous conduira, mes collègues et moi-même, à nous y manifester régulièrement au cours des mois à venir.

Ceci dit, il n'y a aucun doute dans mon esprit que le choix que les Québécois feront bientôt sera conditionné en grande partie par l'attitude du reste du Canada: ce qui s'y passera, ce qui s'y dira et ce

tentes inutiles, pas de bousculades et surtout, des bagages qui suivent fidèlement. L'aéroport possède également l'une des plus intéressantes boutiques hors-taxes d'Europe. Quant aux correspondances, elles sont particulièrement faciles et agréables: il suffit de changer de vol et non d'aéroport. A partir de Bruxelles, Sabena offre quelque 75 destinations dans plus de 50 pays.

Les priviléges du Sabena Business Club

Les hommes d'affaires qui deviennent membres du « Sabena Business Club », ont droit à des priviléges intéressants tels: un excellent système de réservations, un enregistrement prioritaire des bagages au comptoir de pré-

tente inutiles, pas de bousculades et surtout, des bagages qui suivent fidèlement. L'aéroport possède également l'une des plus intéressantes boutiques hors-taxes d'Europe. Quant aux correspondances, elles sont particulièrement faciles et agréables: il suffit de changer de vol et non d'aéroport. A partir de Bruxelles, Sabena offre quelque 75 destinations dans plus de 50 pays.

Une multitude d'avantages pour l'homme d'affaires

Sabena parle français et sa sympathique renommée n'est plus à faire. Que l'on songe, à la courtoisie de son personnel, à la ponctualité de ses vols, au confort de ses 747 et à la gastronomie belge de réputation internationale, on comprend mieux pourquoi Sabena est la préférée des connaisseurs. Enfin Sabena offre un vaste choix de départs de Montréal.

SABENA
belgian world airlines

Fondée en 1923, la Sabena fait partie des pionniers de l'aviation commerciale. Elle transporte plus de 2 millions de passagers par an.

Veuillez votre agent de voyages ou appeler:

Montreal	(514) 875-1234
Ottawa	(613) 236-0641
Quebec	(416) 366-3031
Toronto	(416) 366-3031

Sabena lignes aériennes belges
3, Place Ville Marie
suite 307, Montréal, Québec

gation de certains d'entre eux: ils parcourent le Québec pendant une semaine ou deux, prononcent quelques discours, rencontrent quelques personnalités en vue, dinent bien et longuement avec quelques autres, et rentrent ensuite chez eux — Toronto, Winnipeg ou Vancouver — proclamer qu'ils ont enfin découvert « what Quebec wants! ». Eh bien, voilà que le pays possède maintenant ses « spécialistes » de l'Ouest. Nous savons tous que les gens de cette région comptent parmi les plus hospitaliers du pays; et j'ai noté avec plaisir que les trois députés québécois qui participaient à l'opération « Horse's Mouth » y ont reçu un accueil chaleureux. Mais je dois aussi noter qu'en relation avec leur voyage à leurs commentants, ils ont donné à cette hospitalité une signification politique tout à fait injustifiée. Parce que les gens de l'Ouest ont écouté poliment et attentivement ce qu'ils avaient à dire au sujet de la souveraineté-association, ils ont cru pouvoir affirmer que ceux-ci ont l'esprit « beauoup plus ouvert » qu'aujourd'hui sur cette option, et insinuer qu'ils seraient disposés à changer d'idée, si d'aventure le Parti québécois gagnait le référendum. Sans doute les gens de l'Ouest se chargeront-ils de révéler en temps et lieu ce qui s'est vraiment passé au cours de cette fameuse opération. Mais cet incident m'oblige à rappeler aux Québécois quels sont les véritables sentiments de l'immense majorité de leurs compatriotes de langue anglaise à leur endroit.

Pour nous, anglophones du reste du pays, le Québec est beaucoup plus qu'un partenariat commercial, qu'un marché régional ou qu'un espace économique où faire et d'où obtenir des investissements. Nous tenons bien sûr à renforcer notre union économique avec le Québec, dans le cadre d'un système fédéral renouvelé, parce que nous avons la ferme conviction que cette union ne saurait être préservée par ce qu'on appelle euphémisme la souveraineté-association. Mais pour ce qui est de commerce, nous avons bon nombre d'autres partenaires commerciaux: la plus grande puissance économique du monde à quelques kilomètres de nos grandes villes, la Communauté euro-

péenne, le Japon si avide de ressources, l'énorme potentiel qu'est la Chine, les économies en plein décollage de l'Amérique latine. Les Québécois commettent donc une grave erreur s'ils se laissent convaincre que notre attachement au Québec et à l'unité canadienne n'est qu'une affaire de gros sous.

Nous avons, nous aussi, une vision du Canada. Ce pays est pour nous une communauté de collectivités où peuvent s'aller sans s'annuler la dualité linguistique, la diversité ethnique et culturelle, et les régionalismes. Aussi sommes-nous enclins à voir la région de l'Atlantique comme le point d'ancrage de nos traditions, l'Ontario comme le cœur du pays, les Prairies, le foyer de son dynamisme et de sa vitalité, la Colombie-Britannique, le lien vital de la Fédération avec le vaste monde du Pacifique; et dans cette même vision le Québec nous apparaît comme le catalyseur de notre existence collective en quelque sorte, la conscience du Canada.

Le Québec est pour nous bien autre chose qu'un noeud gordien de problèmes linguistiques. Il est la trame essentielle de l'étoffe du pays, la présence indispensable nous rappelant que le Canada doit se rendre compte chaque jour que lorsqu'il s'agit de peche, d'énergie, d'agriculture ou de développement économique, leurs propres électeurs ne se gênent pas pour adresser des revendications souvent excessives au gouvernement fédéral. Les Canadiens anglais savent pertinemment que le Canada est une société complexe. Ils souhaitent naturellement qu'il soit pleinement tenu compte de leurs propres complexités dans la gestion des affaires de la Fédération; il leur paraît donc tout aussi naturel que celles du Québec soient également prises en considération.

Le Québec a cessé depuis longtemps d'être dans nos esprits « l'autre nation » à laquelle, sous le régime colonial, les premiers colons britanniques s'affrontaient « au sein d'un même État », selon le mot de Lord Durham. Cette grande province est devenue pour nous une constituante essentielle de notre Fédération, constituant une quiétude qui a contribué de façon déterminante à son évolution constitutionnelle, sans laquelle la Confédération ne se serait jamais produite, sans laquelle, aujourd'hui comme en 1867, le renouvellement du régime fédéral ne saurait s'accomplir.

Bref, le peuple du Québec est un morceau de nous-mêmes, un morceau de notre patrie auquel nous sommes profondément attachés. Nous voulons partager notre avenir avec lui, nous voulons contribuer à son épanouissement, nous voulons en apprendre davantage de lui sur nous-mêmes et sur le monde qui nous entoure.



Disques importés de France

LDX-78295 — Schubert — Sonate en ut majeur
LDX-78358 — Tchaïkovsky — Souvenir de Florence
LDX-78369 — Berlioz Harold en Italie
LDX-78395 — Stravinsky — Le sacre du printemps
LDX-78416 — Berlioz — Symphonie fantastique
LDX-78550 — J.S. Bach — Les 6 sonates pour violon et clavecin
LDX-78551 — J.S. Bach — Les 6 sonates pour violon et clavier
LDX-78603 — Dvorak — Symphonie du Nouveau Monde

LDX-74279 — Chants de la guerre d'Espagne
LDX-74309 — Chants et danses du Mexique
LDX-74335 — Chants révolutionnaires du monde
LDX-74343 — 50 ans de chansons soviétiques
SC-109401 — Petros Pandis chante les ballades de Theodorakis
109408 — Mélodies populaires grecques
LDX-74363 — Germaine Montero — Paseando par Espana

LDX-74416 — Chants et danses du Chili
LDX-74419 — Chants et danses du Maroc
LDX-74423 — Chants et danses du Venezuela
LDX-74410 — Chants et danses de Turquie
LDX-74411 — Chants et danses de Grèce
LDX-74381 — Chants et danses d'Afrique
LDX-74402 — Chants et danses d'Indonésie
UNI-059 — Chants révolutionnaires cubains — Carlos Puebla
LDX-74348 — Les chansons de Jacques Prévert

SPÉCIAL
12⁷⁹ ch.

LDX-78639 — Stravinsky — Petrouchka
LDX-78649 — Sibelius — Concerto pour violon
LDX-78655 — Debussy — Ravel — Quatuor à cordes
LDX-78663 — Beethoven — Sonates nos 3 et 4
LDX-78664 — Mozart — Concerto pour flûte et harpe
LDX-78421 — Brahms — Concerto pour violon
LDX-78495 — Brahms — Double concerto pour violon et violoncelle

SPÉCIAL
10³⁹ ch.

LDX-74262 — Les riches heures du flamenco
GAL-502 — Theodorakis — Chansons de lutte
LDX-74250 — Carnaval à Santiago de Cuba
LDX-74429 — Chants d'Espagne
LDX-74447 — Chants de la Commune
LDX-74621 — Le Ballet populaire de la Côte d'Ivoire
LDX-74651 — Italie Chants de lutte
LDX-74674 — Guem — Zaka
LDX-74585 — Flûtes des Andes
LDX-78507 — Beethoven — Trio no. 7

Idx-74352 — Chants et danses de Chine
LDX-74245 — Atahualpa Yupanqui — Basta — (Argentine)
LDX-78520 — Tchaïkovsky — Le lac des cygnes
LDX-78522 — Tchaïkovsky — Casse-Noisette — extraits du ballet
LDX-78536 — Beethoven — Symphonie no. 6
LDX-78441 — Dvorak — Concerto pour violon
LDX-78455 — Mozart — Concertos pour violon nos 3 et 5
LDX-78498 — Le luth de la Renaissance Italienne
LDX-78418 — Récital Igor Oistrakh

SPÉCIAL
11⁹⁹ ch.

LDX-74577 — Chants d'exil et de lutte — Pablo Neruda (Chili)
LDX-74628 — Angel Parra — Pisagua
LDX-74645 — Flûtes du Rajasthan — Glenmor
LDX-74652 — Francesca Solleville 77 — Martin St-Pierre
LDX-74662 — LADAKH — Musique de Monastère
LDX-74667 — Jane Bitchevskaya — Colette Magny
LDX-74671 — Maripol — Vol. 3
LDX-74675 — Musiques du monde
LDX-74676 — Manduka Caravana — Aken Dengue
LDX-74681 — Canto Nuevo du Chili — G. Mechlin — Max Roniger — Liberté d'un autre monde
LDX-74695 — Tous ces vingt ans déjà — Glenmor
LDX-74696 — Jacques Bertin — Patricio Manns — Chili

GAL-500 — Mikis Theodorakis en concert
LDX-74415 — Atahualpa Yupanqui (Argentine)
LDX-74371 — Atahualpa Yupanqui (Argentine)
LDX-74444 — Colette Magny — Feu et rythme
LDX-74476 — Colette Magny — Répression
LDX-74496 — Monique Morelli chante François Villon
LDX-74501 — Les Indiens d'Amazonie
LDX-74509 — Cora Vancaire — Plaisir d'amour
LDX-74515 — Chants à répondre et à danser
LDX-74517 — Spécial percussions — Afrique
LDX-74550 — Francesca Solleville
LDX-74553 — Les Cajuns — Les frères Balfa

Le magasin de musique le plus complet du Canada

Ed Archambault INC.
500 EST, STE-CATHERINE, angle Berri 849-6201

Le Mexique

D'ici deux ans, un milliard d'échanges avec le Canada?

par Brigitte Morissette

APRES des années d'ignorance, de dédain parfois, de mépris même, d'admiration confuse et de jeux de cache-cache, les relations commerciales entre le Canada et le Mexique connaissent depuis le début de l'année un essor spectaculaire.

Deux événements viennent encore démontrer ce mois-ci: l'installation au poste d'ambassadeur du Canada au Mexique de l'ancien ministre fédéral adjoint à l'Industrie et au Commerce, M. Claude T. Charland, premier francophone à occuper des fonctions de cette importance au Mexique, et, d'autre part, une exposition technologique où le Canada est représenté à Mexico par cinq institutions et sociétés: soit la Société canadienne des brevets (paragouvernementale), B.G. Checo, société d'ingénieurs-conseils franco-montrealaise qui a déjà pignon sur rue à Mexico, puis l'Alberta, l'Ontario et, enfin le Québec.

L'exposition, intitulée Tecno-Transfer et créée à Barcelone en 1977, réunit en outre 49 entreprises espagnoles, 22 mexicaines, une argentine et une brésilienne.

Pour le Québec, c'est la pre-

mière percée publicitaire au Mexique, alors que l'Ontario et l'Alberta ont déjà dépeché depuis le début de l'année deux importantes missions d'hommes d'affaires coiffée chacune par un ministre. Dans l'ensemble, on peut dire que le Canada paraît bien décidée à faire face aux autres puissances (Japon, France, Allemagne, sans compter les États-Unis) qui ont fait du Mexique, depuis deux ans, le nouveau marché le plus courtié en Occident.

L'an dernier encore, les ventes du Canada au Mexique n'ont pas dépassé \$250 millions, faisant de ce pays notre troisième partenaire commercial en Amérique latine après le Venezuela et le Brésil. Mais d'après le nouvel ambassadeur du Canada, cette situation pourrait être renversée d'ici deux ou trois ans. Sans le pétrole (les réserves mexicaines atteignent maintenant 45 milliards de barils), et sans même parler des 200.000 Canadiens qui ont dépensé l'an dernier au Mexique quelque \$100 millions, la balance commerciale entre nos deux pays a pu s'établir l'an dernier en faveur du Mexique.

« Le courant des échanges commerciaux Canada-

Mexique pourrait atteindre le milliard, d'ici deux ou trois ans, affirme M. Charland. Et si nos approvisionnements en pétrole mexicain s'amorcent au début des années 80 et s'accroissent comme prévu, alors ça transformera de façon radicale. Donc il est très important pour le Canada de tenter d'intensifier ses exportations au Mexique. Car depuis quatre ans, nous en sommes pratiquement resté au point mort.

Pour beaucoup de Canadiens, tout ce qui existe au sud du Mexique demeure un peu nébuleux. On imagine assez mal des villes comme Buenos Aires, Rio de Janeiro, et même Mexico; on n'a pas idée de l'ampleur de ces villes, de leur modernisme même dans certains cas. Néanmoins, un travail de sensibilisation a été réalisé, en s'inspirant de la volonté politique du gouvernement canadien qui voulait établir un dialogue et inclut l'Amérique latine dans sa « troisième option » en matière de politique étrangère et de commerce extérieur.

« Le nouveau gouvernement ne s'est pas prononcé dans un sens ou dans l'autre. Néanmoins, Madame Flora MacDonald (ministre des Af-

faires extérieures) a rencontré à New York, au début du mois, le ministre mexicain des Affaires étrangères. Un important dialogue s'est ainsi établi et nous commençons à envisager un scénario de politiques d'échanges qui pourrait être mis au point avant la visite de M. José Lopez Portillo au Canada. »

Selon M. Claude Charland, le Mexique est une plaque tournante et plusieurs facteurs devraient stimuler l'intérêt des hommes d'affaires canadiens. Il y a tout d'abord ces deux accords, l'un portant sur la coopération industrielle, l'autre énergétique, négociés par le gouvernement Trudeau, et que le nouveau gouvernement, après une période d'hésitation qui n'a pas été sans inquiéter les Mexicains, paraît vouloir entériner.

« Nous travaillons à trouver un mécanisme pour rendre ces accords effectifs avant la visite que le président mexicain doit effectuer au Canada », révèle le nouvel ambassadeur canadien à Mexico.

L'accord sur l'énergie, comme on le sait, porte sur la vente par le Mexique, à partir de 1980 (plus probablement 81-82), de 100.000 barils de pétrole par jour; en échange,

le Mexique s'engage à acheter de la Colombie Britannique du charbon pour alimenter ses sidérurgies, et promet d'étudier la possibilité d'installer sur son territoire un réacteur Candu (projet plutôt lointain, dans la circonsistance actuelle).

Le fait que le gouvernement Clark paraisse vouloir conserver à Petro-Canada son rôle de négociateur a soulagé les Mexicains qui préfèrent négocier d'Etat à Etat et toujours prêts, par ailleurs, à nous fournir les quantités de pétrole promises au précédent gouvernement. Selon l'ambassadeur canadien à Mexico, les négociations pourraient reprendre très prochainement quant aux prix et à la livraison.

L'accord sur la coopération industrielle, selon M. Charland, s'inspire d'ententes que nous avons signées avec d'autres pays et porte sur des secteurs prioritaires dans lesquels notre technologie est reconnue, comme la fabrication de biens d'équipement, les transports ferroviaires et urbains (le métro), la manutention des matières premières, l'infrastructure portuaire... L'accord englobe aussi des échanges de technologie, session de brevets et licences, sociétés mixtes ou « joint ventures ».

« Évidemment, affirme l'ambassadeur, c'est un accord très vaste et qui ne peut se concrétiser dans un pays comme le Canada sans la participation du secteur privé. »

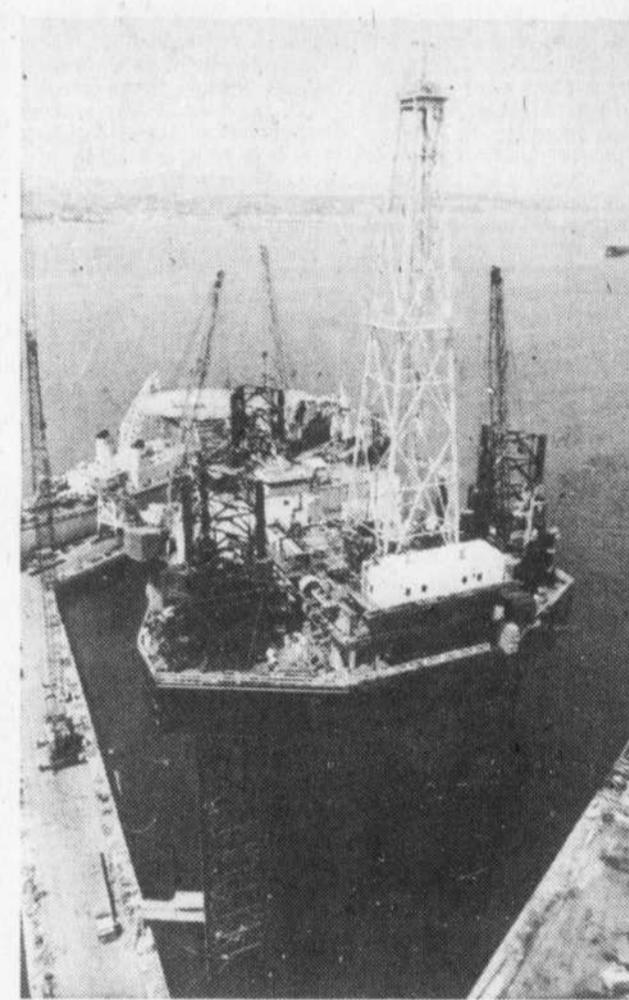
Deux autres facteurs favorisent les exportations et les investissements canadiens au Mexique: d'une part les crédits consentis au Mexique par la Société canadienne pour l'expansion des exportations, crédits dépassant \$1 milliard; d'autre part, l'activité au Mexique des banques privées canadiennes (Impérial de Commerce, Toronto-Dominion, Banque de Montréal, et bientôt la Banque Royale, le Mexique étant le pays de la plus grande concentration bancaire canadienne en Amérique latine. Des sociétés comme Pemex (Pétroles du Mexique), la Commission fédérale d'électricité et la Société nationale des chemins de fer viennent de ratifier d'importantes transactions grâce à ces crédits. Il existe aussi au Mexique de solides débouchés pour notre industrie hydroélectrique (un exemple: le projet d'usine thermique, clés en main, que l'Hydro-Ontario pourra être appelée à installer dans le nord-est mexicain).

Pourtant, il n'est pas facile de faire des affaires au Mexique. Il faut du doigté et de la tenacité. On dit même que les Mexicains sont un peu comme les Chinois, présentement: ils font beaucoup de lèche-vitrine mais ne sont pas toujours aussi pressés qu'on l'espère à se lancer dans le shopping! »

Le Mexique est un marché difficile, reconnaît l'ambassadeur. Néanmoins, Japonais, Allemands, Français sont arrivés à une pénétration importante du marché mexicain. Alors je ne vois pas pourquoi les Canadiens ne pourraient pas en faire autant. En faisant preuve du même esprit d'innovation, d'imagination, et de persévérance. D'autant que notre situation géographique nous favorise.

« Par ailleurs, les grosses affaires au Mexique se réalisent en opérations conjointes, en « Joint ventures ». Cela peut être interprété de deux façons: ça peut représenter un certain esprit protectionniste de la part du Mexique; mais on peut l'interpréter aussi comme une certaine maturité économique. De toute façon, indépendamment de l'interprétation qu'en fait, il faut s'ajuster à la réalité. Et nos concurrents commerciaux le font. Par exemple, dans le domaine ferroviaire, des sociétés canadiennes se sont adaptées avec succès. La présence d'Alcan au Mexique remonte à plusieurs années.

« Bref, le plus important facteur qui favorise actuellement les hommes d'affaires voulant s'installer au Mexique, conclut M. Claude Charland, c'est la coïncidence entre la compétence canadienne dans certains domaines et les priorités du Mexique. Et puis il existe entre nos deux pays une volonté politique bien affirmée. C'est la meilleure garantie de succès. »



Optimiste, sinon enthousiaste.

Pourtant, il n'est pas facile de faire des affaires au Mexique. Il faut du doigté et de la tenacité. On dit même que les Mexicains sont un peu comme les Chinois, présentement: ils font beaucoup de lèche-vitrine mais ne sont pas toujours aussi pressés qu'on l'espère à se lancer dans le shopping! »

Le Mexique est un marché difficile, reconnaît l'ambassadeur. Néanmoins, Japonais, Allemands, Français sont arrivés à une pénétration importante du marché mexicain. Alors je ne vois pas pourquoi les Canadiens ne pourraient pas en faire autant. En faisant preuve du même esprit d'innovation, d'imagination, et de persévérance. D'autant que notre situation géographique nous favorise.

Soquip veut négocier les achats de pétrole

par Brigitte Morissette

MENACEE non seulement de perdre son caractère public mais aussi son mandat de négociateur international de nos achats de pétrole, Petro-Canada trouvera-t-elle un héritier légitime en Soquip? Voilà en tout cas un projet qui mijote depuis quelque temps déjà dans le cerveau du président de la Société québécoise d'initiatives pétrolières. M. Bernard Cloutier.

De tous les hommes d'affaires et hauts fonctionnaires albertain, ontariens, québécois, provinciaux et fédéraux qui avaient envahi la ville de Mexico, la semaine dernière, le président de Soquip est certainement la figure qui est passée le plus discrètement. Pendant que ses collègues canadiens s'affairaient à tâter les nouveaux marchés mexicains, M. Cloutier, lui, tâtait le terrain pétrolier.

« L'application des recommandations de la Commission d'enquête sur l'avenir de Petro-Canada risque de remettre en cause, sinon de retarder dangereusement l'exécution de nos transactions pétrolières avec le Mexique, m'a confié M. Cloutier. A moins que n'intervienne un autre organisme gouvernemental pour reprendre les négociations. Créer de toutes

pièces un nouvel organisme réclame un long processus, et avant qu'une nouvelle agence puisse commencer d'agir, on risque de perdre encore beaucoup de temps. Soquip existe, et se trouve qualifiée pour reprendre sans tarder de telles négociations. »

Frustée dans ses tentatives d'exploration en sol québécois, Soquip trouverait une juste compensation dans cette nouvelle mission de négociateur. « À Soquip, on se prépare depuis quelques mois déjà à une telle éventualité, nous a déclaré M. Cloutier. On a même retenu depuis le début d'octobre les services d'un technicien qui a été durant vingt ans à l'emploi d'une importante société pétrolière privée.

« Notre interlocuteur resterait le même, soit le gouvernement central. C'est Pemex qui négocie, et elle peut le faire avec n'importe quelle société privée ou publique. Dans le cas, par exemple, d'une société comme Soquip, il vous suffirait d'obtenir un mandat auprès de votre gouvernement central », a-t-on laissé entendre au président de Soquip.

Cela dit, la préférence du Mexique pour des sociétés d'Etat plutôt que des sociétés privées, lorsqu'il s'agit de négocier ses ventes de pétrole à l'étranger, constitue une tendance mondiale de la part des pays producteurs de pétrole. Actuellement, 30% des négociations pétrolières dans le monde s'effectuent d'Etat à Etat. Et selon Bernard Cloutier, les quantités de pétrole vendues aux sociétés privées vont aller se réduisant dans les années 80. Tout simplement parce que le pétrole ne s'échange plus uniquement contre des devises, mais contre l'ouverture de lignes de crédit, de contrats d'assistance technique, de transfert de technologie, bref le pétrole s'échange contre des avantages économiques et politiques qui constituent en quelque sorte des accords de compensation pour la perte d'une ressource essentielle et non renouvelable.

Pour M. Cloutier, il apparaît donc de première importance que le Québec, qui connaît

la sécurité du capital et des intérêts, le taux d'intérêt garanti, le taux d'intérêt élevé, la souplesse dans le paiement des intérêts et aucun coût.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance dépôts du Québec. Membre de la Société d'assurance dépôts du Canada

11 3/4%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum \$500.

Autres certificats à autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Demandez le poste 2000

Sept-Iles 968-1830 Rivière-du-Loup 862-7286
Chicoutimi 549-6490 Québec 688-0630
Alma 668-3391 Lévis 833-4450
Rimouski 724-4106 Trois-Rivières 379-7230 Ottawa 238-4900

Montreal 866-9641
Outremont 739-3265
Hull 771-3227

Château Frontenac

Service de réservations d'hôtel de CP Hôtels:

Province de Québec et Ottawa

1-800-268-9420

Banff Springs

Banff (Alberta)

Red Oak Inn

Brandon (Manitoba)

The Palliser

Calgary (Alberta)

Château Airport

Calgary (Alberta)

Château LaCombe

Edmonton (Alberta)

Château Halifax

Halifax (Nouvelle-Écosse)

Château Lake Louise

Lake Louise (Alberta)

Le Château de l'Aéroport

Mirabel (Québec)

Le Château Montebello

Montebello (Québec)

Le Château Champlain

Montréal (Québec)

Red Oak Inn

Peterborough (Ontario)

Le Château Frontenac

Québec (Québec)

The Saskatchewan

Regina (Saskatchewan)

The Algonquin

St.-Andrews (Nouveau-Brunswick)

Le Baron

Sherbrooke (Québec)

Red Oak Inn

Thunder Bay (Ontario)

Royal York

Toronto (Ontario)

Le Baron

Trois-Rivières (Québec)

The Empress

Victoria (Colombie-Britannique)

Northstar Inn

Winnipeg (Manitoba)

A l'étranger:

Freeport (Fl) Nassau

Francfort, Hambourg

Jérusalem, Tibériade

Curaçao, Philadelphie

toujours ouverte en 1980!

CP et CK sont les marques déposées de Canadian Pacific Limited.

Fiscalité / Un compromis pour les professionnels

par Yves Séguin

Cette chronique sur l'impôt, publiée tous les mardis, est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification successorale. L'auteur de cet article est avocat et fiscaliste chez Normandin, Séguin & Associés.

La semaine dernière, M. Crosbie, Ministre des finances du Canada, a annoncé son intention de présenter un projet de loi visant à imposer des compagnies non exploitées activement au taux de 33 1/3%.

On se souviendra qu'avant les élections fédérales, le Ministre des finances d'alors, M. Jean Chrétien, avait introduit un projet de loi retirant à certaines compagnies le bénéfice du taux réduit d'impôt accordé aux compagnies exploitées activement.

En règle générale, une compagnie est imposée au taux de 48%. Si elle est exploitée activement, le taux d'impôt est réduit à environ 25% par le premier \$150,000 de revenu par année, jusqu'à concurrence d'un revenu accumulé de \$750,000. La loi ne précise pas ce que signifie « entreprise exploitée activement. »

Le projet de loi de M. Chrétien avait donc comme objectif de préciser la notion d'entreprise exploitée activement et de limiter à celle-ci le taux privilégié de 25%.

Les compagnies exploitées activement qui ne seront pas retenues en ce qui concerne le taux réduit d'impôt de 25% auront néanmoins droit à un taux spécial de 33 1/3%.

Voici en résumé les quatre groupes de compagnies qui n'auront pas droit au taux d'impôt de 25%, mais qui bénéfieront du taux de 33 1/3% proposé par M. Crosbie:

■ 1er groupe: les avocats, comptables, dentistes, médecins, vétérinaires et chiropraticiens qui offrent leurs services professionnels par l'entremise d'une compagnie.

Actuellement, peu de provinces permettent à ces professionnels de se constituer en compagnie. L'Alberta le permet et le projet est à l'étude en Ontario et au Québec.

Toutes les provinces auront accordé aux professionnels le droit de se constituer en compagnies, ceux-ci

pourront alors se prévaloir du taux de 25%.

■ 2e groupe: une entreprise de service doit au moins 66 2/3% du revenu brut provenir d'une seule entité et dont les services sont rendus par des personnes détenant 10% et plus des actions émises de la compagnie, sauf si elle a plus de cinq employés à plein temps et qu'aucun d'entre eux ne détient plus de 10% des actions de la compagnie.

Il convient de souligner que les agences d'assurances, de courtages immobiliers ou de voyages, pour ne nommer que celles-ci, ne sont pas visées, étant donné que leur revenu provient de plusieurs clients.

■ 3e groupe: les compagnies constituées dans le but de gagner du revenu de placement, tel que loyers, dividendes et intérêts n'auront plus droit au taux de 25%, sauf si elles emploient plus de cinq employés à plein temps et qu'aucun d'entre eux ne détient plus de 10% des actions de la compagnie.

Ainsi, les compagnies ne détenant que des immeubles, des actions ou des certificats de dépôt ne seront plus éligibles au taux de 25%.

■ 4e groupe: la dernière catégorie à qui on refuse dorénavant le taux de 25% comprend les compagnies dont la principale activité consiste à offrir des services de gestion, d'administration, d'entretien et autres semblables, à une personne détenant plus de 50% des actions de la compagnie.

Il est important de noter ici qu'il n'y a pas d'exception en fonction du nombre d'employés, comme pour les

deux groupes précédents. Les professionnels qui ont formé une compagnie de gestion pour administrer leur bureau n'auront donc plus droit au taux de 25%.

Toutes les compagnies dans les quatre groupes que nous venons d'énumérer bénéficieront dorénavant d'un taux de 33 1/3%, ce qui est moins avantageux que le taux de 25% mais plus intéressant que le taux normal de 48%.

Ces mesures sont en vigueur immédiatement. Toutefois, les compagnies existant le 23 octobre ne seront affectées qu'à compter de 1980.

La constitution de ces compagnies, dorénavant imposées à 33 1/3%, demeure donc avantageuse.



M. Lubin, président de la Compagnie El Ran Furniture Ltée, a récemment annoncé la nomination de M. Henri Bélisle au titre de Vice-Président et de Gérant Général de la Compagnie El Ran Furniture Ltée. Ayant occupé plusieurs postes, M. Bélisle est au sein de la compagnie depuis sa formation, il y a treize ans. Possédant vingt-cinq ans d'expérience dans l'industrie du rembourrage, M. Bélisle aura de nouvelles fonctions qui comprendront entre autres le développement des produits ainsi que la mise en vente. La compagnie El Ran Furniture Ltée est une compagnie du Québec dont le siège social est à Montréal.

La réorganisation des Cooprix de Montréal se traduit déjà par une hausse des ventes

par Renée Rowan

Le coup de barre donné depuis quelques mois par les administrateurs de la Coop des consommateurs de Montréal (CCM) pour redresser les finances et améliorer la productivité globale de ce regroupement coopératif d'alimentation se traduit déjà par une augmentation de 10 à 15% des ventes, mais il faudra attendre au moins un an avant de pouvoir évaluer l'impact réel des nouveaux moyens mis de l'a-

vant par la Coop.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le nouveau directeur général de la CCM, M. Yves Milord, en poste depuis un mois. Au cours de la conférence de presse donnée par les principaux dirigeants de la Coop, le président, M. Camille Montpetit a confirmé les faits suivants annoncés en partie dans LE DEVOIR (25 octobre 1979) et qui peuvent se résumer ainsi:

■ Augmentation de la marge de crédit, augmenta-

tion rendue possible grâce à un regroupement de quatre caisses populaires de la région de Montréal: Mistral, Sainte-Claire, Provost de Lachine et Carrefour Therrien. Cette intercoopération assure la constitution d'un fonds de roulement pour le court terme;

■ Pour assurer son développement à moyen et à long terme, la CCM a obtenu un prêt subordonné de \$400,000 de la Société de développement coopératif;

■ La CCM a adopté un sys-

tème d'escompte à l'achat; cet escompte ne sera pas remboursé directement, mais capitalisable sur la part sociale de chaque membre, part qui est de \$25.00. Les modalités de comptabilisation et de remboursement seront précisées dès que les supports informatiques et techniques seront mis au point, c'est-à-dire dans les prochaines semaines. Cet escompte pourrait atteindre jusqu'à 3% selon les possibilités de la Coop et le marché de l'alimentation.

La CCM espère que ces épargnes seront admissibles au programme d'épargne-actions du gouvernement du Québec. Déjà des discussions avec le ministre des Finances ont eu lieu et la question sera débattue au sommet sur la coopération en novembre. « Ce sera, a-t-on souligné hier, l'occasion par excellence pour l'ensemble des coopératives de faire valoir leurs revendications auprès du gouvernement. »

■ La CCM fera dorénavant la promotion régulière de certains achats très avantageux pour ses membres et usagers (rappelons que les portes des quatre Cooprix de Legendre, Saint-Joseph, Lasalle et Longueuil sont maintenant ouvertes à tout le monde, membres et non-membres). La technique du « loss leader » ne fera pas partie de sa stratégie: le choix des produits mis en évidence sera fait par un comité d'achat où la valeur nutritive des produits sera un des critères prépondérants.

Cette promotion sera aidée d'un mini-journal de quatre pages tiré à 120,000 co-

pies et qui sera distribué directement dans les magasins et par du porte à porte du Courrier du sud, du Courrier d'Ahuntsic et du Journal de Rosemont. Cooprix m'informe ne sera qu'à 50% un média de promotion: les deux pages couvertes seront consacrées, l'une à l'information coopérative et l'autre à la consommation.

Est-ce que la Coop des consommateurs de Montréal entend par ces nouveaux changements modifier ses trois objectifs de base établis par ses fondateurs, à savoir: regrouper le plus grand nombre de consommateurs de la région métropolitaine dans une association coopérative afin qu'ils se procurent au meilleur coût des biens de consommation et des services; informer ses membres sur la valeur et la qualité des biens et services qui leur sont généralement offerts; promouvoir la participation des consommateurs et des employés à la gestion de leur association coopérative?

« Non et encore non, a répondu le président de la CCM. Les changements qui ont pris place ou ceux à venir ne concernent que les moyens utilisés pour atteindre ces objectifs. »

On a également confirmé, hier, que des coupures de personnel ont dû être faites; dans les quatre magasins, il y a eu huit mises à pied touchant des employés à temps régulier, d'autres à temps partiel. La CCM compte présentement 252 employés à temps régulier et à temps partiel. Ces coupures, a précisé M. Milord, ne sont que temporaires et n'affectent en rien la qualité des services et l'accueil particulier aux Cooprix. »

Pénurie de sucre en 1980

MEXIQUE (AFP) — L'année 1980 pourrait connaître une pénurie de 3,4 millions de tonnes de sucre, ont affirmé samedi à Coyococ (Mexique), les membres du groupe de pays latino-américains et des Caraïbes producteurs de sucre (GEPACE).

Les 22 pays membres du GEPACE, qui produisent 55% du sucre mondial, ont estimé que la production mondiale s'éleverait en 1980 à 90 millions de tonnes et ne couvrirait pas la demande. Ils prévoient également des difficultés de commercialisation.

Les producteurs, réunis à Coyococ depuis le 25 octobre, ont d'autre part souligné que 1979 avait été une année difficile pour les producteurs et les consommateurs. Ils ont expliqué cette mauvaise conjoncture par l'attitude négative des Etats-Unis et des pays membres de la Communauté économique européenne concernant l'accord international sur le sucre, et la pénurie mondiale due à une baisse de la production.

Vous dirigez une entreprise et vous la voulez efficace, rentable et moderne?

Avez-vous analysé l'efficacité de votre système téléphonique dernièrement?

Savez-vous s'il convient toujours à votre entreprise et s'il vous épargne du temps et de l'argent?

Venez donc au nouveau séminaire sur la gestion des installations téléphoniques de Bell Canada. Une journée consacrée aux communications et à leurs problèmes ainsi qu'aux appareils et aux services de base proposés comme solution par

Bell Canada. Une journée passée à vous occuper de votre outil de travail le plus quotidien mais trop souvent le plus négligé: le téléphone.

Bell Canada vous garantit le sérieux et l'intérêt de cette journée. Nos cent ans d'expérience dans les communications d'affaires en font foi. Alors venez, vous ou le délégué de votre

choix, aux séminaires sur les communications tenus régulièrement à la Tour de la Bourse. Les prochains auront lieu les 13, 21 et 29 novembre. Prenez rendez-vous sans tarder car le nombre de places est limité. Pour prendre rendez-vous ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, adressez-vous à notre service de consultation pour abonnés d'affaires.

Télévene, en composant

1 800 361-5605

(aucuns frais d'interurbain). Un représentant

Télévene se fera un plaisir de vous aider.



Un système téléphonique à votre mesure vaut bien huit heures de votre temps.

Bell

Prix spéciaux de fin d'année

\$---

d'escompte

Grand choix de couleurs disponibles.



le DIESEL

Pas de carburateur. Pas de distributeur. Pas de vis platinées. Pas de condensateur. Pas de bobine d'allumage. Pas de bougies... Pas de mises au point.

MAIS un moteur de type diesel.

Économique. Robuste. Sûr. Créé par le génie Peugeot.

Plus: toutes les qualités de la 504 marquées au coin d'un confort intégral grâce à la suspension Peugeot aux 4 roues indépendantes munies d'amortisseurs exclusifs à Peugeot selon les spécifications propres à la 504.

Grâce aussi à la souplesse de sa direction crémaillère assistée. Le tout couronné d'un équipement complet où le luxe devient standard.

Faites le choix de l'excellence

**PEUGEOT
ET BIARRITZ**

Automobiles Ltée - 323-1900-08
10,825 Racette, Montréal-Nord

Depuis 19 ans à la même adresse.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Power Corporation

par Paul Morisset

POwer Corporation a le vent dans les voiles. Du haut de son empire de \$7 milliards, dit-on, elle scrute l'horizon intensément à la recherche d'une belle acquisition. Et cette fois, la firme de M. Paul Desmarais semble être tentée par une expansion du côté des États-Unis.

« Il n'est pas illogique de regarder vers le sud, a reconnu ces jours derniers un responsable de Power. Nous sommes déjà bien implantés dans l'Est du Canada, dans le Centre et dans l'Ouest. Au fond, il ne reste plus que le Sud pour l'ex-panier. »

« Power a déjà des actifs aux États-Unis, notamment par le biais de sa filiale Great-West, a-t-il poursuivi. Mais si on veut se donner une dimension continentale, il faut reconnaître que les grands marchés financiers fonctionnent sur une échelle continentale, et qu'ils sont situés aux États-Unis. »

La grande société de gestion dont M. Desmarais est président du conseil et principal actionnaire — avec 69,3% des actions — est bien placée actuellement pour accroître sa puissance. Avec plus de \$88 millions en liquidités, sans compter ses lignes de crédit

inutilisées, la firme projette une acquisition importante d'ici un an.

Les possibilités sont relativement nombreuses, ce qui alimente d'autant plus le « moulin à rumeurs ». Selon certains bruits persistants, rue Saint-Jacques, Power envisagerait une prise de participation dans une autre grande société de gestion montréalaise, le Canadien Pacifique.

Une autre hypothèse veut que la prochaine acquisition se fasse du côté des services financiers. On signale à cet égard que le nouveau président de Power, M. James Burns, est lui-même issu du secteur financier, ayant précédé auparavant la compagnie d'assurances Great West Life Insurance.

Mais les spéculations sur une acquisition américaine se sont accentuées récemment avec l'entrée au conseil d'administration de Power de M. William Simon, secrétaire au Trésor des États-Unis de 1974 à 1977. Adaparavant, M. Simon avait dirigé le programme énergétique d'urgence mis en place par les États-Unis lors de l'embargo pétrolier de 1973. Administrateur de nombreuses entreprises, il a ses entrées depuis longtemps dans les meilleurs financiers américains, où il est considéré comme un ardent défenseur de la libre entreprise. Un autre Américain siègeait déjà au conseil de

Carling O'Keefe Limitée



M. John H. Devlin

maintenant en stock
pour livraison
immédiate

ROGER
AUTOMOBILE LTD.
4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925
Le plus important
concessionnaire
Peugeot
au Canada

BÉNÉFICES

Consolidated Bathurst: neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$69,200,000, \$3,01 par action; 1978, \$36,800,000, \$1,62.

Crédit Foncier Franco-Canadien: neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$7,957,000, \$9,15 par action; 1978, \$7,517,000, \$8,68.

Imperial Life Assurance: neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$1,739,000, \$1,74 par action; aucun chiffre comparatif avec 1978.

Interprovincial Steel and Pipe: exercice clos le 31 août: 1979, \$14,997,000, \$2,74 par action; 1978, \$13,626,000, \$2,93.

Pacific Northern Gas: neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$1,081,872, 68 cents par action; 1978, \$603,898, 38 cents.

Perleess Rug: semestre clos le 1er sept.: 1979, \$1,450,000, 73 cents par action; 1978, \$1,070,000, 54 cents.

Petrosar: trimestre clos le 30 sept.: 1979, \$6,200,000, aucun chiffre par action; 1978, \$3,500,000, perte.

PEUGEOT

4269 ouest, Ste-Catherine
932-2925

Le plus important
concessionnaire
Peugeot
au Canada

**Faites le choix
de l'excellence
avec la 504 SL DIESEL
de Peugeot.**



Au volant de cette grande routière vous vous joindrez à ceux qui savent que l'on peut prendre du plaisir à économiser l'énergie dans une voiture offrant CONFORT et SÉCURITÉ. La 504 SL DIESEL c'est aussi l'avantage de profiter de l'expérience de 50 ans de Peugeot dans cette technique. La 504 SL DIESEL vous offre en plus un équipement STANDARD complet et raffiné:

- Toit ouvrant
- Glaces latérales avant électriques
- Freins à disques assistés aux 4 roues
- Sécurité "enfants" aux portes arrière
- Siège avant à dossier inclinable
- Pneus Michelin
- Console de transmission
- Lunette arrière chauffante
- Montre électrique au Quartz
- Toutes glaces teintées
- Suspension aux 4 roues indépendantes.

Boîte de vitesses manuelle ou automatique en option pour répondre aux goûts de chacun.

Choix de couleurs élégantes. Venez choisir la VÔTRE.

On ne juge jamais mieux que par soi-même.

PEUGEOT

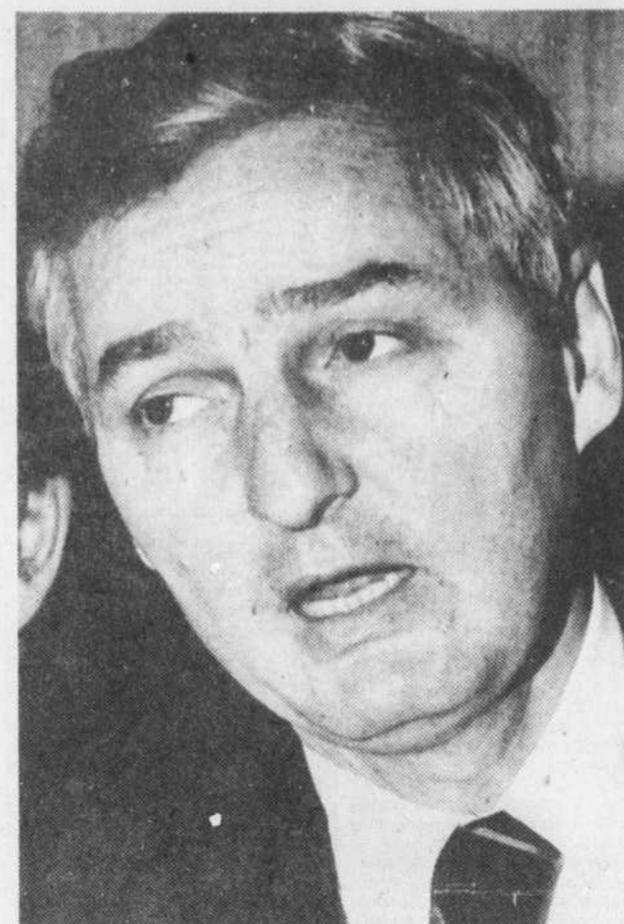
Tout modèle Peugeot offre une garantie d'un an, kilométrage illimité.

Roger Automobile Ltée
4269 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, P.Q.
H3Z 1P7
Tél: (514) 932-2925

Auto Grand Tourisme Inc.
1740 Boul. Labelle
Chomedey, Laval, P.Q.
H7T 1L2
Tél: (514) 331-6554

Biarritz Automobiles Ltée
10825 Racette
Montreal-Nord, P.Q.
H1G 5H5
Tél: (514) 323-1900

Renault Longueuil Ltée
465 Côte Poirier ouest
Longueuil, P.Q.
J4J 2H4
Tél: (514) 677-6361



M. Paul Desmarais, président du conseil et principal actionnaire de Power Corporation.

Power: M. William Fuller, de Fort Worth (Texas).

Alors qu'on apprenait la nomination de M. Simon, une nouvelle rumeur se mettait à circuler sur l'état de santé de M. Desmarais. Le grand financier, chuchote-t-on, serait atteint d'une affection cardiaque. Mais ses proches disent tout ignorer de cette « maladie » hypothétique, soulignant que M. Desmarais a toutes les apparences d'un homme en bonne santé. Officiellement, le numéro un de Power vient de passer plusieurs semaines en voyage d'affaires à l'étranger et devait rentrer d'Europe ces jours derniers.

Entre-temps, Power Corporation affiche une performance financière enviable et l'avenir est encore plus prometteur, selon M. Ronald Jones, analyste de la maison de courtage torontoise Pitfield, Mackay and Ross.

M. Jones, qui recommande châudemment les actions de Power, souligne que leur rendement est nettement supérieur à la moyenne. L'entreprise se situe bien au-dessus de l'indice moyen de la Bourse de Toronto depuis le milieu de 1977 et devrait maintenir cette position au moins jusqu'à l'an prochain.

Pour le semestre terminé le 31 juillet, les profits de Power, à l'exclusion des bénéfices réalisés sur la vente d'actifs, ont fait un bond de 165,3%, atteignant \$35,01 millions, soit \$1,35 l'action. A pareille époque en 1978, ils s'établissaient à \$13,20 millions, ou 48 cents l'action.

D'après M. Jones, les bénéfices de Power devraient atteindre \$3,25 l'action cette année, comparativement à \$1,97 en 1978. Pour 1980, il prévoit un rendement de \$4 l'action.

La firme publiera ses prochaines états financiers à la mi-novembre. Conformément à la nouvelle loi ontarienne sur les valeurs mobilières, il s'agira d'un rapport trimestriel aussi détaillé que les rapports semestriels. « A ma connaissance, la tendance des derniers trimestres a l'air de se maintenir », a indiqué récemment un porte-parole de Power.

C'est donc une période faste pour la firme de M. Desmarais. Une bonne partie de cette prospérité est due à l'excellente tenue d'Investors Group de Winnipeg, dans lequel Power a porté sa participation de 25 à 99% l'an dernier. Par la suite Investors Group prenait une participation de 97% dans Great-West, qui le contrôlait déjà à 50,1%.

Les profits d'Investors Group pour le premier semestre se sont élevés à \$25,6 millions, contre \$14,6 millions l'an passé. Ce holding de services financiers, explique M. Jones, a profité de la vitalité du marché boursier grâce à ses actions et à ses fonds mutuels.

Il faut signaler que Great-West Life a apporté une sévère contribution avec des bénéfices semestriels de \$9,21 l'action, en hausse de plus de 20% sur 1978.

« Nous avons tout lieu de croire que cette performance se maintiendra », affirme M. Jones, ajoutant que la force de

Great-West compensera largement tout fléchissement du coût du Montréal Trust, propriété à 51% d'Investors Group.

Les profits du Montréal Trust se sont maintenus pour les six premiers mois de l'an-

prochain.

Canada Steamship bénéficie d'une intensification du trafic associé à des taux de transport plus élevés, et a serré la vis sur les dépenses. Cette société s'est véritablement ressaisie et apporte maintenant une bonne contribution aux bénéfices de Power.

Par ailleurs, la firme montréalaise Gesca Ltée devrait afficher un profit pour 1979 après avoir enregistré un déficit en 1978 par suite de la grève de *La Presse*, qui est sa propriété. Enfin, Laurentide Finance, qui a fusionné en février dernier avec une filiale de la Banque Provinciale, apporte régulièrement de l'eau au moulin de Power grâce aux dividendes versés sur ses actions privilégiées de la Banque Provinciale.

Parmi les autres poulains de l'écurie Power, M. Jones signale la Consolidated Bathurst de Montréal qui, à son avis, devrait rapporter au moins \$4,20 l'action cette année, comparativement à \$2,60 en 1978. Trois facteurs contribueraient à ce résultat: la consommation de papier-journal est à la hausse aux États-Unis, le prix du papier-journal a augmenté le 1er octobre et les prix des pâtes va probablement monter avant la fin de l'année.

Pour sa part, la Canada Steamship Lines de Montréal, filiale à part entière de Power Corporation, enregistre son traditionnel déficit du premier trimestre — dû au gel hivernal — puis a affiché un profit respectible dès le trimestre suivant.

Canada Steamship bénéficie d'une intensification du trafic associé à des taux de transport plus élevés, et a serré la vis sur les dépenses. Cette société s'est véritablement ressaisie et apporte maintenant une bonne contribution aux bénéfices de Power.

Autre élément d'intérêt qui ne manque pas d'alimenter la spéculation sur les projets de Power: la société Great-West, dont le siège est à Winnipeg,

vient d'annoncer l'ouverture d'un bureau à Denver (Colorado), d'où seront désormais administrés ses activités américaines. Environ 200 employés seront ainsi transférés du Manitoba aux États-Unis.

Toutes les hypothèses qui circulent actuellement dans les milieux financiers, émises de briques d'information, ne peuvent qu'attirer l'attention des investisseurs sur les actions de Power, ce qui en rehausse évidemment la valeur.

Si vous détenez des actions de Power Corporation, conclut M. Jones, n'allez surtout pas les vendre.

Les associés de

JOHNSTON, HEENAN & BLAIKIE

ont le plaisir de vous annoncer qu'ils poursuivront leur pratique de droit sous le nom

HEENAN, BLAIKIE, POTVIN, TREPANIER, COBBETT

et que

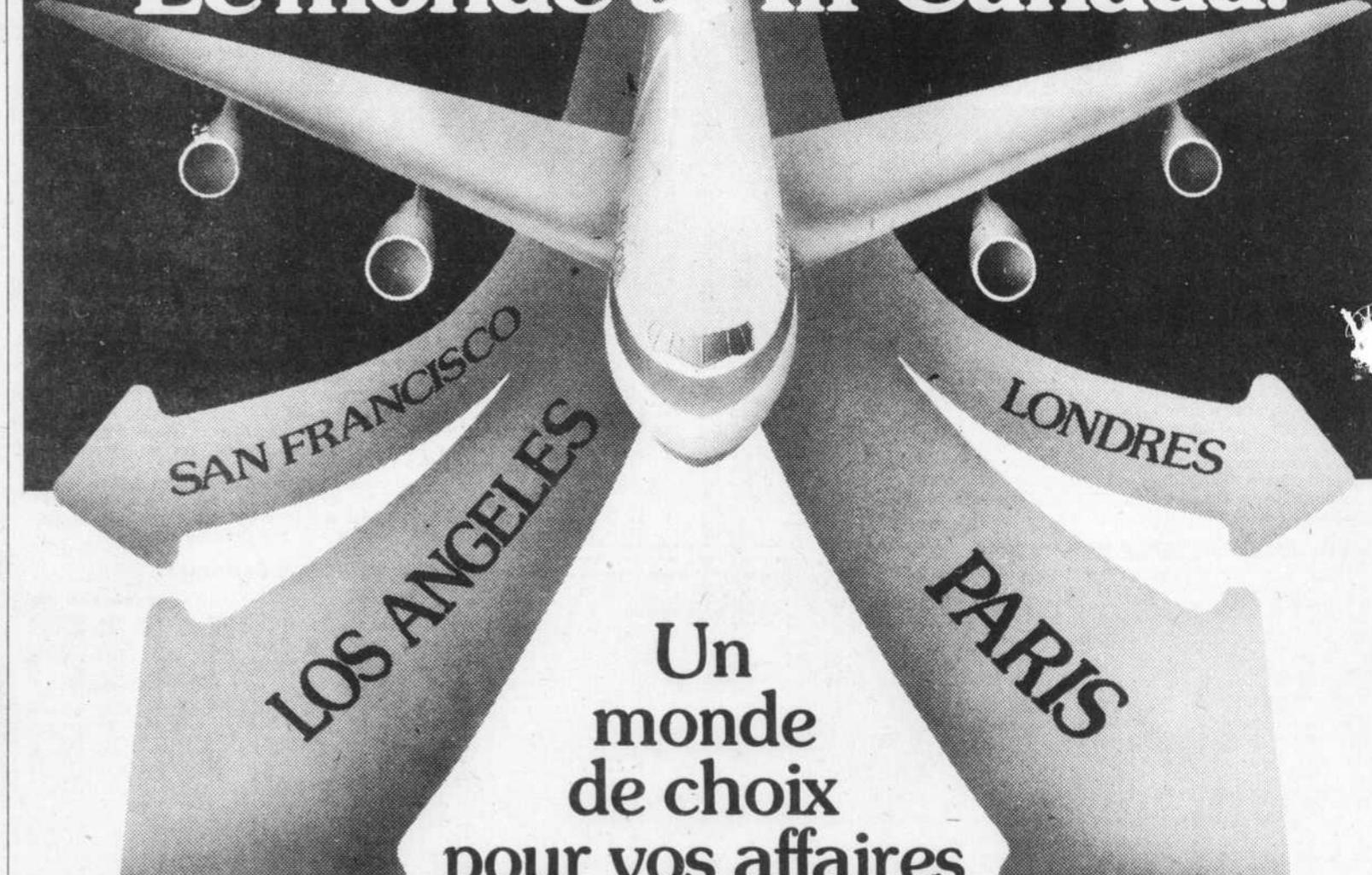
l'Honorable Jean Chrétien, C.P.
et Donald J. Johnston, M.P.
deviendront avocats-conseils

LES ASSOCIÉS ET AUTRES MEMBRES DE L'ÉTUDE SONT

Georges Audet	Claudette Bellemare
Max R. Bernard	Peter M. Blaikie
Stuart H. Cobbett	André Comtois
Guy Dufort	Ralph D. Farley
Roy L. Heenan	Michelle LeFrancois
Daniel J. Levinson	Patrick McClemens
Jean Potvin	Suzanne Thibaudeau
Guy Tremblay	Pierre Trépanier
William R. Noble	

Suite 512
4 Place Ville-Marie
Montréal, Québec
H3B 2E7
Téléphone (514) 861-0941
Télécodex 05-24475

Le monde d'Air Canada.



Un monde de choix pour vos affaires

De Montréal, Air Canada vous offre des vols quotidiens vers Londres ou Paris, Los Angeles et San Francisco. De là, d'excellentes correspondances peuvent vous conduire en Europe, en Asie, au Moyen-Orient, dans des pays du Pacifique ou au sud des États-Unis. Avec un nombre de départs de Montréal plus élevé que n'importe quelle autre ligne aérienne, Air Canada vous amène efficacement là où vous voulez et avec toutes les attentions d'un personnel soucieux de votre bien-être.

de San Francisco

- Tokyo
- Hong Kong
- Singapour
- Taipei
- Reno

de Los Angeles

- Honolulu
- Las Vegas
- Sydney
- Auckland
- Seoul

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 931-4411.



On y va ensemble

AIR CANADA

de Londres

- Amsterdam
- Luxembourg
- Bombay
- Bruxelles
- Delhi
- Madrid

de Paris

- Vienne
- Bahreïn
- Bangkok
- Karachi
- Pékin
- Zurich
- Tel Aviv

PEUGEOT

4269 ouest, Ste-Catherine

Montréal, P.Q.

H3Z 1P7

Tél: (514) 932-2925

Tél: (514) 93

TORONTO

Bond de l'immobilier

Tous les secteurs de la Bourse de Toronto ont enregistré des gains hier. L'indice composé finit avec une bonne avance de 14.80 à 1.542.59, propulsé par les spéculateurs en quête d'actions dévaluées à la suite de l'affondrement du marché la semaine dernière.

Le secteur de l'immobilier et de la construction a fait un bond spectaculaire de 17.92 et a marqué à présent 3.446.20. Cadillac Fairview Corp., l'industriel le plus traité, termine en hausse de 34 à \$18.12.

Camp Investments Ltd., société de portefeuille aux mains de la famille Bronfman de Montréal, a acquis 800.000 actions Cadillac Fairview et accru sa part de 33 à 35.7 pour cent.

Finalement, les gains sont plus nombreux que les pertes: 288 contre 158 et 200 titres inchangés s'est traité en gros 6.10 millions d'action d'une valeur globale de \$85.82 millions et 5.987 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les valeurs industrielles échangées à la séance, Gulf gagne 2

3-8 à \$89.34, Carver Developers 2 à \$12 1-2, Alberta Energy 11-2 à \$22

3-4. Premier Cablevision 1-2 à \$13 Imperial Oil 1-2 à \$39.

Crown Life cède 1-2 à \$62, IBM 1-2 à \$71.34, Bank of B.C. 1-2 à \$28 1-2, Automotive Hardware 1-4 à \$12 3-4 et Pop Shoppes International 20 cents à \$1.90.

Dans le secteur minier, Placer Development prend 3 à \$36. Pine Point 2 1-2 à \$37 et Domex Mines 1-2 à \$46. McIntyre abandonne 4-1 à

\$50 et Rio Algo 5-8 à \$25.78.

Parmi les pétroliers, Canadian Superior monte de 2 à \$165. Czar Resources de 1 à \$13 1-4 et Canadian Homestead de 7-8 à \$21 7-8. Chiefland Developments recule de 1-2 à \$25 1-2 et Dundee-Palliser de 13 cents à 57 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Ventes Haut Bas Ferm. Ch.

Métro-Richelieu ouvre un centre de distribution pour l'Est du Québec

QUÉBEC — Dans le cadre de sa « grande offensive » dans l'Est du Québec, la société Métro-Richelieu a inauguré hier dans la Vieille Capitale un centre de distribution alimentaire qui desservira tout le territoire formé par la Mauricie, la Gaspésie, la Beauce, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la basse Côte-Nord et les Bois-Francs.

Ce centre qui doit employer une centaine de personnes, approvisionnera 70 épiciers indépendants membres du ré-

seau Métro-Richelieu. Le réseau possédait déjà deux entrepôts, situés tous deux à Montréal.

« L'établissement d'un centre de distribution pour l'Est du Québec s'inscrit dans la politique d'expansion que s'est tracée la direction de Métro-Richelieu Inc., depuis la fusion en 1976 des Marchés d'Aliments Métro Ltée et des Épiceries Richelieu Ltée », a déclaré M. J.-Claude Messier, président du conseil d'administration de Métro-Richelieu,

lors de la cérémonie d'hier à laquelle participaient M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, et M. Jean Pelletier, maire de Québec.

« En situant le centre à Québec, a ajouté M. Messier, nous avions le souci de bien représenter la région et nous voulions augmenter notre part du marché alimentaire au Québec. »

Les quelque 580 épiciers indépendants qui sont actionnaires du réseau Métro-Richelieu comptent pour environ 16% des ventes alimentaires totales au Québec. Au moment de la fusion en 1976, leur part du marché était de 12,5%.

Le Québec est la seule province du Canada où l'épicier indépendant prend le plus en plus d'importance par rapport aux grandes chaînes d'alimentation.

« La part de marché des épiciers indépendants au Québec est de 60% alors qu'elle n'est que de 40% pour les grandes chaînes alimentaires, a souligné M. Messier. En Ontario, la part de l'épicier indépendant est d'environ 25% et « la situation semble stagnante ».

Métro-Richelieu se présente comme un concurrent déterminé des grandes chaînes d'alimentation et vise un objectif de \$1 milliard de ventes en 1981. Son chiffre de ventes l'an dernier était de

\$750.000.000 et pour l'ensemble de cette année elle prévoit un total de \$850.000.000.

Une partie du nouveau centre de distribution de Québec, d'une superficie totale de 90.000 pieds, sera réservée à un libre-service. « Métro-Richelieu Inc. et le promoteur du projet, M. Paul Farrah, ont investi au-delà de \$500.000 pour sa réalisation, en incluant les inventaires », précise un communiqué de la compagnie.

Il y a deux semaines, un supermarché Métro ouvrait à Saint-Augustin et un autre ouvrira, début novembre, à Beauport. D'autres sont prévus dans les mois qui viennent à Sainte-Anne-de-Beaupré, à Saint-Félicien, dans le bas du fleuve et dans le Québec métropolitain.

« De plus, signale le communiqué, une quinzaine d'épiciers indépendants se joindront à la banière Richelieu, laquelle sera lancée au Lac-Saint-Jean au début de l'année 1980. »

De son côté Provigo a procédé la semaine dernière à l'inauguration du centre commercial Les Promenades Montarville à Boucherville.

Ce centre commercial d'une superficie totale de 130.000 pieds carrés, comprend un su-

permarché Provigain de 32.000 pieds carrés, un magasin Canadian Tire, de 21.000 pieds carrés, des commerces tels que La Société des Alcools du Québec, une Pharmacie Jean-Coutu, un Sports-Experts, un Sears (catalogue), une succursale de la Banque de Montréal, une succursale de la Banque d'Épargne et plus de 10 autres magasins et boutiques donnant sur un mail intérieur avec puits de lumière et doté d'un aménagement paysagé créant une ambiance chaleureuse.

Ce projet réalisé entièrement par le développement immobilier de Provigo représente un investissement de l'ordre de \$6 millions et contribuera à créer plus de 300 emplois à Boucherville.

Le centre commercial Les Promenades Montarville est construit dans un secteur connaissant une croissance dynamique de population et offrant un potentiel intéressant en plus de constituer un impact économique important pour la région.

Ce nouveau développement revêt une importance toute particulière puisqu'il constitue une nouvelle étape pour l'entreprise Provigo dans le développement de centres commerciaux.

Northrop revendique certains contrats offerts par McDonnell

OTTAWA (d'après CP) — Rebondissement important hier dans les négociations en vue du « contrat du siècle » de \$2,3 milliards pour les nouveaux avions des forces canadiennes.

La société Northrop a fait savoir en effet qu'elle poursuivait la société McDonnell Douglas devant un tribunal fédéral de Los Angeles pour rupture de contrat. McDonnell Douglas aurait offert à des firmes canadiennes des contrats de sous-traitance qui avait mis au point le F-18 mais elle avait recherché l'appui de McDonnell Douglas pour vendre une version modifiée à la marine américaine.

La première version du F-18 avait été éliminée l'an dernier par le Canada à la suite d'une première ronde de négociations.

Le porte-parole de Northrop a soutenu que sa compagnie était prête à confier à des entreprises canadiennes une partie de son choix sur McDonnell Douglas. Mais cette dernière firme serait allée au-delà de son entente avec Northrop et aurait offert à des entreprises canadiennes des contrats reliés aux commandes pour la marine américaine ainsi que tout autre contrat pour le F-18 venant de l'étranger.



Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

solicite les candidatures ou mises en candidature de personnes hautement qualifiées pour le poste de

VICE-RECTEUR (ADMINISTRATION)

L'Université Laurentienne est une université bilingue appuyée par l'État, située à Sudbury (Ontario). Des programmes conduisant à des grades sont offerts dans diverses disciplines et dans huit écoles professionnelles. L'Université possède un programme d'études supérieures en expansion et offre des cours d'éducation permanente dans de nombreux centres du nord-est de l'Ontario. Elle compte présentement environ 2.200 étudiants à plein temps et 6.000 étudiants à temps partiel.

Trois collèges fédérés partagent le campus de Sudbury et l'Université a des collèges affiliés à North Bay, Sault-Sainte-Marie et Hearst.

L'Université est organisée en deux principales divisions de fonctionnement: l'Enseignement et l'Administration. Le Vice-recteur (Administration) relève du Recteur, et est responsable des services d'administration, de finances, d'installations, de personnel et de communications. Il est également Secrétaire du Conseil des gouverneurs de l'Université.

Il est souhaitable que les candidats aient de l'expérience dans le milieu universitaire et une formation en administration et en comptabilité. On s'attend à ce que la personne nommée puisse communiquer tant en français qu'en anglais. Le traitement et les attributions peuvent être discutés.

Les candidatures ou mises en candidature, présentées par écrit et accompagnées d'un résumé des titres et qualités, seront acceptées jusqu'au 15 novembre 1979, et doivent être adressées au:

Bureau du Recteur
Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

Soquip veut ajouter à son arc un mandat de négociateur

Suite de la page 13

somme actuellement plus de la moitié du pétrole importé au Canada (les 2/3 dans les années 80) s'introduit dans les transactions internationales de pétrole. « C'est l'essentiel, affirme M. Cloutier, pour assurer la sécurité de nos approvisionnements en pétrole ».

Le fameux accord sur l'énergie négocié au printemps dernier entre le gouvernement

mexicain et le gouvernement canadien, accord qui attend toujours la signature des deux ministres responsables mais qui n'a pas perdu son actualité aux yeux des Mexicains, stipule ce qui suit: « le Mexique devrait commencer à livrer du pétrole à l'est du Canada par petites quantités vers la fin de 1979 le début des années 80, pour atteindre 50.000 barils par jour durant les douze mois suivants. »

Le reste, rédigé en termes flous, démontre que les Mexicains ont pratiquement se faire tordre le bras, faute de disposer de telles quantités, pour promettre 100.000 barils par jour « aussitôt que possible, en accord avec le niveau de production de Pemex ».

Le Mexique a essayé au cours de l'été des retards de production, provoqués entre autres par l'explosion du puits Ixtoc survenu le 3 juin dans la baie de Campeche et dont la fuite n'a pu encore être contrôlée. Les efforts gigantesques en hommes et en matériel déployés autour d'Ixtoc n'ont pas stoppé cependant la production de la Baie de Campeche où l'on espère produire 200.000 barils par jour à la fin de l'année prochaine.

Pemex estime à plus de 5 milliards de barils le champ pétrolifère qui se trouve à 3.500 mètres sous le niveau de la mer de Campeche, dans le golfe du Mexique. La réserve

NOMINATIONS F.W. WOOLWORTH CIE LIMITÉE



M. W.R. Gray, vice-président du Conseil et directeur général de la compagnie est heureux d'annoncer que, lors d'une récente réunion du Conseil d'administration, MM. Gilles Dubé et Jean-Paul Léger, respectivement Directeur du Bureau de Montréal et du Centre Distribu-Mode, et Responsable des techniques marchandes et des ventes dans le prêt-à-porter ont été élus vice-présidents de la compagnie canadienne.

Ces nominations soulignent le travail exceptionnel de ces hommes au sein de la compagnie.



DIVIDENDE NO 375

Un dividende de vingt-neuf cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le premier novembre 1979, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le 9 octobre 1979.

Les nouvelles actions souscrites et partiellement payées recevront une partie de ce dividende selon la proportion du montant des versements effectués à la date d'inscription.

Par ordre du Conseil d'administration
ROGER LAVOIE
Président et Chef des opérations

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Chrysler Canada Ltée félicite Leonard Kantor, président et gérant général de Montreal Chrysler Plymouth Inc. le concessionnaire par excellence d'après le Time Magazine, pour la région de Montréal.



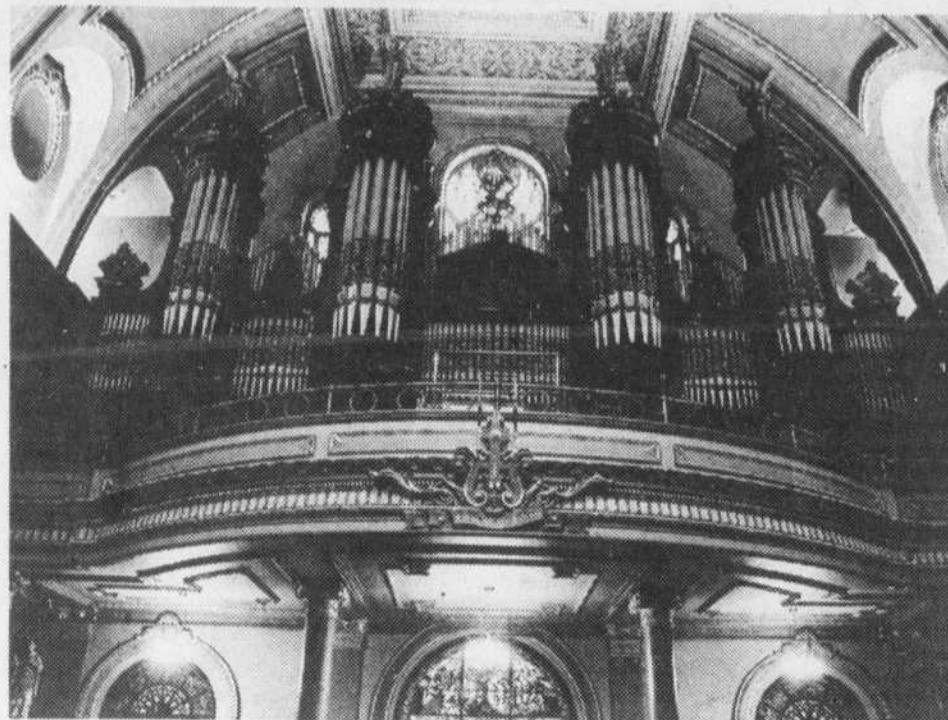
Leonard Kantor a été reconnu par l'Association des Marchands d'Automobiles de Montréal Ltée comme étant le « concessionnaire par excellence d'après le Time Magazine ». M. Kantor est l'un des 11 lauréats canadiens qui ont été honorés pour leurs remarquables efforts, en tant qu'excellents concessionnaires et citoyens respectables de leurs communautés.

La Compagnie Chrysler est fière de compter M. Leonard Kantor parmi les membres dévoués de son équipe. Tous les employés et concessionnaires de Chrysler offrent leurs plus sincères félicitations à M. Kantor, pour cet honneur bien mérité.



Grand Concert

Le premier Grand Concert du FM de Radio-Canada (100.7) aura lieu le vendredi 2 novembre à 20 h 30. Exceptionnellement présenté en l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ce concert inusité fera entendre Gaston Litaize, organiste et compositeur français de réputation internationale et Antoine Reboulot, organiste établi au Québec et dont la renommée n'est plus à faire. Les deux artistes toucheront à tour de rôle le grand orgue et l'orgue de choeur et René Lacourse dirigera le Chœur de Radio-Canada. Au programme, des œuvres de Fauré, Vierne et Gaston Litaize.



Les habitudes culturelles des Québécois: un sondage

par Nathalie Petrowski

La participation des Québécois à la vie culturelle de même que la qualité de cette participation sont étroitement liées à l'accèsibilité des biens et des activités culturelles. Telles sont les premières conclusions d'un sondage mené par la maison CRÖP pour le compte du ministère des Affaires culturelles sur les habitudes des Québécois en matière culturelle.

Le sondage effectué auprès de 2 000 répondants à travers le Québec ne sera rendu public par le ministre, M. Denis Vaugeois, qu'à la fin du

mois de novembre, mais un résumé du document circule entre les hauts fonctionnaires. L'enquête menée aussi bien dans les grands centres urbains que dans les régions plus éloignées pourrait être un précieux outil pour rallier les commanditaires, plus friands d'événements sportifs que de manifestations culturelles. On y apprend ainsi que les événements sportifs qui intéressent 39% de la population sont à peine plus appréciés que les spectacles de musique populaire qui, eux, attirent 38% des Québécois, obtenant la plus haute cote de fréquentation parmi les manifestations culturelles. Au chapitre de la lecture,

on note que les trois quarts de la population adulte lit régulièrement des journaux. Le pourcentage pour la lecture régulière de revues ou de livres de la population est cependant plus bas et ne dépasse pas 56%. Les lecteurs de livres, de plus, ne s'identifient pas à un seul genre mais se promènent du roman (71%) aux ouvrages spécialisés (62%) aux biographies (47%) et aux grandes œuvres littéraires (31%). Une majorité de lecteurs (71%) achètent habituellement leurs livres dans une librairie (50%) plutôt qu'en disquette (49%). Le taux de fréquentation des bibliothèques publiques, des galeries et des musées d'art est cependant plus faible et ne dépasse pas le 23%.

Selon le bureau de presse du ministre, la plus importante conclusion du rapport concerne la régionalisation. Ainsi l'île de Montréal comme on pouvait s'y attendre est le foyer culturel de la province, non seulement en raison de la concentration des effectifs mais en raison d'une plus grande participation de la population à la vie culturelle.

D'une manière générale, les taux de fréquentation des divers établissements culturels de Montréal sont supérieurs ou égaux aux moyennes provinciales. La population de l'île de Montréal est d'ailleurs celle qui s'est déclarée la plus satisfaisante dans l'ensemble de la province en ce qui regarde l'accèsibilité aux biens et aux manifestations culturelles. Dans le Québec métropolitain, la situation est plus ou moins semblable avec deux seules exceptions: une fréquentation de bibliothèques très basse et le premier rang pour le taux d'assistance au théâtre (44%). À travers ces données sommaires, il apparaît clairement que certains Québécois, notamment ceux du Nord-Ouest, de la Côte-Nord et des petites villes sont plus défavorisés que les autres en matière d'activité et d'accèsibilité culturelle.

Découverte d'un quintette de Ludwig van Beethoven

par Gilles Potvin

Après un premier concert cette saison consacré au quintette avec deux violoncelles par le Quintetto Boccherini, la Société Pro Musica se tournait dimanche après-midi vers le quintette avec deux altos, une formation qui n'existe pas comme telle dans le circuit des tournées mais pour laquelle les plus grands compositeurs, Mozart, Beethoven et Brahms notamment, ont écrit largement. On avait donc invité le Quatuor à cordes Juilliard, un viel habitué de Pro Musica, ainsi qu'un artiste, l'Américain John Graham, pour présenter des quintettes de Mozart et de Beethoven, le quatuor seul se réservant l'œuvre initiale au programme, le *Quatuor en ré majeur*, op. 20, no 4, de Haydn.

D'un intérêt particulier était le *Quintette en do*

majeur, op. 29, de Beethoven, la seule œuvre originale qu'il composa pour cette formation bien qu'il ait transcrit d'autres œuvres pour elle. Il est rarement joué et il est bien possible que l'audition de dimanche en ait été la première à Pro Musica. L'œuvre est passablement élaborée et l'addition d'une voix supplémentaire au quatuor se traduit par une texture harmonique enrichie dont le compositeur utilise adroitement toutes les possibilités. Particulièrement frappant sont un adagio très expressif, évocateur des quatuors de l'op. 18 et un finale tourbillonnant et très développé qui reprend presque textuellement certains thèmes de *Fidelio* auquel le compositeur travaillait à la même époque. Beethoven innove cependant en interrompant brusquement les élans du finale par un court adagio aux accents déchirants, lequel pré-

cède immédiatement la coda. Le *Quintette en ré majeur*, K. 593, de Mozart date de l'année précédente sa mort mais l'on n'y trouve pas la densité expressive et la troublante intériorité de celui en sol mineur, K. 516, son chef-d'œuvre pour cette formation. Mais son adagio, malgré son caractère mélodique prononcé, n'est toutefois pas exempt de moments dramatiques.

Le Quatuor Juilliard, composé de Robert Mann et Earl Carliss, violons; Samuel Rhodes, alto et Joel Krosnick, violoncelle, a défendu ces deux œuvres avec son excellence habituelle, sur le plan technique comme sur celui de l'interprétation. John Graham a su pour sa part s'intégrer parfaitement à l'ensemble. Le quatuor de Haydn, présenté au début, a lui aussi bénéficié d'une exécution supérieure.

LA BOÎTE À ÉCHOS

Un historien enseignant à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Serge Gagnon, vient de recevoir le prix Lionel-Groulx pour son étude *Le Québec et ses historiens*, parue aux Presses de l'Université Laval. Ce prix a été décerné par l'Institut d'histoire de l'Amérique française, qui a aussi attribué le prix Guy-Frégnaut à Mme Nadia Eid pour son article: «Éducation et classes sociales au Québec au milieu du 19^e siècle», paru dans la Revue d'histoire de l'Amérique française. Le jury qui a siégé pour désigner les bénéficiaires de ces prix était formé de MM. Blair Neatby, Jean Hamelin et Alfred Dubuc, tous trois historiens.

C'est hier que trois organismes reliés au théâtre se sont ouverte une exposition de peintre Albert Rousseau — jusqu'au 10 novembre. En même temps que le vernissage se déroule le lancement d'un

volume de Guy Robert intitulé *Rousseau et le Moulin des Arts* publié chez Marcel Broquet. M. Rousseau, né en 1908, a fondé et animé longtemps le Moulin des Arts, à Saint-Etienne de Lauzon.

La Place aux poètes a repris ses activités à nouveau cet automne mais dans de nouveaux locaux: le café Nosphère (816 rue Ontario Est au coin de Saint-Hubert). Mercredi, jour des déguisements et dissimulations par excellence, Janou Saint-Denis reçoit le fantaisiste poético-humoriste et comédien, Jean Richard. Musique et poésie compléteront la soirée qui commence à 21 h.

Trois œuvres importantes du compositeur Jacques Hétu seront présentées au public montréalais prochainement. Au concert de Pro Musica du 11 novembre, le soprano Anna Chornodolska et le pianiste William Tritt interpréteront son cycle de mélodies, *Les Clartés de la nuit*, op. 20, sur des poèmes d'Émile Nelligan dont on commémore cette année le centenaire de la naissance. Aux Grands concerts de l'OSM des 13 et 14 novembre, Hubert Soudant dirigera, en création montréalaise, son œuvre symphonique *Antinomie*, op. 23. Son Quintette pour instruments à vent, op. 13,

sera joué par le Quintette à vent du Québec, le dimanche 18 novembre, à la salle Pollock.

Le Tritorium du cégep du Vieux-Montréal présente du 31 octobre au 4 novembre à 20 h 30 un film de Jean Charter intitulé *Civilisations mystérieuses. Mexique pré-colombien*. Le réalisateur qui se spécialise depuis huit ans sur l'histoire et l'archéologie de l'Amérique latine est aussi président de la Société des cinéastes-conférenciers découverte du monde. En 1976 il remportait le prix du Film d'exploration avec *Guatemala, Mayas d'hier et d'aujourd'hui*. Son dernier film sur le Mexique est le résultat de cinq voyages consécutifs dans ce pays et plusieurs mois de recherches. Il développe dans ce long-métrage l'historique des cinq grandes civilisations précolombiennes du Mexique.

À compter du 9 novembre
de France Vézina

L'hippocanthrope

Mise en scène
de
Jean-Pierre Ronfard

avec: Marc Béland Patricia Nolin
Danielle Proulx Lionel Villeneuve

Décors, costumes et éclairages de Jean-Pierre Ronfard et Guy Beausoleil.

tnm 861-0563
84 ouest, rue Ste-Catherine

Tarifs spéciaux: groupes
25 ans et moins/60 ans et plus



5 DERNIÈRES MOLIÈRE DOM JUAN

mise en scène
Jean-Louis Roux
avec
Léo Hial
Luc Durand
et plusieurs autres
décors, costumes
et éclairages
Robert Prévost
tnm 861-0563
84 ouest, Ste-Catherine
Vaste stationnement

Un Nouveau Mic-Mac québécois

par Angèle Dagenais

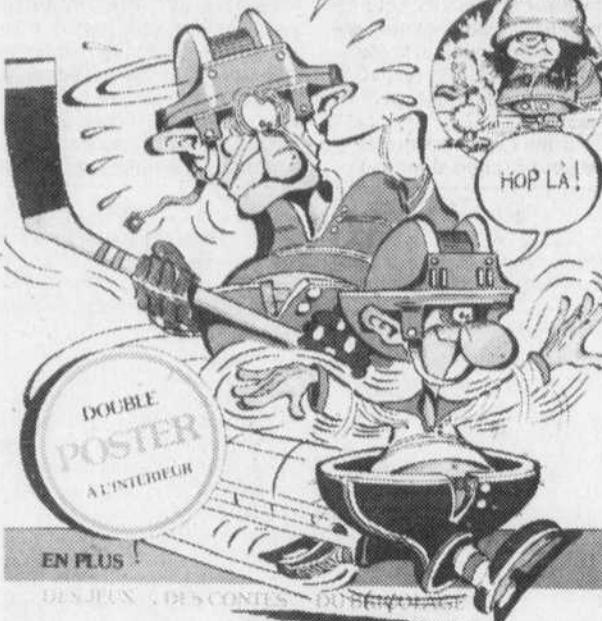
Un nouveau magazine québécois de bandes dessinées, *mic Mac* tentera de concurrencer Pilote, Tintin et Mad dans les tabagies et comptoirs à journaux. Contrairement à son grand frère de l'écurie Hergé qui s'adresse aux 7 à 77 ans, *mic Mac* vise un public cible se situant entre 8 et 13 ans — fin de l'élémentaire, premier cycle du secondaire.

La revue a été lancée à la fin de septembre et un deuxième numéro sortira déjà la semaine prochaine. Il s'agit d'un mensuel de 48 pages dans son format de départ, aux couleurs et dessins attrayants, qui se vend \$1.25 le numéro au \$12 l'abonnement (moins cher que tous ses concurrents). Fait intéressant, le magazine ne contient aucune publicité. Claude Gervais, son rédacteur en chef explique que la revue se finance à même les fonds de la maison d'édition Le Nordais Ltée qui est connue déjà par de nombreuses publications (*Décoration chez soi, Rénovation bricolage, etc.*) Pour le moment, Gervais ne pense pas être obligé d'inclure de publicité dans *mic Mac*; s'il en mettrait, ce ne serait à la limite qu'une seule page. Le magazine est distribué par Les Distributeurs associés, compagnie entièrement québécoise.

Tout le magazine est d'ailleurs québécois: rédacteurs, dessinateurs, recherches, graphistes, etc. Claude Gervais souligne qu'il a interviewé au bas mot 200 dessinateurs avant de choisir les quatre noms qu'il a retenu: Jean Bello, Daniel Houde, Raymond Parent et Charles Vinh. «Le Québec est plein de talent, à ce chapitre, précise-t-il, les candidatures ne manquent pas, ce sont les débouchés qui sont rarissimes.»

L'ossature du magazine comporte des bandes dessinées de différents styles: histoires complètes ou à suivre.

mic Mac
le magazine des jeunes québécois
volume 1 numéro 1 \$1.25



Ainsi «Les Aventures du joyeux Mic-Mac» qui donne son nom au magazine est une histoire algonquine, rédigée par Bernard Assiniwi, qui présente l'Amerindien sous un aspect tout à fait inédit: joyeux, espiègle, généreux, ami de la nature. Sans être moralisatrice, cette bande dessinée révèle des traits fort sympathiques de la vie amérindienne où, pour une fois, elle n'est pas mise en opposition à la vie des blancs. Il n'est aucunement question de hache de guerre, de tomahawks ou de tout le fourbi des clichés habituels concernant les premiers habitants de ce pays. «Eglantine et Magané» sont deux autres personnages qui reviennent régulièrement. Eglantine est une coureuse des bois qui va cours de chasse de la saison rencontre Magané, un canard esseulé, comédien comme pas un, dernier survivant de sa race, qui réussit à épargner la rafale de plombs que lui destinent Eglantine...

«Les Naufragés de l'espace» est une bande à continuité qui, comme son nom l'indique s'adresse aux passionnés de science-fiction. Enfin, «Les Cyclones»: une équipe du tonnerre est une bande dessinée tout à fait loufoque sur les travers de notre sport national, mettant en vedette Raymond dit «Ray la Lancette», à la défensive, Jean-Lou Monpetit à la ligne bleue, détenteur du trophée Lady Bong et détestant le jeu rude, au centre Pit Casgrain dit le «Cérébral», le Victor Hugo du hockey, compétiteur pair, Gaby Babin dit «Protième», le vrai dynamo de la patinoire, joueur polyvalent, et enfin, le gardien de but des Cyclones, le célèbre

Jean-Paul Béribé dit «Jipi». Cette brillante équipe affronte les Pacificques composés de Guy Gosselin dit «Gogosse», Max Pratte», Adélar Gougeon dit «Le Toaster», Rémi Rémillard dit «Le Taon» et Le Pic Picard dit «Léo». La joute qui s'annonce terrible est télédiffusée et commentée par Bob «Cola» Marcoux dont la partialité n'a pas d'égal. La partie se déroule selon les affres habituelles du jeu: «mise en échec virile, défensive étanche, coup de patin tranchant, tirs foudroyants», etc. On connaîtra dans les Cyclones les dessous fascinants de ces deux équipes qui ne se séparent, même pas un sandwich...

Sur la couverture arrière du magazine on retrouvera «Capharnaüm, le grand ménage» signé Parent. Celui-ci dessine aussi dans ce magazine Eglantine et Les Cyclo-

Comme tout bon magazine qui se respecte, *mic Mac* offre à ses lecteurs des chroniques d'information (livres, pièces à l'affiche, destinées spécialement aux jeunes, des jeux éducatifs, des contes, poèmes, etc.). Le magazine est visuellement très attrayant, couleurs vives, papier glacé, tout à fait à la hauteur de ses principaux concurrents. Le contenu est intéressant à plusieurs points de vue, ne se contentant pas des idées reçues et des clichés habituels que l'on sert aux enfants. Le tout reste un magazine de bandes dessinées mais pour ceux qui ne liraient pas autre chose, c'est toujours ça de pris.

admission \$2.00
LE CINÉMA PARADIS
3682 St-Laurent, 543-4725
DEMANDE NOTRE PROGRAMME
19 h 30 & 21 h 30
LES ENFANTS
DE SOLZHENITSYN...
font beaucoup de bruit
à Paris
de Michael Rubbo

MOURIR A TUE-TÊTE
L'HISTOIRE D'UN VIOL
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Dans un
COUP DE TÊTE
UN VOYOU DEVIENT VÉDETTE SPORTIVE
POUR TOUS
C'est drôle! C'est tordant!
C'est comique! C'est fou!
Francis Veber
un film de JEAN-JACQUES ANNAUD
desjardins 2
BASILIAIRE 1 288-3141
17:10 - 2:00 - 3:50
5:40 - 7:30 - 9:20

théâtre 4664,
rue St-Denis
du rideau vert
Mardi à samedi: 20 h.
Dimanche: 19 h.
Emile
et une nuit
mise en scène
JEAN-JOSEPH TREMBLAY
Jean Marchand
Aude Nantais
Jean-Joseph Tremblay
Larry-Michel Demers
Réservations de 12h. à 19h. Tel. 844-1793
Métro Laurier, sortie Gifford

**L'ÉVÉNEMENT
DU FESTIVAL DE NEW-YORK!**
écrit et mis en scène par
ARIANE MINOUCKINE
produit par
CLAUDE LELOUCH
VERSION INTEGRALE
DE 4 HEURES
Molière
LUNDI à VENDREDI
EN MATINÉE,
ADULTES \$3.00

Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O 866-8566
Tous les jours à 11.15
& 7.15 p.m.

ce soir et demain
à l'OSM
XENAKIS
Grands Concerts
Chœurs et orchestre
d'orchestre
Kyung Wha Chung,
violoniste
Bach-Webern, Ricercare a 6.
de l'Orchestre musical
Xenakis, Metamorphosis (1975)
Xenakis, Empreinte (1975)
Mendelssohn, Concerto pour
violon en mi mineur
Debussy, La Mer
5.25 à 9.15

Tous les concerts de l'OSM sont
présentés les mardi et mercredi à
20h30. Salle Wilfrid-Pelletier.
Renseignements Place des Arts:
482-2141
Si disponible à 19:00 res 100
billets à 10.00 et 12.50
Préservez votre "Variation" —
magazine programme de l'OSM ou
abonnement ou aux concerts.

GLYSEE 1
35 MILTON/842-6053
SELECTION OFFICIELLE
CANADA 1979
INTERNAZIONALE 1979
MOSCOW 1979
"CE QU'ON NE VOIT PAS"
JEAN PARMÉ, LES CHEFS DU DEVOIR, CLAUDE LELOUCH
Une œuvre pleine de subtilités, profondément poétique
et parfaitement réalisée.
"GLORIEUSEMENT DRÔLE", si profond, si humain et
spirituel. Répétition d'orchestre est l'un des meilleurs films de ce siècle.
"EXTRAORDINAIRE BRILLANT...UNE MERVEILLE"
6:30-8:00-9:30
LE BÉCIN D'LOCQUET EN DO MAISON
FEDERICO FELLINI
PROVA D'ORCHESTRA
REPÉTITION D'ORCHESTRE
LE PARISIEN 5
TOUS FRANCIS
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT ET ROBERT
Cinéma l'Art
7:30 9:30
Montage: Maurice Koenig
Musique: André Mathieu
Alain Corcy
TOUS
Le Cavaleur
un film de PHILIPPE DE BROCA
Cinéma l'Art
722 0302
3100 rue BELANGER

La lutte continue en Guinée équatoriale

par Clément Trudel

La lutte pour la démocratie continue en Guinée équatoriale, ex-colonie espagnole dont les voisins immédiats sont le Cameroun et le Gabon. On y compte encore plus de 25% d'exilés, soit 125,000 personnes accusées à des conditions de vie pénibles dans des pays comme le Nigéria, le Cameroun, le Gabon et l'Espagne. Le changement de régime intervient en août — chute du régime de Macias Nguema — ne constitue pas vraiment une source d'espoir puisque le successeur du sanginaire Macias Nguema, Teodoro Nguema, était déjà ministre de la Défense, donc complice du tyran.

Telle est l'opinion de Eya Nchama, secrétaire général de l'Alliance nationale pour la restauration de la démocratie en Guinée équatoriale (ANRD). Depuis plus de cinq ans, cet organisme dénonce la répression, exige des réformes et, le 10 août 1979, il rappelait dans un communiqué les différentes condamnations d'organismes internationaux contre le régime Macias Nguema, souhaitant l'amnistie pour tous les prisonniers politiques, la fin du régime militaire et des actions dirigées contre le peuple guinéen. Rien n'est sorti de cet appel à Teodoro Nguema, souligne M. Nchama qui était de passage ces jours-ci à Montréal, après une tournée nord-américaine entreprise le 30 septembre au siège des Nations unies, à New York.

M. Nchama est notamment venu au Canada remercier les Affaires extérieures d'avoir favorisé la présentation d'un mémoire de l'ANRD devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU qui a siégé en mars 1979, à Genève, pour faire le point sur le régime de Macias Nguema. À cette tribune, M. Nchama avait évoqué le « terrorisme gouvernemental », énumérant les exactions les plus notoires de ce régime et l'assassinat de son propre père, en juillet 1978 : « Je suis un ennemi du régime car je sais lire et écrire. »

L'ANRD ne jouit pas de la reconnaissance officielle mais elle a su faire valoir ses points de vues en plusieurs occasions où siégeaient des congrès internationaux, à Alger, à Monrovia ou dans d'autres capitales.

Pour M. Nchama, il est très important que le peuple canadien et la population du Québec soient plus largement informés sur la Guinée équatoriale, petit pays d'un demi-million d'habitants qui détient le record de la persécution politique et de l'exil forcé. Un bulletin de l'ANRD : *La Voix du peuple* renseigne périodiquement sur l'évolution de la situation dans ce pays africain mais rien n'est modifié quant à l'illégalité de cette Alliance (sorte de front commun de l'opposition) sur le territoire guinéen.

La structure du pouvoir est demeurée intacte; on a sacrifié Macias pour mieux assurer la pérennité du régime, soutient Eya Nchama qui était accompagné d'un responsable à l'organisation pour l'ANRD, Dougan Beaca. Les deux délégués ont pu contacter, au Canada, des organismes comme Développement et Paix et SUCO, différentes Églises et des hauts fonctionnaires, expliquant chaque fois la nécessité d'une aide concrète à l'alphabetisation et à la « conscientisation » de la population.

Notre indépendance en 1968, s'est faite sous le signe d'une décolonisation ratée, de dire M. Nchama. Même le Vatican (les Guinéens sont catholiques à 90%) qui n'était pas lié par concordat, a accepté que Macias Nguema lui suggère les noms des futurs évêques. Ce facteur et beaucoup d'autres (l'isolement linguistique en Afrique où le français et l'anglais sont souvent les langues de communication) ont fait qu'on s'est peu soucié, dans les sphères internationales, du sort de la Guinée espagnole. Canadiens et Québécois peuvent accomplir beaucoup, du moins l'ANRD le souhaite, pour que les conditions minimales pour le retour à la démocratie se réalisent dans ce petit pays qui a vécu 11 ans de « pseudo-indépendance », soutient l'ANRD.

Le pape à Lourdes

LOURDES (AFP) — La veille du pape Jean-Paul II au congrès eucharistique international de Lourdes, en 1981, est tenue pour assurée, mais on ignore encore les modalités de cette visite, a déclaré, hier à Lourdes, Mgr Henri Donze, évêque de Tarbes et Lourdes. D'autre part, mère Teresa, de Calcutta, à qui vient d'être attribué le prix Nobel de la paix, a manifesté le désir d'être invitée et elle assistera également à ce congrès, a-t-on annoncé au cours des débats de l'assemblée plénière de l'Évêché français qui se tient en ce moment à Lourdes.

Dimanche, on votera dans 1,075 municipalités

par Donald Charette

QUÉBEC (PC) — Il y aura des postes à combler à la mairie de 1,075 municipalités du Québec, dimanche prochain. Ce sont, en fait, les deux tiers des administrations municipales (on compte 1,550 villes, villages, paroisses et cantons au Québec) qui seront soumises au jugement populaire d'ici quelques jours, pour un bassin de population de deux millions de personnes.

Et il ne s'agit que des élections pour le choix d'un maire,

puisque ces chiffres n'incluent pas les municipalités où on ne fera que renouveler le mandat de quelques échevins.

Ces données sont tempérées, toutefois, par le nombre de conseils où il n'y a pas de contestation et les maires élus par acclamation.

Pour comprendre les raisons de ce brame bas municipal, il faut savoir que les municipalités jouissent d'une autonomie dans l'établissement de la durée du mandat de leurs édiles, mandats qui varient de deux à quatre ans. Il y a donc des « grosses » et des

« petites » années d'élections municipales.

L'an dernier, par exemple, seulement 180 villes du Québec ont eu à choisir un nouveau maire; mais comme on y dénombrerait quelques « gros morceaux », soit Montréal, Québec, Longueuil et Laval, ces élections ont fait passerablement de bruit.

Il faut savoir également qu'il y a des élections tous les ans dans le monde rural; ce n'est pas le siège du maire qui est en jeu à chaque fois, mais celui des conseillers par « tranche » de deux ou trois.

Dans les agglomérations urbaines, c'est tout le conseil municipal « qui sort » tous les quatre ans.

Parmi les plus importantes villes où il y aura des élections le 4 novembre, notons Gaspé, Drummondville, Jonquière, Saint-Georges, Thetford-Mines, Rivière-du-Loup, Sorel et Gatineau.

Ce mouvement électoral couvrira les quatre coins du territoire québécois avec Fermont au nord, Beebe-Plain au sud, Notre-Dame-du-Nord à l'ouest et Natashquan à l'est. Montréal et sa région viennent

en tête avec 280 élections municipales, suivie de la région de Québec avec 272, de Trois-Rivières avec 137, du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie avec 105, des Cantons de l'Est avec 85, de l'Outaouais avec 52, du nord-Ouest avec 52, du Saguenay-Lac-Saint-Jean avec 37 et de la Côte-Nord avec 23.

Pour la région montréalaise, notons des élections à Rigaud, Westmount, Terrebonne, Saint-Jovite, Rawdon, Lachute, Lacolle, LaSalle, Châteauguay, Champlain.

Cette longue liste permet de découvrir des noms aussi évo-

cateurs que Saint-Zéphirin-de-Courval, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Mathieu-de-Dixville, Godmanchester, Frelighsburg, Entrelacs, Saint-Michel-du-Squatec, Sainte-Praxède, Saint-Victor-de-Trinité, Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, Trécission, etc.

On peut remarquer que la

répartition des municipalités comprend des villes, des cités, des villages, des paroisses, des cantons, des cantons-unis et des sans-désignation.

Une municipalité devient une ville si elle compte plus de 2,000 citoyens résidents. Le

statut de cité est accordé à une ville qui en fait la demande et qui compte plus de 6,000 habitants.

Le mot « cité » est en voie de disparition puisqu'on ne crée plus de cités au Québec depuis 1968. « Cité » découlle du mot anglais « city » et devait conférer à la ville un certain prestige.

Le ministère des Affaires municipales encourage d'ailleurs les municipalités à devenir des « villes », comme le propose l'Office de la langue française.

Nos avions ne sont pas

plus rapides. Mais à l'aéroport,

notre service l'est.

Grâce aux avions à réaction qui atteignent presque la vitesse du son, il est aujourd'hui simple et facile de se rendre d'un bout à l'autre du pays. Il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de se rendre d'un bout à l'autre de l'aéroport. Voici comment American s'y prend pour accélérer le service.



Avec American, vous vous présentez à un seul endroit (celui qui vous convient le mieux).

Certaines compagnies aériennes vous obligent à vous rendre à un comptoir pour prendre vos billets, puis à un autre endroit pour recevoir vos cartes d'embarquement et choisir vos places.

Ce qu'il y a d'ironique, c'est qu'après vous être promené d'un endroit à l'autre, vous n'êtes pas plus près de votre destination.

Le système d'ordinateurs SABRE d'American peut vous éviter tous ces pas inutiles. Il permet à nos agents de vous fournir tout ce qu'il faut à

n'importe quel comptoir et, dans la plupart des aéroports, à la porte de départ. Vous pouvez tout obtenir en un seul temps et à l'endroit qui vous convient le mieux.

RESERVED

Lorsque vos places sont réservées d'avance, pas besoin d'attendre debout pour savoir où vous serez assis.

Vous est-il déjà arrivé de faire la queue à une porte de départ tandis que les passagers devant vous choisissaient les places côté couloir ou côté fenêtre? Avec American, cela ne risque pas de vous arriver.

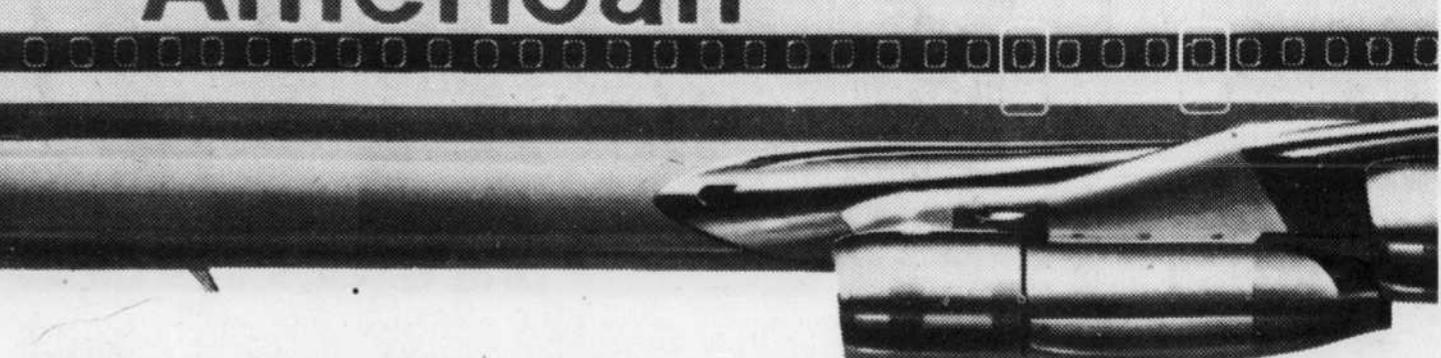
Lorsque vous nousappelez pour réserver, dites-nous quelle place vous désirez occuper, en plus de quel vol vous choisissez. Nous pouvons garder cette place pour vous pendant onze mois et jusqu'à 15 minutes avant le départ de l'avion.

Le but d'American est de vous offrir le meilleur service qui soit.

Nous travaillons tous, chez American, dans le seul but de vous offrir le service que vous méritez. Après tout, c'est la qualité de notre service qui a fait notre réputation. Et c'est la qualité de notre service qui nous permettra de la conserver.

American Airlines, américaine par excellence.

American



Willie Mays quitte le baseball

NEW YORK (AP) — Les yeux humides et le regard triste, Willie Mays a dit hier qu'il était davantage dérouté qu'autre par la décision du commissaire Bowie Kuhn l'invitant à cesser toute association avec le baseball s'il acceptait le poste de relationniste pour le compte d'un casino d'Atlantic City.

« Le baseball a été toute ma vie, a déclaré Mays, récemment élu au Temple de la renommée. Mais je dois avant tout veiller au bien-être de ma famille.

« C'est comme si l'on m'envoyait aux mineurs. Mais ce n'est pas le cas, rassurez-vous. Je m'associe à un merveilleux groupe. Je dois simplement mettre fin à mon association avec les Mets de New York. J'ignore encore pourquoi. Je ne dis pas adieu au baseball cependant. Je serai de retour un jour. »

Mays a formulé ces commentaires à l'occasion de la signature du contrat avec Bally Manufacturing Corp., le holding qui contrôle le Parc Place Casino où l'ex-vénette des Giants de New York et de San Francisco travaillera comme relationniste à l'occasion de fêtes communautaires et d'événements spéciaux. Il s'agit d'un contrat de trois ans à raison de \$100,000 par année.

Mays peut également prolonger cette entente durant sept autres années au terme desquelles il toucherait \$150,000 en 1989.

Hier matin, Mays a rencontré Bowie Kuhn, qui l'a invitée à quitter l'organisation des Mets s'il acceptait l'offre du casino. Kuhn lui a fait valoir qu'une association avec un casino était incompatible avec une fonction au baseball organisé. Mays était encore lié aux Mets pour les deux prochaines années à la suite d'un contrat amical signé avec l'ancienne propriétaire de l'équipe, Joan Payson, décédée depuis.

Mays a expliqué que sa rencontre avec le commissaire avait été très courtoise, mais qu'il ne comprenait pas encore la raison ayant motivé la décision de Kuhn.

Le commissaire n'a pas cherché à me faire changer d'idée. Mais j'ai rapidement compris qu'il ne changerait pas sa position et je suis parti en le saluant.

« Ne condamnez pas le commissaire. La décision est la mienne. Nous nous sommes quittés en amis. Je n'éprouve aucune rancœur. »

Mays était accompagné de sa femme Mae et de son adjoint, Steve Lindeman.



Willie Mays, l'un des plus grands joueurs de baseball, a annoncé hier à New York qu'il coupait tous les liens avec le sport qu'il aime tant afin d'occuper les fonctions de relationniste avec un casino du New Jersey. Le commissaire Bowie Kuhn a demandé à Mays de quitter l'organisation des Mets de New York, avec lesquels il était instructeur adjoint. s'il décidait de s'associer au casino d'Atlantic City. (Photolaser AP)

Geoffrion doit faire confiance à Herron

par François Lemenu

Lorsque le Canadien de Montréal a fait l'acquisition du gardien Denis Herron à la suite de la retraite prémature de Ken Dryden, il était entendu qu'il partagerait le travail avec Michel Larocque. Trop souvent ignoré par Scotty Bowman qui lui préférait Dryden dans les matchs importants, Larocque a eu finalement l'occasion de prouver qu'il peut être un gardien de premier plan capable de garder les filets du Tricolore en quête d'une cinquième coupe Stanley.

Or depuis le début de la saison, Larocque n'a rien d'un grand gardien. Au contraire, il semble venir directement des rangs juniors tellement ses gestes sont nerveux et incertains. Dimanche soir face aux Nordiques de Québec, Larocque a concedé des retours de lancers qui ont permis au moins deux buts à la formation québécoise. Certes toute l'équipe a joué mollement. Mais Larocque doit partager une partie de responsabilité.

Denis Herron a remporté pour sa part les quatre matches auxquels il a participé. Il a vaincu les Nordiques, les Rangers de New York et les Red Wings de Detroit au Forum, ainsi que les Flames à Atlanta. En revanche, Larocque a perdu face aux Black Hawks à Chicago, aux Nordiques à Québec, et il a fait

match nul 6-6 contre les Flyers à Philadelphie. Ses deux seules victoires en cinq parties ont été acquises contre les Flames et les Penguins de Pittsburgh au Forum. Et dans les deux cas, il n'a pas impressionné.

Herron avouait au début de la saison qu'il lui faudrait encore quelques matchs pour s'adapter au jeu du Canadien. N'ayant plus l'habitude de recevoir moins de 30 lancers par match, le gardien originaire de Chambly a souffert d'un manque de concentration durant les parties d'entraînement et ces « absences » ont pu lui jouer de vilaines tours. De plus, Herron expliquait qu'il devrait établir une meilleure communication avec ses joueurs, et particulièrement ses défenseurs.

Mais à la lumière des neuf parties disputées cette saison, il semble que Herron ait décharge ses problèmes et préoccupations sur les épaulles de Larocque, qui n'a rien du gardien qui relevait si adéquatement Ken Dryden.

L'entraîneur Bernard Geoffrion devra donc prendre une décision. Doit-il en effet poursuivre avec le système d'alternance ou au contraire confier le poste de gardien à Denis Herron? Ce soir, à Washington, Herron sera devant le filet. Et advenant une bonne performance, Geoffrion devrait le lancer dans la mêlée contre les surprenants North

Stars du Minnesota, jeudi au Forum.

Les gardiens de but sont un peu comme les releveurs au baseball. Ils connaissent de bonnes périodes et de mauvaises. Le travail de l'entraîneur ou du gérant est donc de savoir quand son homme est prêt à jouer. Pour l'instant, Larocque semble dans le creux de la vague et un repos de quelques matchs pourrait lui être salutaire. Certes, une telle décision peut avoir l'effet contraire et le mener encore davantage. C'est pourtant le risque que Geoffrion doit courir s'il entend redresser la barque du Canadien. Tous reconnaissent en effet que l'équipe n'a plus la cohésion ni l'unité de Stanley.

Le premier remède serait justement un changement de gardien. Le second serait une meilleure utilisation des ressources conjuguées à une meilleure stratégie.

Bernard Geoffrion possède en Guy Lafleur le plus redoutable compteur de la LNH.

Pourtant contre les Nordiques, dimanche, Lafleur n'a presque pas joué en deuxième période, Geoffrion préférant employer des joueurs à caractère défensif alors que la situation suggérait exactement le contraire. À trois contre trois, un entraîneur fait toujours appel à ses meilleurs éléments. Jacques Demers, des Nordiques l'a compris et il n'a pas hésité à lancer Réal Cloutier dans la mêlée.

Geoffrion, lui, s'en est abstenu.

Samedi contre les Red Wings, le Canadien a cessé d'attaquer en troisième période afin de protéger une mince avance. La stratégie a porté fruit, mais de justesse. Et l'on ne parle pas du spectacle. Dimanche, même stratégie, mais cette fois les Nordiques ont su tirer profit de ses relais défensifs aussi inutiles que suicidaires. Dans les deux cas, Geoffrion a brisé de son meilleur trio de Steve Shutt, Pierre Larouche et Lafleur. Et Larouche est la victime de ces changements, lui qui a pourtant marqué quatre buts jeudi dernier contre son ancienne équipe. Il mérite un meilleur sort, d'autant qu'il ajoute énormément au spectacle.

Le Canadien possède suffisamment de bons éléments pour poursuivre une offensive soutenue durant trois périodes tout en pratiquant un jeu serré en défensive. L'un n'exclut pas l'autre.

Bernard Geoffrion ne dirige pas les Rockies du Colorado. Il a sous la main les champions de la Coupe Stanley et ce n'est pas en étouffant son offensif qu'il parviendra à assumer victorieusement la succession de son illustre prédécesseur.

Geoffrion devra s'affranchir du système de Bowman et diriger l'équipe selon les critères qu'il a énoncés à son arrivée à Montréal.

Le film d'Ali ne sera pas projeté à Boston

BOSTON — Le premier film de l'ancien boxeur Muhammad Ali, « Freedom Road » (La Route de la Liberté), ne sera pas programmé à Boston, car il est de nature à attiser les tensions raciales de la ville. En effet, les autorités de la

ville et la station WBZ-TV, estimant que le film est inutilement violent. « Freedom Road » raconte l'histoire d'un ancien esclave qui devient sénateur après la guerre de Sécession et qui est assassiné par le Klu Klux Klan au cours

d'une embuscade.

BOSTON — La direction des Patriots de la Nouvelle-Angleterre a permis à quelques-uns de ses joueurs étoiles de visiter les high school de la région de Boston, afin de tenter d'apaiser le climat racial extrêmement tendu qui y règne présentement. L'incident qui a mis le feu au poudre est survenu il y a un mois, lorsqu'un joueur de football a été atteint par un coup de feu au cours d'un

match entre collégiens. Le jeune homme noir a été touché au cou et il est encore partiellement paralysé. Depuis, plusieurs manifestations très violentes ont eu lieu dans les écoles secondaires.

BOSTON — L'excellent frappeur Bob Watson, des Red Sox de Boston, a déclaré qu'il irait sur le marché des agents libres. La direction des Red Sox a cependant indiqué qu'elle espérait toujours faire parvenir un contrat à ce joueur de premier but de 33 ans, obtenu des Astros de Houston. Il a conservé une moyenne au bâton de .337 cette année, réussissant 13 circuits et faisant marquer 53 points. D'autre part, la direction des Yankees de New York a annoncé que l'inter Buck Dent et le joueur de premier-but Jim Spencer ont signé des contrats de plusieurs saisons avec l'équipe. Tous deux étaient agents libres.

BERNE — La Fédération internationale de ski (F-I-S) averti les autorités de l'Etat de New York que les épreuves de ski alpin des Jeux d'hiver de Lake Placid seront annulées si l'interdiction de survoler le site en hélicoptère n'est pas levée. La commission de ski alpin, estime que, sans l'aide de l'hélicoptère, il est impossible de garantir aux skieurs un transport rapide à l'hôpital en cas de blessure grave. La commission a donné, jusqu'au 15 décembre, aux autorités de l'Etat de New York pour prendre les mesures nécessaires. Dans les montagnes Adirondack, le survol en hélicoptère du secteur de Lake Placid est interdit par des règlements sur la protection de la nature.

Robbie Ftorek, la nouvelle idole des Nordiques

QUÉBEC (PC) — Après avoir connu leurs plus intenses émotions et travaillé comme des véritables champions en fin de semaine, les porte-couleurs des Nordiques de Québec ont relaxé hier. Pas d'exercices, pas de travail.

Comme leurs milliers de partisans, ils ont savouré pleinement la grande joie que leur a procurée le gain de 5-4 dimanche soir contre la puissante machine des Canadiens de Montréal. Une victoire stimulante que personne n'osait croire possible si tôt après l'entrée des Nordiques dans le circuit Ziegler.

L'instructeur Jacques Demers, dont plusieurs reconnaissent de plus en plus les talents de stratège et de meneur d'hommes, ne cessait de répéter après la joute mémorable: « Vous rendez-vous compte de ce que c'est que de battre la plus formidable machine de hockey au monde? Oui, vraiment, c'est tout un honneur et quelle dose d'optimisme et de stimulation pour nos joueurs ». En arrivant dans le vestiaire, Demers s'est fait arrêter par des équipiers fous de joie.

Une serviette autour du cou, s'épongeant la figure, il acceptait tout sourire les félicitations de tous ceux qui entraient dans son petit bureau près de la chambre des joueurs. Pour la première fois depuis trois semaines, il souriait une bonne bière après un match. « Oui, c'est ma première depuis trois semaines et je vous assure qu'elle est bonne. »

La barrière psychologique est désormais brisée et les hommes de Demers savent maintenant qu'ils appartiennent vraiment à la Ligue Nationale. Après trois semaines d'activités, les Nordiques occupent le 13e rang de la ligue, devançant Detroit, Hartford, Washington, Edmonton et Colorado et sont sur un pied d'égalité avec Pittsburgh, Saint-Louis et Winnipeg.

Inutile de souligner que le sujet numéro un dans la Vieille capitale en ce gris lundi d'octobre portait sur cette leçon d'humilité que les Québécois ont servie aux Goliath de Montréal dont les déclarations de quelques-uns ont déplu souverainement aux fans partisans des Nordiques. L'un des joueurs les plus heureux et les plus volubiles était certes le jeune Michel Goulet qui, pour la deuxième fois en quatre jours, a été choisi la première étoile du match.

Après les cinq premiers matches, l'athlète de Périviac broyait du noir. Il ne jouait pas régulièrement, affichait une attitude nonchalance, de défaitisme sur la glace. Après les parties, il se retirait vite. À tel point que des rumeurs suggéraient un retour possible aux mineurs, même dans l'uniforme des Remparts de Québec, de la Ligue junior.

Goulet qui, par l'entremise de son avocat, Me Guy Bertrand, a passé l'été dernier

devant les tribunaux avec l'idée fixe d'évoluer pour les Nordiques, paraissait très déçu de la tournée des événements une fois qu'il eut finalement endossé le chandail fleurdelisé.

Encouragé par son instructeur et ses coéquipiers, il est finalement sorti de sa coquille mercredi dernier contre les Whalers de Hartford.

Et dimanche soir, il a donné une pleine mesure quand il a été chargé de surveiller Guy Lafleur, tenu à une seule passe pendant le match. « Ça s'en vient, la confiance, disait-il. Il faut que je joue régulièrement pour cela et le fait d'être employé régulièrement contre un adversaire de la trempe de Lafleur m'a beaucoup aidé, motivé. Mais je ne ferais jamais le perdre de vue, ni la rondelle », d'ajouter Goulet qui a récolté une assistance sur le but de Pierre Plante.

Autre de 28 buts l'année dernière avec les Bulls de Birmingham, Goulet n'a pas encore trouvé le fond du filet cette année mais il a retrouvé sa confiance, et c'est le plus important. Le reste viendra avec un peu de chance.

Le public québécois a déjà adopté depuis belle lurette ses idoles Marc Tardif et Réal Cloutier dont la renommée n'est plus à faire dans la Vieille capitale.

Mais il se trouve un petit diable blond d'Américain de cinq pieds huit pouces, originaire de Needham, dans le Massachusetts, Robbie Ftorek, qui a aussi gagné le cœur des partisans des Nordiques par sa combativité, son maniement du bâton, son coup de patin.

Il constitue une véritable inspiration pour ses coéquipiers et quand il saute sur la glace, on peut être certain qu'il y aura de l'action. Il ne lâche jamais un adversaire, bouscule tout sur son passage et le petit numéro sept ne craint pas plus des colosses comme Larry Robinson, Gordie Howe ou Jim Schoenfeld que les autres. Il a bien démonté quand il a joué contre eux la semaine dernière. Samedi soir, il a passé environ 40 minutes sur la glace au grand plaisir de la foule.

Ftorek, un gentilhomme, a ajouté un fleuron à sa couronne quand il a dit quelques mots en français seulement en présentant un cadeau à Jean-Claude Tremblay avant la partie de dimanche.

Son petit boniment hésitant. I'a rendu d'autant plus sympathique et la foule lui a réservé de chauds applaudissements.

La période euphorique doit cependant avoir une fin et la saison est loin d'être terminée. Dès ce matin, à 11 heures, les hommes de Demers retomberont sur terre...

Ils se préparent au Colisée de Winnipeg demain à Québec, un de leurs cousins de l'expansion de la LNH.

Comble d'économie garder les deux pieds dans la même bottine pour épargner sur les chaussures

Le jeu facile où il suffit de marquer 6 numéros sur 36



LIGUE NATIONALE	
pj	g
MONTREAL	10
BUFFALO	10
MINNESOTA	8
BOSTON	8
LOS ANGELES	9
VANCOUVER	9
ISLANDERS NY	8
RANGERS NY	9
ATLANTA	9
TORONTO	9
CHICAGO	9
PITTSBURGH	8
QUEBEC	8
WINNIPEG	9
ST.LOUIS	9
Detroit	8
EDMONTON	9
HARTFORD	9
WASHINGTON	9
COLORADO	8

Mercredi

b	p pts
DIONNE, LA	9 15 24
SIMMER, LA	11 9 20
TAYLOR, LA	9 8 17
PERREAULT, BUF.	7 10 17

Les meneurs

LIGUE CANADIENNE</th

Création d'un comité d'étude

Ottawa compte réviser sa politique nucléaire

par Michel Vastel

OTTAWA — Le gouvernement conserve relâche le débat sur le nucléaire. Le mandat d'un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat, tel qu'exposé vendredi dans une motion du gouvernement, ressemble fort à celui d'une commission royale d'enquête.

Le comité qui siégera un an et devra faire rapport au gouvernement, est chargé d'étudier « les considérations d'ordre économique, social, environnemental, sanitaire et international qui influent sur le rôle que joue le gouvernement fédéral dans la production, l'utilisation, la réglementation et l'exportation de l'énergie nucléaire ».

Les voleurs de Picasso en procès

AVIGNON (AFP) — Six personnes accusées de recel de 118 tableaux de Picasso dérobés en 1976 à Avignon ont comparu hier devant le tribunal de cette ville, qui a toutefois, au terme d'un long débat de procédure, renvoyé leur procès à une date indéterminée.

Les six hommes avaient été arrêtés à Marseille, deux mois après le cambriolage, dans des circonstances rocambolesques: un « chasseur de primes », détective privé attiré par la récompense promise par les sociétés d'assurances (environ 10% du montant du vol estimé à 20 millions de francs) avait réussi, en se faisant passer pour un amateur d'art, à entrer en contact avec les détenteurs des toiles.

Le « chasseur de primes », un Belge d'une quarantaine d'années, avait fixé rendez-vous aux receleurs dans le centre de Marseille. Les policiers étaient là pour appréhender sept malfaiteurs, cinq Français, un Allemand et un Belge, Theodore Timmins, qui devait succomber à une crise cardiaque peu après son arrestation.

Tes toiles avaient été récupérées intactes.

Le porte-parole du leader du gouvernement, M. Walter Baker, a confié au DEVOIR que le gouvernement attache la plus haute importance à cette révision de la politique nucléaire canadienne. Le ministre de l'Energie, et peut-être le ministre de l'Environnement, seront appelés à déposer, devant le comité mixte, des documents de travail au nom du gouvernement.

Le comité tiendra sans doute des séances à l'extérieur d'Ottawa et entendra, entre les provinces, plusieurs groupes intéressés à la question du nucléaire. Les députés et sénateurs pourront également engager une équipe de recherche ou commander des études à l'extérieur. La création de ce comité avait été promise dans le Discours du trône.

Le mandat du comité mixte des Communes et du Sénat, qui devrait comprendre une vingtaine de membres, portera sur quatre points:

■ dans le domaine énergétique et économique, il doit notamment étudier les coûts, les dangers et les avantages de la production d'énergie nucléaire par rapport à d'autres types d'énergie. On sait que le Québec notamment a imposé un moratoire sur toute nouvelle construction de centrale nucléaire et il était même question hier de prolonger ce moratoire. L'Ontario, qui est la province la plus dépendante du nucléaire, fait face à l'opposition de groupes d'écologistes;

■ dans le domaine de l'environnement, le comité devra étudier la gestion des déchets radioactifs, la qualité des normes nationales en matière d'énergie nucléaire, de santé, de sécurité et d'environnement, et le droit du public quant à l'accès aux renseignements touchant les questions nucléaires;

■ toute la question du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces sera également abordée, notamment le rôle des organismes fédéraux et l'utilité des lois fédérales en cas d'accident nucléaire et pour la protection de l'homme et du milieu naturel. Le gouvernement fédéral cherchera à connaître, par ce comité, les vues des provinces sur

les arrangements intergouvernementaux visant au financement de l'énergie nucléaire;

■ enfin le comité s'attaquera à tout l'aspect international de la politique nucléaire canadienne. Il devra notamment réviser la politique canadienne en matière d'exportation et porter un jugement sur les garanties qu'exige le Canada pour exporter du matériel, des substances nucléaires, de l'équipement et des renseignements dans le contexte de l'élaboration d'un système international efficace de non prolifération.

C'est ce dernier aspect de la mission du comité qui risque de donner lieu à des débats fort animés. La récente affaire du Candu, que l'Argentine a refusé d'acheter en raison de la sévérité des exigences canadiennes sur l'utilisation des déchets de plutonium, a violamement opposé les libéraux au gouvernement. Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Mme Flora MacDonald, a pour sa part annoncé à l'ONU qu'elle rechercherait l'établissement de normes internationales plus sévères. Le cabinet était divisé sur cette question le ministre du commerce international, M. Wilson, étant plutôt préoccupé de vendre des réacteurs.

Le comité mixte devra faire son rapport final au plus tard le 31 octobre 1980. On ne sait encore quand il commencera à siéger car la motion du gouvernement réclamant sa formation n'a toujours pas été débattue aux Communes. Les leaders du gouvernement et de l'opposition sont toujours en négociation et il ne serait pas impossible que les libéraux cherchent à faire un mini-débat la semaine prochaine sur cette motion.

Un mille à pied, ça n'use que les souliers.

participation
Marchez. Dès aujourd'hui.

ANNONCES CLASSEES EN CADRE

286-1201

• Chaque publication coûte \$2.50 le pouce.
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.
• Minimum 2 publications.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. Téléphoner à 286-1201.

HEURES DE TOMBÉE: 10:30 heures.

Le jour qui précède la publication du lendemain. Pour l'édition du lundi: il faut nous aviser avant 3:30 heures le vendredi précédent.

Pour les annulations et les corrections, les mêmes heures s'appliquent.

J.N.O.

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MUEBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avez aussi matelas toutes grandes à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 797-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10.192 St-Michel 387-2841 J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

L'Étoile Polaire Chenil. Nous vous offrons des chiots de parents hautement sélectionnés pour leur tempérament doux, leur conformatation et leur beauté. Les fameux Samoyeds et Malamutes Wilinda. Plus de 4C champions canadiens en 10 ans.

Aussi Colleys: sables, tricolores ou bleus merle. 1-798-1535, 1004, 5é rang, La Présentation, St-Hyacinthe, sortie 130 Nord. 1-11-79

ANTIQUITÉS

MONTORFEL, 15 décembre — 15 janvier, chalet tout confort, bien situé, foyer, 3 chambres, \$850, tout compris. 676-6144 en semaine, 297-3086 fin semaine. 31-10-79

CONDONIUM

CONDONIUM A VENDRE, 6½, rue Laval, Carré St-Louis. Tél.: 935-8048 ou 849-0957. 5-11-79

CHALETS À VENDRE

STE-ADÈLE

Chalet suisse non meublé, construit 1977, cuisine, salon, 3 chambres, salle à manger, lave-vaisselle, armoires, espace à rangement, tapis, 2 foyers, vacuum, intercom, chauffage électrique, près pentes ski Sun Valley. Terrain 15,800 pi. bûche, \$65,000. Visible le samedi de 10 à 15 heures. 2686 Grande Promenade. 667-8850 ou 668-0561. 31-10-79

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, Préville, 2½, 3½, 4½, de luxe, avec foyer naturel, appareils ménagers inclus. Aussi tennis, piscine et sauna. 465-3701 - 465-4700. 1-11-79

SOU'S LOCATION

SOUS LOCATION, immédiate ou fer déembre, Westmount, 4700 Bonavista, angle chemin Côte St-Luc (ouest Décarie), grand, luxueux 3½, patio et terrasse privée. 484-2957 1-11-79

ABSOLUMENT BESOIN

anciens meubles toutes sortes, tapis orientaux, bronze, tableaux, fourrures, horloges. 374-1224. 1-11-79

PARCULIER

achèteur pieces de collection: armoire québécoise antique, Louis XIV ou Louis XV, ou encore belle pointe à diamant, de couleur d'origine de préférence. 272-3177. 31-10-79

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) - bistrots - bronze - tableaux - petits meubles - gravures - par Louis Icart - bijoux cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier 668-3879. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, Préville, 2½, 3½, 4½, de luxe, avec foyer naturel, appareils ménagers inclus. Aussi tennis, piscine et sauna. 465-3701 - 465-4700. 1-11-79

SOU'S LOCATION

SOUS LOCATION, immédiate ou fer déembre, Westmount, 4700 Bonavista, angle chemin Côte St-Luc (ouest Décarie), grand, luxueux 3½, patio et terrasse privée. 484-2957 1-11-79

COTE-DES-NEIGES

(secteur), grands 3½, 4½, (pièces fermées), équipés, redécorés. Occupation immédiate. \$215. \$230. 739-2913. 1-12-79

RUE CORONET

(Côte-des-Neiges), 3½. Après 5:30 hrs 738-4629 (concierge). 1-11-79

CHALETS POUR GROUPE

à St-Philippe-de-Jolierville, (60 milles de Montréal), terrain de 140 arpents: montagne et lac, hiver-être (weekend ou semaine). 883-6407 Camp MONAC étoile. 31-10-79

PROXIMITÉ TREMBLANT

nord, lac Supérieur, sur domaine privé, entrée illuminée, près église et magasins. 3 chambres à coupler, 2 salles de bain, foyer, vue panoramique, immenses fenêtres. Tot inclus \$3,000 pour famille responsable, saison ski. Pas d'animaux. 1-819-688-2177. 5-11-79

DÉMÉNAGEMENTS

RUE CORONET (Côte-des-Neiges), 3½. Après 5:30 hrs 738-4629 (concierge). 1-11-79

CHALETS POUR GROUPE

à St-Philippe-de-Jolierville, (60 milles de Montréal), terrain de 140 arpents: montagne et lac, hiver-être (weekend ou semaine). 883-6407 Camp MONAC étoile. 31-10-79

CONSEILLER EN PETITS ET GROS DÉMÉNAGEMENTS

service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

PROXIMITÉ TREMBLANT

nord, lac Supérieur, sur domaine privé, entrée illuminée, près église et magasins. 3 chambres à coupler, 2 salles de bain, foyer, vue panoramique, immenses fenêtres. Tot inclus \$3,000 pour famille responsable, saison ski. Pas d'animaux. 1-819-688-2177. 5-11-79

ARTICLES À VENDRE

Système de chauffage KALOR, K-9, chauffe 6½ pièces avec nécessaire pour installation: \$650.00. 486-8844. 31-10-79

AVIS

VIEIL OR ET ARGENT. Serge Lachapelle, acheteur de vieil or, d'argent et de monnaie. Payons comptant. 728-1817. 1-11-79

SUR SCÈNE

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les Emigrés" de Slawomir Mrożek avec Jean Gascon et Guy L'Ecuyer. Mise en scène: Jean Salvy. Vend. 20 h 30. Sam. 17 h 30. Dim. 21 h 30.

CENTRALE, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "La mort de l'artiste" de Jean Gray avec Eric Peterson. Mar. à 20 h. 30 Dim. à 19 h 00. Matinée 10 h.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (288-9332) — "Parlez-moi donc du cul de mon enfance" présenté par le Groupe de théâtre Théâtre Paul-André Fortier. 20 h 30. Héliche lun. Matinée mer. jeu. ven. 17 h 30. Relâche dim.

CENTRE SAIDIYEBRONFMAN, 5170 Côte-St-Catherine (239-2301) — "Biography: a game" de Marx Frisch. Mise en scène: Alain Léveillé. Vend. 20 h 30. Lun. mar. 20 h 00. Relâche dim.

CENTRE DES VOYAGES, 5145 Ste-Catherine (288-2943) — "Brooks" avec Marc Messier et Marcel Gauthier. Mer. à 20 h 30. Sam. 19 h 00. Dim. 21 h 00. Relâche lun.

PIANO NOIRE, Place des Arts — Carte blanche à André Laprade. Mar. à 20 h. Marchand à midi.

PLANÉTRIAUM, 1000 ouest, St-Jacques (288-4848) — "Algol". Vend. 20 h. Mar. 19 h. 30. Ven. 21 h. 30. Mer. 14 h. 30. Dim. 20 h. 30. Lun. 21 h. 30. Relâche lun.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke 228-1112 — "Duos-pianistes", 17 h. 00. Oeuvres de Brahms, Rachmaninov, Lutoslawski.

SALLE WILFRID-PELLETIER, 269 est, boulevard René-Lévesque, 20 h 30. Dim. 21 h 00. Relâche lun.

GRAND THÉÂTRE, 288-2112 — "L'OSM et Kyung-Wha Chung, violoniste", 20 h 30. Octobre à Février. 20 h 30. Relâche lun.

GRAND THÉÂTRE DES ARTS, Ottawa 1-613-999-5000 — "Opera — Philobus Dance", 20 h 30. Dim. 21 h 00. Relâche lun.

GRAND THÉÂTRE, 288-2112 — "Theatre", 20 h 30. Dim. 21 h 00. Relâche lun.

THEATRE ARLEQUIN, 1004, est. Ste-Catherine (288-2943) — "Trois actrices, un coq" écrit par Clémence Desrochers avec Catherine Bégin, Albert Millette, Maryse Bergeron. Mercredi 20 h 30. Relâche lun.

THEATRE ARLEQUIN, 1004, est. Ste-Catherine (288-2943) — "Trois actrices, un coq" écrit par Clémence Desrochers avec Catherine Bégin, Albert Millette, Maryse Bergeron. Mercredi 20 h 30. Relâche lun.

THEATRE ARLEQUIN, 1004, est. Ste-Catherine (288-2943) — "Trois actrices, un coq" écrit par Clémence Desrochers avec Catherine Bégin, Albert Millette, Maryse Bergeron. Mercredi 20 h 30. Relâche lun.

THEATRE ARLEQUIN, 1004, est. Ste-Catherine (288-2943) — "Trois actrices, un coq" écrit par Clémence Desrochers avec Catherine Bégin, Albert Millette, Maryse Bergeron. Mercredi 20 h 30. Relâche lun.

THEATRE ARLEQUIN, 1004, est. Ste-Catherine (288-2943) — "Trois actrices, un coq" écrit par Clémence

CINÉMA

CINÉMA

ATWATER I. Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Juste pour l'amour" 16 h 45, 19 h 00, 21 h 10.
ATWATER II. Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Orchestre de réhearsal" 17 h 15, 19 h 15, 21 h 00.
AVENUE 1224 Avenue Greene, Westmount. (937-2747) — "French post cards" 19 h 00, 21 h 05.
BEAVER. 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "The opening of Misty Beethoven" 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
BERRI. 1280 St-Denis (288-2115) — "Le gendarme et les extra-terrestres" 13 h 30, 15 h 30, 19 h 30, 21 h 00.
BIJOU. 5030 Papineau (526-9131) — "L'homme à la croix son nomination" 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
BONAVENTURE I. 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Halloween" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
BONAVENTURE II. "The seduction of Joe" 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
BROSSARD I. 1500 St-Michel (699-6006) — "Le gendarme et les extra-terrestres" 19 h 30, 21 h 30.
BROSSARD II. "Les chaînes du sang" 19 h 25, "Ashanti" 21 h 20.
BROSSARD III. "Le dernier secret du Poséidon" 19 h 25 — "Ne tirez pas sur le dentiste" 21 h 30.
CHAMPLAIN I. 1815 est. Ste-Catherine (524-1685) — "Le dernier secret du Poséidon" 19 h 25 — "Halloween" 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CHAMPLAIN II. "Agatha" 18 h 15, 21 h 40.
CHAMPLAIN III. "La grande menace" 19 h 00.

CHATEAU. 8886 St-Denis (271-1103) — "Coupes du bois de Boulogne" 12 h 00, 15 h 10, 19 h 35, "Faut trouver le jeans" 14 h 30, 17 h 55, 21 h 30.
CHATEAU II. "L'horrible carnage" 12 h 30, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CINEMA DE MONTREAL. 1500 est. Mont-Royal (521-1787) — "Les chiens de mer" 12 h 00, 14 h 00, 16 h 00, 18 h 00, 20 h 00, 22 h 00.
CINEMA DE LA ART. 3180 est. Belanger (722-0302) — "Le cavalier" 19 h 30, "Robert et Robert" 21 h 30.
CINEMA DU QUÉBEC. 1700 St-Jean (684-7264) — "Relais" 19 h 30.
CLAREMONT. 2028 cours. Sherbrooke (486-7385) — "19" 19 h 00, 21 h 10.
COMPLEXE DESJARDINS I. Complexe Desjardins (288-3141) — "The runner stumbles" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
COMPLEXE DESJARDINS II. "Coup de tête" 12 h 10, 14 h 00, 16 h 00, 19 h 00, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III. "Touchée au zizi" 12 h 15, 15 h 00, 17 h 55, 20 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV. "À nous deux" 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 30.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE. 1455 boulevard Padoa (879-4349) — "Mother" (de V. Pudovkin) 19 h 30, 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I. 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "When a stranger calls" 19 h 15, 21 h 15.
CÔTE-DES-NEIGES II. "The kids are alright" 19 h 10, 21 h 10.
GREGORY GOLD. 1, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Le champion" 19 h 00.
GREENFIELD II. "Faut trouver le jeans" 18 h 20, "Justicier dans la ville" 19 h 55.
GREENFIELD III. "Neutre par décret" 17 h 50, "Horrible carnage" 19 h 50.
GUY, 1435 Guy (931-2912). "Flora on fire" 12 h 14 h 15, 16 h 15, 17 h 40, 20 h 25, "Dirty pool" 19 h 15, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 50.
JEAN-TALON. 1000 St-Jean (725-5509) — "Le gendarme et les extra-terrestres" 19 h 30, 21 h 30.
KENT. 6100 ouest. Sherbrooke (489-9707) — "Time after time" 19 h 00, 21 h 05.
LA CITE I. 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "La cité" 19 h 30, 21 h 00.
LA CITE II. 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "La cité" 19 h 30, 21 h 00.
LA SCALA. 6430 Papineau (721-5107) — "Les yeux de Laura Mars" 19 h 30, "L'express de minuit" 21 h 20.
LAVAL I. 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le champion" 19 h 00, 21 h 10.
LAVAL II. "Meteo" 19 h 20, 21 h 20.
LAVAL III. "Flie ou voyou" 19 h 30, 21 h 30.
DAUPHIN II. "L'amour en fuite" 19 h 15, h 30.
LAVAL V. "Faut trouver le jeans" 18 h 20, "Guerriers de la nuit" 19 h 15.
MERCIER. 4260 est. Ste-Catherine (255-6224) — "Ahant" 19 h 00, "Un mercredi spécial" 21 h 00.
PAPINEAU II. "Ellies font tout" 12 h 05, 15 h 00, 19 h 35, "A pleine bouche" 13 h 15, 17 h 00, 20 h 45, "Les enjambées" 14 h 20, 18 h 00.
MONTSERRAT. 5840 Monkland (484-3579) — "Meteo" 19 h 20, 21 h 15.
MONTENACH I. 522 boulevard Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Il sont fous ces sorcières" 19 h 15, "Casse-gueule" 21 h 00.
MONTENACH II. "Le p'tit-nom" 19 h 00, "Le syndrome chinois" 21 h 00.
PARADIS II. "Agatha" 19 h 30, "La grande menace" 21 h 25.
PARADIN III. "Les yeux de Laura Mars" 19 h 10, "L'express de minuit" 21 h 10.
PARALLALE. 5000 St-Laurent (847-4725) — "Les enfants de Solothurn" 19 h 15, "Coup de brut à Paris" (de Michel Rubbo) 19 h 30, 21 h 30.
PARISIEN I. 480 Ste-Catherine (866-3886) — "L'horrible carnage" 12 h 10, 15 h 55, 19 h 40, "Meurtre par décret" 13 h 50, 15 h 35, 21 h 20.
PARISIEN II. "La cage aux folles" 13 h 10, 14 h 55, 15 h 40, 16 h 25, 20 h 20, 21 h 50.
PALACE. 1000 St-Catherine (856-6991) — "L'avalanche express" 13 h 00, 14 h 40, 16 h 25, 18 h 05, 19 h 50, 21 h 30.
PAPINEAU I. 1459 Papineau (527-8835) — "La bonté" 12 h 00, 14 h 40, 18 h 55, 21 h 10.
PARISIEN V. "Molière" 13 h 15, 19 h 15.
PARISIEN VI. "Cria" 12 h 05, 14 h 20, 16 h 35, 18 h 55, 21 h 10.
PLACE DU CANADA. Place du Canada (861-21 h 15).
SNOWDON. 5225 Décarie (482-1322) — "Avalanche express" 18 h 00, 19 h 35, 21 h 15.
VAN HORNE. 6150 Côte-des-Neiges (781-8245) — "Sleeping Beauty" 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN. 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Un mercredi spécial" 19 h 00 "Assaut" 21 h 00.
VERSAILLES I. 1265 en Sherbrooke (355-7776) — "Le rayon bleu" 19 h 00, 21 h 15.
VERSAILLES II. "L'horrible carnage" 12 h 00, 14 h 40, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 05.
RIVOLI I. 4806 St-Denis (277-3125) — "Une blonde dans les pattes" 13 h 10, 16 h 30, 20 h 00.
RIVOLI II. "Suedoises à domicile" 15 h 00, 18 h 20, 21 h 00.
RIVOLI III. "Le champion" 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.
SAINTE-DENIS. 1, 1500 St-Denis (849-4211) — "Le rayon bleu" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 35, "Zoltan le chien Dracula" 14 h 30, 17 h 30.
SAINTE-DENIS II. 1590 St-Denis (845-3222) — "Dynamite express" 12 h 45, 16 h 10, 19 h 20, 21 h 00.
WILLERAY. 8042 St-Denis (388-5577) — "Un mercredi spécial" 19 h 00, "Ashanti" 21 h 10.
WESTMOUNT SQUARE I. Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Wife chaises" 13 h 30, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 00.
YORK. 1487 Ste-Catherine (927-8978) — "Apocalypse now" 13 h 00, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30.

TÉLÉVISION

2 CBF T

8:55 Ouverture et horaire
 9:00 En mouvement

9:15 Les 100 tours de Centour

9:30 Animagizer

9:45 Virginie

10:00 Passe-partout

10:30 Magas'Express

11:00 Le téléjournal

11:30 Le téléjournal

12:00 Les étoiles du sport

12:15 Documentaire réalisé par Pierre Bartoli et Yvon Collet "Les observateurs du temps" Les troubours problèmes de la surveillance du temps qu'il sera, et peut-être son contrôle éventuel.

12:30 Les coquilles

13:00 Jackie Rousseau et Régis Simard

13:35 Le télejournal

14:00 "Chronique d'aujourd'hui" avec Madeleine Arbour. "L'amorexie" Témoignages de spécialistes et de patients, concernant cette grave maladie

14:30 Cinéma:

"Une étoile est née" (1ière partie) (Américain 1954). Comédie dramatique et musicale réalisée par George Cukor, avec Judy Garland et James Mason.

16:00 Bobino

16:30 L'agence Labricole

Initiation des jeunes au plaisir de brûler de façon fonctionnelle

17:00 Les Pierrefeu

17:30 Les filles et mes garçons

Co-sorties

19:00 Le monde merveilleux de Disney

20:00 Race de monde

Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu

20:30 Jamais deux sans toi

Téléroman de Guy Fournier

21:00 Téléroman

22:00 L'enfant à vivre

"L'enfant et la pauvreté" Un enfant sur quatre au Canada est réellement pauvre. Quels sont les cheminement et les conséquences de cette situation sociale?

13:35 Femme d'aujourd'hui

14:00 "Chronique d'aujourd'hui" avec Madeleine Arbour. "L'amorexie" Témoignages de spécialistes et de patients, concernant cette grave maladie

14:30 Cinéma:

"Une étoile est née" (1ière partie) (Américain 1954). Comédie dramatique et musicale réalisée par George Cukor, avec Judy Garland et James Mason.

16:00 Bobino

16:30 L'agence Labricole

Initiation des jeunes au plaisir de brûler de façon fonctionnelle

17:00 Les Pierrefeu

17:30 Les filles et mes garçons

Co-sorties

19:00 Le monde merveilleux de Disney

20:00 Race de monde

Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu

20:30 Jamais deux sans toi

Téléroman de Guy Fournier

21:00 Téléroman

22:00 L'enfant à vivre

"L'enfant et la pauvreté" Un enfant sur quatre au Canada est réellement pauvre. Quels sont les cheminement et les conséquences de cette situation sociale?

13:35 Femme d'aujourd'hui

14:00 "Chronique d'aujourd'hui" avec Madeleine Arbour. "L'amorexie" Témoignages de spécialistes et de patients, concernant cette grave maladie

14:30 Cinéma:

"Une étoile est née" (1ière partie) (Américain 1954). Comédie dramatique et musicale réalisée par George Cukor, avec Judy Garland et James Mason.

16:00 Bobino

16:30 L'agence Labricole

Initiation des jeunes au plaisir de brûler de façon fonctionnelle

17:00 Les Pierrefeu

17:30 Les filles et mes garçons

Co-sorties

19:00 Le monde merveilleux de Disney

20:00 Race de monde

Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu

20:30 Jamais deux sans toi

Téléroman de Guy Fournier

21:00 Téléroman

22:00 L'enfant à vivre

"L'enfant et la pauvreté" Un enfant sur quatre au Canada est réellement pauvre. Quels sont les cheminement et les conséquences de cette situation sociale?

13:35 Femme d'aujourd'hui

14:00 "Chronique d'aujourd'hui" avec Madeleine Arbour. "L'amorexie" Témoignages de spécialistes et de patients, concernant cette grave maladie

14:30 Cinéma:

"Une étoile est née" (1ière partie) (Américain 1954). Comédie dramatique et musicale réalisée par George Cukor, avec Judy Garland et James Mason.

16:00 Bobino

16:30 L'agence Labricole



Le gouverneur-général du Canada, M. Ed Schreyer, a donné l'exemple. À titre de président d'honneur de la Croix-Rouge canadienne, le gouverneur-général a décidé de la tenue, hier, de cette première collecte à la résidence officielle du gouvernement.

(Photolaser CP)

Selon V. Moroz, l'URSS est à la veille d'exploser

par Patricia Dumas

TORONTO — Selon le dissident russe Valentine Moroz, toute l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est sont comme un volcan à la veille d'exploser et le Comité central attend la mort de Leonid Brejnev pour établir des relations plus réalistes avec l'Ouest.

Dans une entrevue accordée au DEVOIR lors d'une récente visite à Toronto, M. Moroz a comparé l'état actuel de l'URSS à celui de l'Iran juste avant le renversement du Shah. Il explique que dans les deux cas, le régime au pouvoir semble fort mais repose sur des explosifs plutôt que du granit. Et dans les deux cas les services d'espionnage américains ne sont pas au courant de ce qui se passe réellement.

Selon M. Moroz, si on veut savoir ce qui se passe en Russie, il faut consulter le département d'État Américain et faire exactement le contraire. Par contre, il considère que le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, Mme Flora MacDonald, a développé une politique extérieure « basée sur une position de force » et que ce ne sont que des politiques de force que Moscou comprend.

Il s'explique en disant que l'Ouest ne sait pas utiliser ses vraies armes qui sont leurs exportations de blé: « une dimi-

nution ou un arrêt d'exportation de blé vers l'URSS serait aussi catastrophique pour Moscou que si les Arabes décidaient de ne plus exporter de pétrole vers l'Ouest. »

Tout en reconnaissant la domination de l'Ukraine parce que c'est cette région de la Russie qui est le plus durement touchée par le « colonialisme » de Moscou. Même s'il est difficile d'établir le nombre de prisonniers politiques en Russie, il semble qu'ils représentent 13% de la population et que 50% d'entre eux soient Ukrainiens.

L'appel à la libération de l'Ukraine se fait sans doute mieux à Toronto, selon M. Moroz, que partout ailleurs en Amérique du Nord parce que c'est à Toronto qu'on retrouve la plus grande communauté ukrainienne de l'Occident. Et le nationalisme ukrainien pourrait être une des principales causes du renversement du pouvoir à Moscou si on songe que depuis les années 20, quatre leaders nationalistes ukrainiens ont été assassinés, dont en 1950 le général Shukhevych, qui a lutté contre les Soviets de 1939 jusqu'à sa mort. Che Guevara aurait basé ses tactiques sur celles du mouvement des guérillas de Shukhevych, dont le fils est en prison depuis l'âge de 15 ans parce qu'il refuse de relier son père.

La moitié des 15,000 employés de Ford en Ontario ont repris le travail

TORONTO (PC) — Plus de la moitié des 15,000 employés de la société Ford Motor Co. of Canada Ltd. sont retournés au travail hier après la signature, dimanche, d'un contrat de trois ans négocié par le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile (TUA). Un nombre presque égal demeure toutefois inactif à la suite de mises à pied décrétées par la compagnie aux usines d'Oakville et de Windsor afin de réduire le nombre de véhicules non encore vendus.

Quelque 3.300 employés de l'usine d'assemblage d'automobiles de la Ford, à Oakville, à l'ouest de Toronto, sont démeurés dans leurs foyers; il s'agit pour eux d'une mise à pied devant durer jusqu'au 13 novembre. Un directeur des TUA a indiqué que la compagnie prévoyait six semaines d'arrêt de la production d'ici Noël.

A Windsor, 500 travailleurs étaient toujours à pied pour une période indéterminée.

Une mise à pied de deux se-

maines et ayant débuté le 22 octobre, était toujours en vigueur pour 3.200 autres, a fait savoir M. Tony, directeur des relations publiques de la Ford.

M. Robert White, directeur canadien des TUA, a indiqué que près de 60% des membres avaient voté aux usines de la Ford à Talbotville, Brampton, Niagara Falls, Windsor et

Oakville.

Des employés de la production qui ont voté, 88% ont approuvé le contrat accepté par leur syndicat. A l'expiration de ce dernier, un travailleur des lignes d'assemblage atteindra un salaire moyen de \$11.32 l'heure au regard de \$8.66 l'heure actuellement.

Toujours selon M. White, 85% des travailleurs spéciali-

sés ayant exercé leur droit de vote ont approuvé le nouveau contrat qui fera passer leur salaire de \$10.62 à \$13.49 l'heure.

Dans l'ensemble, le contrat des employés de la Ford accorde des avantages semblables à ceux du contrat que les TUA ont signé plus tôt dans le mois avec la General Motors du Canada.

La classe suisse pour le Moyen-Orient.

47 vols par semaine depuis Zurich.

Prennez Swissair pour Zurich, puis faites un saut à l'est. Vols directs pour Le Caire, Tel Aviv, Abu Dhabi, Bagdad, Beyrouth, Dhahran, Dubay, Istanbul, Kuwait, Téhéran et autres villes importantes, y compris notre plus récente destination, Djedda. Swissair offre un service de gros porteurs DC 10-30 entre Toronto/Montréal et Zurich, avec tout le confort de classe suisse — un siège de moins par rangée, en classe économique, que tout autre gros porteur. Swissair transporte aussi du cargo.

Invitez le public et les groupes populaires à ne pas se laisser berner par les arguments gouvernementaux qui ramènent la négociation à une

comparaison avec le secteur privé souvent non syndiquée.

L'ACEF

démone convaincu

que le salaire minimum de

\$265 demandé par les 190,000

syndiqués du Front commun

est une revendication juste.

En fait, L'ACEF résume

l'enjeu monétaire comme

suit: « obtenir gain de cause ou

s'endetter ». Laisser monter

les prix sans faire monter les

salaire au même rythme ne

fera qu'aggraver la situation

et le gel des salaires.

Robert White, directeur canadien des TUA, a indiqué que près de 60% des membres avaient voté aux usines de la Ford à Talbotville, Brampton, Niagara Falls, Windsor et

Oakville.

Des employés de la Ford accorde des avantages semblables à ceux du contrat que les TUA ont signé plus tôt dans le mois avec la General Motors du Canada.

Prenez Swissair pour Zurich, puis faites un saut à l'est. Vols directs pour Le Caire, Tel Aviv, Abu Dhabi, Bagdad, Beyrouth, Dhahran, Dubay, Istanbul, Kuwait, Téhéran et autres villes importantes, y compris notre plus récente destination, Djedda. Swissair offre un service de gros porteurs DC 10-30 entre Toronto/Montréal et Zurich, avec tout le confort de classe suisse — un siège de moins par rangée, en classe économique, que tout autre gros porteur. Swissair transporte aussi du cargo.

Invitez le public et les groupes populaires à ne pas se laisser berner par les arguments gouvernementaux qui ramènent la négociation à une

comparaison avec le secteur privé souvent non syndiquée.

L'ACEF

démone convaincu

que le salaire minimum de

\$265 demandé par les 190,000

syndiqués du Front commun

est une revendication juste.

En fait, L'ACEF résume

l'enjeu monétaire comme

suit: « obtenir gain de cause ou

s'endetter ». Laisser monter

les prix sans faire monter les

salaire au même rythme ne

fera qu'aggraver la situation

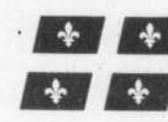
et le gel des salaires.

Robert White, directeur canadien des TUA, a indiqué que près de 60% des membres avaient voté aux usines de la Ford à Talbotville, Brampton, Niagara Falls, Windsor et

Oakville.

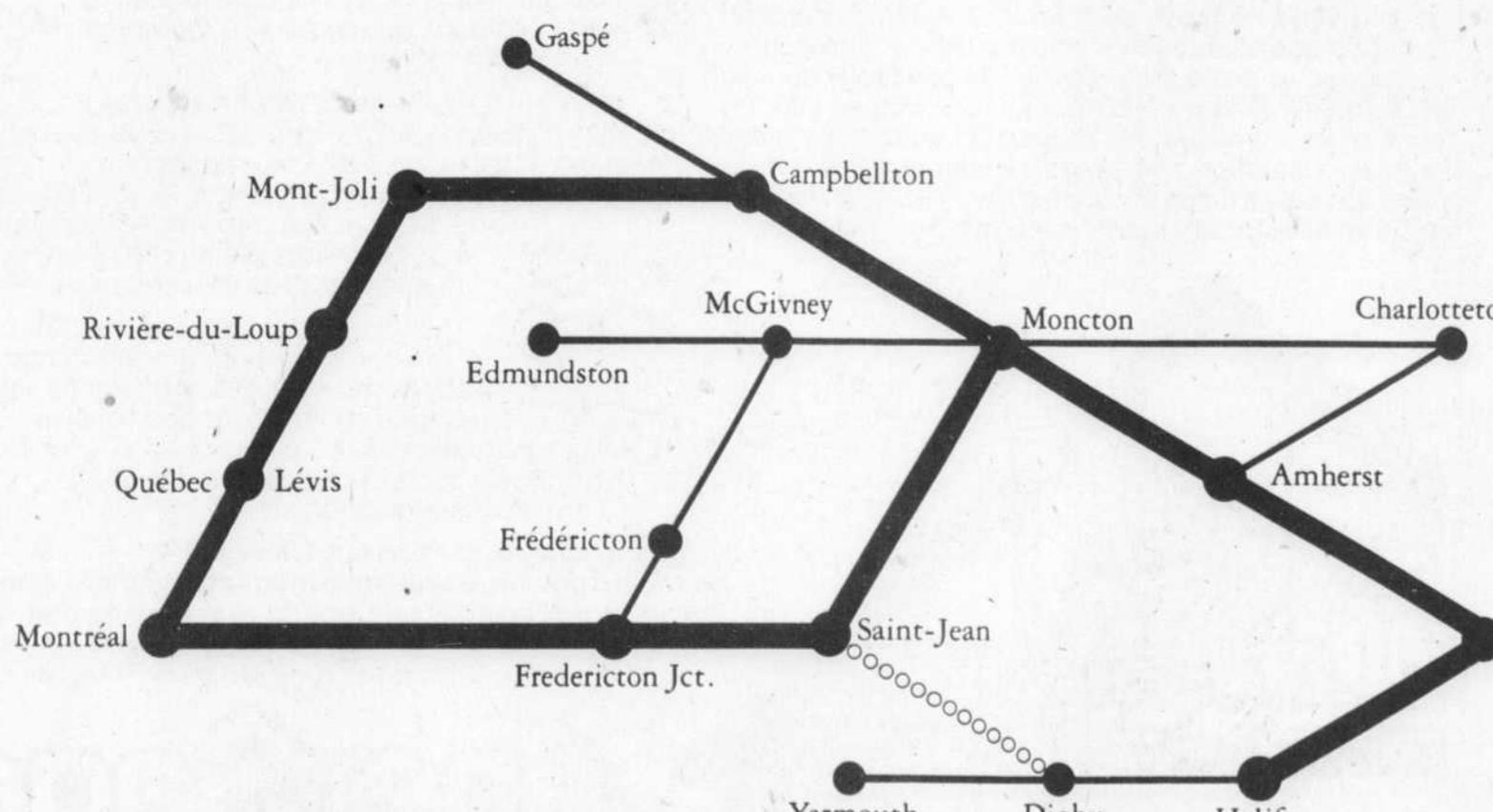
Des employés de la Ford accorde des avantages semblables à ceux du contrat que les TUA ont signé plus tôt dans le mois avec la General Motors du Canada.

Le Québec veut une nouvelle entente avec le reste du Canada.

 On sait ce qu'on veut.

La Fondation des Québécois pour le OUI

Le train, plus pratique que jamais dans les Maritimes.



Services transcontinentaux de l'Est.

Services interurbains et de correspondances.

Traversiers

La carte représente les parcours principaux et

les points de correspondance.

Les arrêts intermédiaires de VIA ne sont pas représentés.

Les nouveaux services intégrés de VIA, pour tout l'Est du Canada, entrent en vigueur le 28 octobre.

L'Atlantique assure désormais, avec l'Océan, la liaison Montréal-Halifax.

Comme l'Océan, il offre toute la gamme de voitures et de services auxquels on s'attend d'un train de grande ligne: voitures coach et Superconfort, voitures-lits et salon, et tous les services de restauration.

Ces deux trains partent chaque jour pour Montréal et Halifax et empruntent des parcours distincts. Leurs horaires améliorés sont intégrés à ceux des autres dessertes et offrent ainsi aux voyageurs de meilleures heures d'arrivée, de meilleures correspondances et de meilleures liaisons intervilles.

Départs de Montréal (Gare Centrale)

- L'Atlantique quitte Montréal pour Frédéricton, Saint-Jean, Moncton et Halifax à 18h30, tous les jours.
- L'Océan quitte Montréal pour Rivière-du-Loup, Campbellton, Moncton et Halifax à 23h40, tous les jours.
- L'Atlantique et l'Océan offrent tous deux des correspondances vers Summerside/Charlottetown; l'Atlantique offre une correspondance pour Sydney et l'Océan, pour Gaspé.

- Un nouveau train de jour, Le Saint-Laurent, assure une liaison plus rapide entre Montréal et Mont-Joli. Départ tous les jours à 14h00.

Pour plus de renseignements sur les tarifs, les services et les correspondances vers toute autre destination,appelez un agent de voyages ou le bureau des ventes VIA.

À Montréal, composez le 861-7311.

l'invitation au voyage

